SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
ET LE PATRONAGE DE L'UNESCO

RENCONTRE PATRIMOINE CULTUREL ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'ORIENTAL MAROCAIN

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL

PARIS, 15 MARS 2011, SIÈGE DE L'UNESCO

AGENCE DE L'ORIENTAL

Royaume du Maroc
Ministère des Affaires
Etrangères et de la Coopération
Délégation Permanente auprès de l'UNESCO

« Le Maroc a été, de tout temps, et restera un point de convergence où se croisent et se rencontrent les différentes cultures, ainsi qu'un modèle de synergie entre les civilisations qui s'y sont succédées tout au long de l'histoire séculaire qui est la sienne, en l'occurrence les civilisations amazighe, phénicienne, romaine, africaine, orientale, méditerranéenne et européenne.
Sur toute l'étendue du territoire marocain, ces diverses civilisations ont vu leurs éléments constitutifs et les affluents qui les irriguaient, se brasser en toute harmonie dans le creuset d'une identité marocaine singulière.
Celle-ci a atteint sa plénitude en s'ouvrant sur la civilisation arabo-islamique venue lui apporter une croyance empreinte de tolérance, et porteuse d'un message de foi et d'engagement en faveur des nobles idéaux de fraternité, de coexistence et de désir de connaissance mutuelle entre les peuples. »

Extrait du Message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux participants du colloque « L'Alliance des Civilisations » (03/08/2008)

SOMMAIRE

Préface

Par M. Mohamed M'BARKI
Directeur Général
de l'Agence de l'Oriental 7

Séance protocolaire d'ouverture du colloque scientifique

Discours de Mme Aziza BENNANI
Ambassadeure Permanente
du Royaume du Maroc
auprès de l'UNESCO 10

Discours de Mme Irina BOKOVA
Directrice Générale
de l'UNESCO 11

Discours de M. Mohamed M'BARKI
Directeur Général
de l'Agence de l'Oriental 13

Discours de M. André AZOULAY
Conseiller de Sa Majesté
Mohammed VI, Roi du Maroc 15

Madame Farida MOHA
Journaliste, modérateur 17

Panel 1 : Quels liens entre patrimoine matériel et immatériel dans l'esprit du patrimoine mondial ?

Pr. Tassaadite YACINE
Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales 19

Pr. Abdelkader BEZZAZI
Université Mohammed 1er d'Oujda 27

Pr. Ahmed SKOUNTI
Ecole Nationale des Sciences
de l'Archéologie et du Patrimoine 31

Débat avec la salle 36

Panel 2 : Quelle articulation entre patrimoine et développement local et régional ?

M. Abdelmalek FIZAZI
Archéologue, expert-consultant auprès de l'Agence de l'Oriental — 44

Pr. Mohamed BENBRAHIM
Ancien doyen, Université Mohammed 1er d'Oujda — 51

Pr. André DELL, Pr. Marianne COHEN, et Mlle Gwenaelle JANTY, doctorante, Université Paris VII - Denis Diderot — 66

Pr. Abdeslam MIKDAD
Institut National d'Archéologie et des Sciences du Patrimoine — 73

Débat avec la salle — 84

Panel 3 : Patrimoine et développement : le cas de la ville de Figuig

M. Omar ABBOU
Président de la Commune Urbaine de Figuig et Délégué Provincial de la Culture — 88

Pr. Jean-Pierre VALLAT
Université Paris VII - Denis Diderot — 102

M. Abdelkrim KASSOU
Association Architectes et Développement — 107

Mme Amina FADLI
Association Architectes et Développement — 109

Mme Jeanne-Marie GENTILLEAU
Architecte, Association Crysalis — 113

Débat avec la salle — 129

Exposition : Inauguration par les organisateurs en présence des participants au colloque scientifique

Panel 4 : Coopérations interrégionales dans l'espace euro-méditerranéen sur les liaisons patrimoine, développement culturel et développement régional

M. Taoufiq BOUDCHICHE
Directeur du Pôle Coopération Internationale et Promotion Economique
Agence de l'Oriental — 136

M. Maurizio CAFARELLI
Directeur du Programme Restauration du Patrimoine de l'Oriental (OING Africa 70, Italie) représentant de la Ville de Lille — 143

M. Jean-Paul BACHY
Président de la Région Champagne-Ardenne — 154

Mme Marie-Hélène CHAMBRUN
Département de Seine-Saint-Denis — 157

M. Thierry DESSOLAS
Directeur de l'Institut Français de l'Oriental — 159

Débat avec la salle — 162

M. André AZOULAY
Conseiller de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc — 165

M. Mohamed M'BARKI
Directeur Général de l'Agence de l'Oriental — 170

PRÉFACE

L'Initiative Royale prise dès 2003 en faveur de la Région de l'Oriental a placé très haut l'exigence de développement. Que les grands organismes publics concernés aient réalisé de gigantesques travaux d'infrastructures et que notre Région présente désormais de bons atouts de compétitivité est un moyen nécessaire, essentiel, mais pas la finalité ultime.
Ce que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a voulu pour la Région de l'Oriental, c'est un développement intégré, durable, donc aussi social et humain. C'est en ce sens que l'Agence de l'Oriental s'honore de valoriser les cultures locales dans toutes leurs dimensions patrimoniales pour contribuer ainsi à renforcer la fierté d'appartenance à l'ensemble régional. Incontestablement, l'enjeu est aussi d'ordre culturel.

Pour une part de notre action - car nous nous saisissons aussi des formes modernes et technologiques de la culture - l'ambition culturelle repose sur la prise de conscience de la valeur exceptionnelle du patrimoine régional, matériel et immatériel. N'en n'aurions-nous pas conscience que nos visiteurs nous le rappelleraient avec respect, force et raison.

Le Sud de la Région orientale possède «son navire amiral» dans cette acception culturelle large et mondialisée : Figuig, la ville oasis millénaire. Comment ne pas en faire l'étendard de nos stratégies patrimoniales ? Comment ne pas venir témoigner ici, au temple mondial des cultures patrimoniales, de la valeur de nos trésors ?
Voilà comment et pourquoi nous sommes venus à la rencontre de l'UNESCO ; incongrus comme les représentants d'une Région, là où s'expriment naturellement les Etats, et fiers de l'hommage ainsi rendu au Royaume du Maroc. Nous le devons à l'accueil particulièrement ouvert et amical de la Direction Générale de l'UNESCO et au soutien sans faille de la représentation permanente du Royaume auprès de l'UNESCO.

Pour preuve de l'ambition régionale et de sa légitimité, on lira ici à quel haut niveau de réflexion et d'analyse se situent les contributeurs de cette journée. Tous experts reconnus, ils œuvrent aux côtés des compétences marocaines, souvent dans le cadre des coopérations décentralisées, à constituer les mémoires de tous ces biens régionaux qu'il nous faut aujourd'hui inventorier, valoriser, et restituer à nos concitoyens. Nous avons en partage l'ardente obligation de faire vivre ces mémoires retrouvées, de leur donner une visibilité économique créatrice d'emplois et de richesses nouvelles dans la Région, de leur offrir aussi un nouvel avenir, le futur de notre passé.

Cette manifestation, et cette publication des actes de la journée de réflexion du 15 mars 2011, apporteront une contribution importante à notre démarche, nous en sommes certains.

M. Mohamed M'BARKI
Directeur Général de l'Agence de l'Oriental

Séance protocolaire d'ouverture du colloque

- Discours de Mme Aziza BENNANI, Ambassadeure Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'UNESCO ;
- Discours de Mme Irina BOKOVA, Directrice Générale de l'UNESCO ;
- Discours de M. Mohamed M'BARKI, Directeur Général de l'Agence de l'Oriental ;
- Discours de M. André AZOULAY, Conseiller de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc.

Son Excellence Madame Aziza BENNANI
Ambassadeure Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'UNESCO

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Directrice Générale, de nous honorer de votre présence et d'avoir bien voulu accorder le patronage de l'UNESCO à cette manifestation organisée par l'Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social de la Région Orientale du Royaume du Maroc.
Mes remerciements vont également à Monsieur le Conseiller de Sa Majesté le Roi. Merci cher ami André Azoulay d'avoir bien voulu être des nôtres, malgré tes nombreuses occupations. Merci de même à vous Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Délégués Permanents, ADG et amis, d'avoir répondu favorablement à notre invitation, en dépit du programme très dense de la journée à l'UNESCO.
A vous, Monsieur Mohamed M'Barki, Directeur Général de l'Agence de l'Oriental et à vos dynamiques collaborateurs, j'adresse mes félicitations les plus chaleureuses pour l'initiative d'organiser au siège de l'Organisation cette intéressante manifestation sur le thème « culture, patrimoine et développement », confirmant si besoin est l'attachement du Maroc à l'UNESCO et la concordance de ses valeurs avec celles de l'Organisation.

Culture et développement, c'est une question d'un intérêt particulier pour Madame la Directrice. Elle a mené en sa faveur un intense plaidoyer aux Nations Unies, ce qui a conduit, comme l'on sait, à l'adoption par l'Assemblée Générale d'une importante résolution (A/RES/65/166) mettant l'accent sur la contribution essentielle de la culture au développement durable et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
L'une des premières retombées immédiates de cette résolution est la prise en compte de la question culturelle dans les agendas politiques des différents pays.
La place privilégiée que l'Agence de l'Oriental a toujours accordée dans sa politique de développement à la culture en général et en particulier au patrimoine culturel - matériel et immatériel - est une belle illustration de l'importance de la culture comme levier de développement.

Au lendemain de l'annonce par Sa Majesté le Roi de « *l'amorce du processus de régionalisation avancée, avec tout le potentiel dont il est porteur pour la consolidation de notre modèle de démocratie et de développement et ce qu'il induit comme révision constitutionnelle profonde* » (09/03/2011), la manifestation d'aujourd'hui – minutieusement préparée depuis de longs mois – est de même une belle illustration du rôle moteur de la culture dans ce processus de régionalisation avancée.
L'approche de développement axée sur le culturel, développée par l'Agence de l'Oriental ouvre en outre pour elle de multiples possibilités de partenariats, aussi bien dans le cadre de la coopération Sud-Sud (notamment avec les pays de l'Afrique subsaharienne) que dans le cadre de la coopération Nord-Sud (notamment avec les Régions françaises).
Nous espérons que l'événement d'aujourd'hui, tout en mettant en lumière la richesse de la culture ancestrale de la Région de l'Oriental, permettra de développer une coopération fructueuse avec l'UNESCO, pour la promotion de la culture et des valeurs qu'elle sous-tend. Pour conclure, je voudrais souhaiter plein succès aux différentes activités de cette journée de la Région de l'Oriental à l'UNESCO et espérer vous y accueillir nombreux.

Madame Irina BOKOVA
Directrice Générale de l'UNESCO

Madame Bennani, Ambassadeure déléguée permanente du Maroc auprès de l'UNESCO, chère amie, Monsieur André Azoulay, Conseiller de Sa Majesté le Roi, cher ami, bienvenue ici chez nous.
Monsieur M'Barki, Directeur Général de l'Agence de l'Oriental, Excellences, Mesdames et Messieurs, je me réjouis de prendre part à l'invitation de Madame l'Ambassadeure, Madame Bennani, à l'inauguration de cette rencontre sur le patrimoine des cultures matérielles et immatérielles et le développement régional dans l'Oriental marocain.
Vous avez souhaité placer l'essor de la Région de l'Oriental sous le signe du lien profond entre culture et développement. Merci Madame Bennani d'avoir mentionné le travail important que l'on a mené au sein des Nations Unies pour l'adoption d'une résolution sur le lien entre culture et développement, une question qui m'est très chère, comme vous l'avez rappelé. Je sais que ce thème central de l'UNESCO est aussi au cœur des préoccupations du Maroc, puisque cette manifestation est placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI .

La culture, les industries culturelles et l'artisanat, qui sont présentés dans ces rencontres, sont de formidables leviers de développement. Ce sont aussi des instruments qui témoignent de la vitalité des peuples, de leur énergie. Ils sont un moyen privilégié pour eux de gagner en autonomie, de participer pleinement au développement économique et social. Pour toutes ces raisons la culture et la diversité culturelle sont des composantes essentielles du nouveau modèle de développement que nous devons construire, un modèle qui s'appuie sur ce que les peuples ont de plus robuste et de plus profond. L'UNESCO défend depuis sa création cette vision élargie de la culture et met en avant le rôle que celle-ci peut assurer dans un développement économique et social le plus durable, le plus équitable possible.

Je sais que la Région de l'Oriental marocain est un cas tout à fait révélateur de cette richesse et cette dynamique positive de la culture. Je me réjouis qu'elle soit à l'honneur aujourd'hui à l'UNESCO. La diversité des métiers et des techniques qui sont exposés ici illustre le potentiel du patrimoine culturel pour stimuler des initiatives économiques et sociales et fédérer l'énergie des populations locales.

Car il n'y a pas de développement possible dans le dos des peuples, dans l'oubli de leur culture, du patrimoine immatériel dont ils sont porteurs, de leur langue et de l'énergie qui s'exprime à travers eux. Conscient de ses atouts, le Royaume du Maroc a joué un rôle de premier plan en matière de sauvegarde du patrimoine immatériel et je souhaite que ces rencontres soient une manière de rendre hommage à cette clairvoyance.
Je pense en particulier à votre rôle, Madame l'Ambassadeure concernant la question du patrimoine oral et immatériel de l'humanité. L'espace culturel de la place Jamaa El Fna à Marrakech a été reconnu chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité dès 2005 et il est également, depuis 2008, inscrit à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les pratiques de rassemblement du moussem de Tantan, dont les fonctions économiques, culturelles et sociales sont immenses, y figurent également. Je pourrais citer les éléments multi-nationaux comme la diète méditerranée et la fauconnerie partagés par le Maroc et inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le Maroc et l'Oriental marocain sont la preuve vivante de l'importance de ce patrimoine pour la compréhension des peuples, pour la gestion de la diversité des cultures et pour le développement économique et social. Je crois même que les savoir-faire de ces cultures traditionnelles sont une vraie technologie de pointe pour relever les défis de la mondialisation. Nous en aurons de plus en plus besoin.
Oui, ce patrimoine est une chance et ceux qui savent la saisir se placent déjà aujourd'hui à l'avant-poste du développement des sociétés de demain.
Aussi je compte suivre avec grand intérêt vos débats et vos considérations.
Je vous remercie Madame l'Ambassadeure.

Monsieur Mohamed M'BARKI
Directeur Général de l'Agence de l'Oriental

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO, Madame l'Ambassadeure, Monsieur le Conseiller de Sa Majesté le Roi, Messieurs les Présidents des Régions et des Communes présents dans la salle, Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs, Mesdames et Messieurs en vos divers qualités, titres et fonctions.
Entre le Royaume du Maroc et l'UNESCO, il y a une longue et riche histoire, une histoire créative par vocation mais également par conviction.
En organisant cet événement avec nos partenaires, nous souhaitions tout d'abord apporter notre contribution à l'enrichissement de cette richesse par cette rencontre placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et aussi sous le patronage de l'UNESCO.

Permettez-moi donc de commencer par remercier ceux qui ont encouragé cette initiative dès son origine. D'abord, un hommage respectueux à Sa Majesté le Roi du Maroc, qui défend et protège de façon constante ce patrimoine culturel marocain, matériel et immatériel, dans son authenticité, dans sa réalité, dans sa vérité. Merci à Madame Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO, qui a bien voulu nous accueillir ici, dans ce temple de la culture, nous consacrer quelques moments de son emploi du temps tellement sollicité, et placer cet évènement sous le patronage prestigieux de l'UNESCO.
Je voudrais adresser mes remerciements particuliers à Madame l'Ambassadeure Aziza Bennani qui, avec son expertise reconnue, sa disponibilité, son engagement, et même sa sympathie et son sourire, nous a suivis et nous a soutenus dans l'organisation de cet évènement. Enfin, toute ma reconnaissance va à Monsieur le Conseiller de Sa Majesté, André Azoulay qui, toujours discret mais très présent, n'a cessé dès le départ de nous soutenir et de nous prodiguer ses conseils tout au long de l'organisation de cette manifestation.

Pourquoi cet événement ? Nous l'avons organisé pour plusieurs raisons, mais je ne retiendrai que les deux principales.

Comme tous les pays du monde, le Maroc dispose de grands espaces culturels mondialement connus, des leaders de culture - permettez-moi de les appeler ainsi - des pôles d'excellence du rayonnement culturel qui sont déjà reconnus par l'UNESCO et sont inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Mais il recèle également de grands espaces cachés, estompés, mis en attente par manque de moyens, par manque de temps et parfois aussi par manque de détermination. Ces zones ne sont pourtant pas dénuées d'intérêt : elles sont parfois d'une très grande richesse, d'une très grande authenticité dans ce que l'authenticité peut ajouter à l'importance du rayonnement culturel.
L'Oriental fait partie de ces zones ; l'Oriental n'est pas connue pour son rayonnement culturel et pourtant…, et pourtant l'Oriental est une terre de rencontre, une terre d'échange, une terre d'ouverture, un espace de tolérance, un espace d'une grande richesse et d'une grande diversité culturelle, depuis la Méditerranée jusqu'aux confins du désert, où se tient et où résiste la ville de Figuig, l'oasis la plus proche de l'Europe, la plus proche du siège de l'UNESCO, Madame la Directrice Générale.

La seconde série de raisons tient au fait que le patrimoine est également une ressource pour le développement, ce qui est d'autant plus vrai que c'est parfois la seule source qui permet à des régions démunies, en retard de développement, à des régions qui n'ont pas d'infrastructure économique, de construire un nouveau modèle de développement. Ces régions, autrefois dites économiquement «inutiles», ne sont pas en mesure d'accueillir les entreprises performantes, celles qui font que l'économie et l'économie d'aujourd'hui, des entreprises toujours en recherche d'activités à fortes valeurs ajoutées. Et pourtant, elles ont du potentiel, et fondent sur leur richesse culturelle tous leurs espoirs pour un avenir meilleur.

Au moment où nous parlons de ces régions lointaines, nous voulons aujourd'hui montrer toute notre fierté pour la démarche régionale impulsée dans notre pays par Sa Majesté le Roi. C'est peut-être là une heureuse anticipation sur le dynamisme souhaité des Régions, que la Région de l'Oriental est en train de vivre ici. Nous voulons aujourd'hui montrer en quoi la Région, telle qu'elle est conçue, telle qu'elle est vue, telle qu'elle est espérée, souhaitée, étudiée pour le Maroc de demain - la Région avancée en quelque sorte - peut contribuer à l'encouragement, à l'enrichissement et au renforcement de toutes les actions de développement. Le Maroc d'aujourd'hui développe cette conception entreprenante et dynamique de la Région et veut l'introduire dans sa Constitution, comme annoncé par notre Souverain.

Je ne saurais conclure sans remercier toute l'équipe de la Délégation Marocaine à l'UNESCO, ainsi que celle de l'Agence de l'Oriental, qui ont beaucoup travaillé. Je veux aussi remercier nos partenaires : la Coopération Décentralisée, le Département de Seine-Saint-Denis, la ville de Lille, Monsieur Jean-Paul Bachy, le Président de Champagne-Ardenne, présent parmi nous, les associations de la société civile de Figuig, et bien entendu rendre un hommage particulier au Ministère de la Culture et au Ministère de l'Artisanat marocains qui nous ont aidé à organiser l'exposition attenante à notre manifestation, que je vous invite tous à visiter.

Pour terminer, j'aimerais rappeler une phrase d'un poète, Ali Massou, poète de l'Oriental, qui dit en s'adressant à l'« Autre » - et cet « Autre » aujourd'hui c'est vous - il dit ceci :
« Ô toi qui viens d'ailleurs,
entre sans frapper,
je te reconnaîtrai à ton pas ».

Entrez donc sans frapper dans la visite de l'exposition et dans la Région de l'Oriental.

Monsieur André AZOULAY
Conseiller de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc

Madame l'Ambassadeure, Madame la Directrice Générale.
Le Maroc vous est reconnaissant d'avoir été avec nous ce matin.
Je serai très bref pour cette introduction, mon ami Mohamed M'Barki m'ayant invité à m'exprimer ce soir, j'aurai donc le plaisir de vous retrouver pour parler plus longuement de culture, de patrimoine et de développement.

Je tiens à dire dans cette salle, ici à l'UNESCO, que le Maroc a toujours su trouver à la fois l'accueil, la compréhension et le soutien chaque fois qu'il s'est agi pour nous de dire notre histoire, de dire notre patrimoine et de dire nos choix. Ici, grâce à l'Agence de l'Oriental, grâce à l'Oriental, autour de Figuig que nous allons mieux connaître, que nous allons découvrir, et autour du Maroc porté par Figuig, nous sommes une nouvelle fois invités au grand banquet de la culture, mais de la culture quand elle sait ne pas être simplement une propos rhétorique, une posture de convenance ou de circonstance.

Je crois que, Si Mohamed M'Barki, tu as eu raison d'associer bien sûr ces notions de développement et de création de richesses ; quand on parle de culture, la culture ça n'est pas simplement un moment d'esthétique et d'émotion partagé, la culture c'est aussi un levier de création de richesses et un levier de consolidation, d'approfondissement et en même temps de progrès quand politique, économie, culture et patrimoine se rencontrent autour de la citoyenneté.
C'est un thème qui m'est cher comme vous le savez, un thème que j'ai essayé de développer dans ma ville, Essaouira, mais cette expérience souirie et la référence à Essaouira n'a de sens que quand elle va le plus loin possible dans notre pays et quand elle sait dire sa propre démarche au service et à l'écoute de toutes nos Régions, car chacune de nos Régions, chacune de nos spécificités est riche. Riche pas seulement de tout ce qu'elle a su construire localement, mais riche de cette mémoire toujours très dynamique et très exigeante, toujours en quête d'un peu plus de savoir, mais exigeante sans jamais s'écarter de la voie de l'universalité et de la modernité.

Notre quête mémorielle, notre quête et nos exigences autour du patrimoine, notre volonté de placer notre culture au même niveau de priorité et d'importance que toutes les autres considérations économiques, politiques ou sociales, n'a de sens que lorsqu'on met en perspective ces exigences et cette quête autour de ce que le Maroc essaie d'exprimer aujourd'hui, plus que jamais, quand il s'agit de consolider, d'approfondir et de dynamiser ce que notre pays place dans sa volonté de modernité et de citoyenneté approfondie, reconquise et reconstruite autour des valeurs d'universalité et de liberté, mais aussi autour d'une légitimité qui chez nous, encore une fois, fonde sa force sur notre propre histoire, notre propre mémoire.

Quand nous disons tout cela, nous ne voulons pas être le clône de qui que ce soit, ni simplement l'espace de répétitions ou de redites de ce qui se fait ou se dit ailleurs. Nous, nous sommes dans cette dynamique depuis près d'un demi-siècle.

En effet, comme je le rappelle souvent, le Maroc a été le premier pays à abolir ou interdir le système de la pensée unique et du parti unique, en 1961 - ça n'est pas d'hier ! - et si aujourd'hui nous sommes tous ensemble avec à la fois ce confort intellectuel et cette complicité culturelle dans notre diversité, dans notre pluralité, c'est bien sûr notre histoire qui nous l'a appris, mais c'est aussi notre capacité, la capacité qui a été celle de mon pays, de préserver, d'organiser et de fonder le projet de société marocain sur justement ce pluralisme, qui est l'atout majeur, et qui donne toute sa force, toute sa profondeur et toutes ses ambitions à cette définition du Maroc pluriel, à cette définition du Maroc qui avance, à cette définition du Maroc qui change, à cette définition du Maroc tranquille dans cette dynamique que Sa Majesté le Roi a encore une fois mis au plus haut niveau de nos attentes, de nos exigences, de nos espoirs, le 9 mars dernier quand Il a prononcé son discours fondateur de ce que notre pays, notre société aujourd'hui va s'atteler à construire dans la tranquillité, dans la légitimité, dans le prolongement de ce que le Maroc construit depuis un peu plus d'un demi-siècle.

Cette réunion d'aujourd'hui prend tout son sens parce qu'elle est autour de la Région, de la ville et si vous me permettez, je ne parlerai pas de l'Oriental, ni de Figuig, je dis simplement de la Région et de la ville au sens le plus global et le plus général du terme, parce que ce que nous allons apprendre aujourd'hui, ce dont nous allons débattre, je crois que cela peut s'appliquer à toutes nos Régions, car le Maroc est riche de cette extraordinaire mosaïque, du Nord au Sud, d'Est en Ouest, qui fait que nous sommes tous porteurs des mêmes messages.
Je suis très heureux aujourd'hui que ce soit autour de l'Oriental, autour de Figuig, car Figuig pour chacun d'entre nous, dans notre imaginaire, dans notre référentiel à la fois culturel, mais aussi social et philosophique, est porteuse de grandes leçons d'humanisme et d'humanité ; Figuig s'est construite sans avoir à théoriser autour de l'accueil et de l'addition de toutes les histoires de ces grandes tribus, de ces grandes civilisations qui s'y sont croisées et qui y ont fait souche.
Je suis très heureux d'être parmi vous et je vous en remercie.

Je veux terminer par ce que j'ai commencé à vous dire en préambule, avec ces quelques mots, en cette séance inaugurale : quand on parle de patrimoine, de développement, d'histoire et de culture au Maroc, ce n'est pas simplement « buziness as usual ». Nous parlons d'une réalité profonde, d'une grande histoire. Et nous parlons surtout de la capacité qui a été celle de mon pays de donner du sens et de préserver, de transformer dans la réalité de notre quotidien à tous, toutes ces dimensions. Le patrimoine n'est pas dans nos livres d'histoire, il est dans notre quotidien.
La culture, ce n'est pas simplement une posture conventionnelle pour faire beau. La culture est un moyen pour nous de nous rapprocher, de nous comprendre, de nous reconnaître et de nous respecter. C'est aussi la grande porte d'entrée dans la société de la modernité. Donc, aujourd'hui, nous sommes tous ensemble pour prendre la juste mesure de ces choix et de ces acquis, d'ores et déjà apportés à chacun d'entre nous, citoyens marocains.

Madame Farida MOHA
Journaliste, modérateur

Merci à Madame Bennani qui a développé une idée centrale : la prise en compte de la question culturelle dans les agendas politiques, idée dont vous avez été, Madame Bokova, une inlassable avocate.
Je vous remercie, Madame, pour votre présence parmi nous ce matin.
Vous venez de mettre en exergue cette préoccupation du lien entre culture et développement, préoccupation qui est celle de l'UNESCO, mais que partage le Maroc qui revendique une identité enracinée dans sa culture, cette culture qui peut être un formidable levier de développement, dites-vous Madame Bokova, est aussi un témoignage vivant des peuples, des sociétés mais également des Régions. Et Monsieur M'Barki, qui est un fervent défenseur de cette Région de l'Oriental, nous a dit son approche de ce lien entre culture et développement, et pourquoi ce lien lui paraissait définitivement indissoluble.

Merci Monsieur M'Barki pour ces mots qui nous vont droit au cœur.
Entrez sans frapper dites-vous, c'est pour nous rappeler que 2010 a été l'année internationale des rapprochements des peuples et des cultures. Je crois que nous sommes au diapason avec cet esprit. Merci Monsieur M'Barki d'avoir rappelé que le Maroc est leader de la culture, mais de la culture de ces Régions éloignées, cachées et qu'il faut découvrir, à l'instar de ces femmes de Figuig en haïk, dont il faut deviner l'immense beauté. Il faut découvrir ces cultures qui, comme l'a rappelé Madame Bokova, peuvent être un levier de développement.

Monsieur André Azoulay, qui fut Conseiller de Sa Majesté le Roi Hassan II, avant de devenir l'actuel Conseiller de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est aussi Président de la Fondation Anna Lindh. Monsieur Azoulay, infatigable militant de la paix - et nous avons encore en mémoire le colloque qu'il a organisé ici à Paris, il y a quelques années, sous le thème « Identité et dialogue » - a mené à Essaouira une action qui témoigne aujourd'hui d'une formidable vitalité ; c'est le meilleur exemple de la culture au service du développement.

Merci Monsieur Azoulay de nous inviter à ce grand banquet de la culture qui, dites-vous, doit aller au-delà des émotions pour devenir un levier de consolidation et d'un approfondissement de progrès. Nos Régions - dites-vous - sont riches en mémoire, mais aussi en sens et en valeurs, en exigence et en revendication de citoyenneté reconstruite autour des valeurs d'universalité et de démocratie. Merci pour ce plaidoyer pro domo pour un Maroc qui change, qui avance , apaisé et riche de sa diversité.

Pour aller à ce « banquet de la culture » auquel nous invite Monsieur Azoulay, c'est Monsieur Godounou, nouvellement nommé Directeur des Objets Culturels et Immatériels du Patrimoine, qui va animer le premier panel. Un panel qui se décline autour des liens entre patrimoine matériel et immatériel dans l'esprit du patrimoine mondial.

Panel 1 : Quels liens entre patrimoine matériel et immatériel dans l'esprit du patrimoine mondial ?

Intervenants :
- Pr. Tassaadite YACINE (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) ;
- Pr. Abdelkader BEZZAZI (Université Mohammed Premier d'Oujda) ;
- Pr. Ahmed SKOUNTI (Ecole Nationale des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine).

Modérateur : M. Alain GODONOU,
Directeur de la Division des Objets Culturels et du Patrimoine Immatériel (UNESCO).

Professeure Tassaadite YACINE
Directrice d'Études, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

Histoire, mémoire et création : l'exemple de la littérature orale berbère

Je me réjouis en ma qualité de sujet et d'objet de la prise en compte de ce stock symbolique de la mémoire qui recèle toute la richesse de l'Oriental et qui donne à voir une complexité extrême pour son appréhension.
Rien de plus fascinant que de revenir sur cet objet dans des institutions aussi importantes que l'UNESCO qui nous réunit autour du patrimoine immatériel sur la rive Sud de la Méditerranée.

Le monde berbère en général, et marocain en particulier, est connu pour détenir un fonds littéraire oral très riche et très varié (mythes, fables, contes, récits de fondation) sur lequel la recherche ne s'est pas attardée pour des raisons évidentes, liées à la situation de la langue berbère (amazighe) actuellement en voie de reconnaissance en Afrique du Nord, à l'exception de la Libye.
Je ne vais pas faire un exposé sur ce qu'est la littérature orale, mais dire comment sa collecte, sa fixation, sa diffusion s'imposent dans cette aire, parce qu'elle est constitutive du patrimoine marocain, Nord-africain, voire par delà cet espace, et surtout parce que son étude n'est pas seulement une affaire d'érudition ou de curiosité ethnologique comme ce fut le cas à la fin du XIXe siècle : c'est bien plus que cela.
La littérature orale a une fonction plurielle, car elle associe l'histoire à la mémoire et à l'esthétique.
Je partirai d'un corpus spécifique pour montrer comment ces textes enferment une véritable richesse constitutive de ce fonds, non sans lien avec le patrimoine immatériel universel.

Les différents genres littéraires

Dans cette région comme en beaucoup de régions du monde berbère, il existe différents genres en rapport avec l'amour, la vie de la cité (la guerre, les épopées) et surtout la vie religieuse. Je ne ferai pas allusion à la poésie amoureuse mais à la poésie religieuse, car elle constitue un bien symbolique commun à cet ensemble.
Les textes oraux incarnent en effet une mémoire et une histoire largement méconnues de la majeure partie des populations d'Afrique du Nord. Si l'on se fonde par exemple sur les textes les plus anciens (la littérature religieuse), on découvre une vision autrement plus nuancée et plus ouverte que celle de notre monde contemporain.

Les textes anciens, parce qu'ils ont en commun un même fonds de croyances (Afrique du Nord et régions sub-sahariennes) en rapport avec les religions du Livre, sont intéressants pour l'analyse et la recherche des traces mémorielles et identitaires.
Diverses versions se trouvent au Maroc et en Algérie, dont certaines ont été recueillies par nos prédécesseurs et d'autres sont encore en chantier.

L'occasion de réunir des chercheurs d'Algérie et du Maroc nous a été offerte il y a trois ans dans le cadre d'un FSP Maghreb (2007-2010). Dans ce projet sur l'appréhension des modes de création et de transmission de la culture dans les sociétés berbères, nous avons eu à échanger avec des collègues de cette région, en particulier Ahmadou Bouyelmani et Abdelkader Bezzazi ici présent.
En effet, nous avons eu à constater que de nombreux textes avaient une matrice commune à l'Afrique du Nord ; ce sont les modalités linguistiques qui changent, même si l'on s'accorde par exemple sur un même terme. *Lqist, taqsit* qui désigne ce genre poétique (de l'arabe *qasida*) est familier à l'ensemble de cet espace .
On peut constater aussi que là où la tradition écrite existe, ces récits peuvent atteindre jusqu'à 10 000 vers (comme dans le Souss) en raison d'un nombre important de clercs ayant procédé à leur fixation par écrit. En revanche, on en trouvera seulement 500 en Kabylie où cette pratique est davantage liée à l'oral et donc à la conservation d'un nombre moins important de vers.

Qu'en est-il du Rif et de sa région ?

Les éléments observés jusque-là permettent de constater que la quasi-totalité des constituants du domaine religieux (*dikr, qasida*) sont mémorisés par les natifs de cette région mais sont, le plus souvent, exprimés en arabe dialectal. Cette particularité mérite qu'on s'y arrête car elle est très instructive. Elle nous donne des clés pour comprendre les modalités de conservation de la culture orale.

Les Berbères de cette région ont opéré (à quel moment de l'histoire ?) une bi-partition de leur univers culturel : le monde religieux (réservé à la langue arabe dans laquelle cette religion a été révélée) et le monde profane (associé à l'amour, la cité, la guerre, la mort, exprimés en berbère). Quelle lecture peut-on faire de cet usage de la langue et de la culture ?

Deux hypothèses sont susceptibles d'être retenues :
• la première consiste à affirmer qu'un travail de traduction n'a pas été effectué, les textes religieux devant rester en l'état ;
• la seconde renvoie à la situation actuelle des parlers berbères qui, sous l'effet d'une forte domination culturelle, cèdent du terrain devant l'arabe.
Ce travail d'adaptation de textes importés a dû être effectué à un moment donné mais, avec le temps, le berbère s'est effacé progressivement devant l'arabe. Il s'est donc produit une perte de son stock culturel et mémoriel. Les textes qui devaient être naturalisés, enrichis de berbérité, ne sont pas restés dans la langue maternelle. Ce processus vise beaucoup d'autres aires.

Dans ce cas, il n'y a pas d'ouverture possible, si ce n'est le refuge dans l'amnésie de tout ou partie de sa propre culture, ce qui expliquerait son transfert dans la culture dominante. Un pan important de la culture s'est en effet exprimé en arabe, comme on a pu le constater avec le phénomène chaabi, à Alger, dans les années vingt. Les interprètes ne pouvant pas se produire en berbère l'ont fait en arabe pour des raisons évidentes d'auditoire.

Leur audience était réduite, pour ne pas dire nulle, lorsqu'ils s'exprimaient dans leur propre langue. Cet exemple n'est pas spécifique à l'Algérie ; il est commun à toute l'Afrique du Nord.
Au clivage linguistique, il faut ajouter le clivage ville / campagne. Les ruraux ne pouvaient pas prétendre à l'intégration dans les cités Nord-africaines sans renoncer à leur langue d'abord et à leur identité ensuite. Ce processus est un peu plus lent aujourd'hui, mais on ne peut pas dire qu'il a atteint son terme. Il avance doucement et gagne les couches les plus défavorisées.

Pourquoi évoquer cela à propos des textes anciens ?

Revenir à ce phénomène dont nous avons été les témoins au XXe siècle - et même au XXIe siècle - permet ce retour sur le passé pour appréhender les modes de perpétuation des cultures dominées, comme ici la culture berbère, même si l'on sait que les héritages latin, grec, phénicien, ont eu à souffrir du même phénomène de dépréciation, mais il y a cependant une différence liée au statut.
Les premières appartiennent à la couche la plus ancienne connue (à ce qu'on peut appeler aujourd'hui l'autochtonie), les secondes à des cultures importées par des vainqueurs qui sont tombés dans le statut de vaincus. Dans ces différentes civilisations, il n'y a pas de traces si ce n'est l'histoire rapportée par les dominants : en latin, en grec, en arabe et, plus tard, en français. Les autochtones eux-mêmes n'ont pas conservé de sources écrites.

C'est cette dimension qui retient notre attention, à savoir comment une mémoire historique - au plan du religieux - se transmet malgré la conscience orthodoxe des acteurs sociaux. Plusieurs milliers de vers se rapportant à des personnages historiques (Moïse, Abraham Job, Lazare, Ali, Lhusein, etc.) ou à des faits également connus, comme le « Voyage nocturne » (poème inédit), transportent l'auditeur vers un passé qui lui est souvent complètement étranger, à l'exception de certains faits historiques qui ont eu lieu dans la région et que l'on n'évoque plus comme la présence chiite ou celle du khalifat fatimide, dont le berceau, porté par la grande tribu des Ketama, originaire d'Afrique du Nord. Dans ces tiqsidin (sing. taqsit) qui peuvent aller de 10 à 1000 vers et dont le thème de prédilection porte surtout sur les valeurs sociales, religieuses, voire des épopées, on retrouve des thématiques certes communes à beaucoup de cultures ayant connu l'islam (la place des saints, les interrogations au sujet de la mort, du paradis, de l'enfer) mais qui peuvent aussi être spécifiques au monde qui l'a produit à un moment historique donné. Les Nord-africains ont adopté le chiisme avant le sunnisme (dans sa version malékite).

Il n'est pas rare que ces textes soient étrangers à l'espace de l'auditeur. Hormis la référence aux grands idéaux islamiques, il est difficile qu'il se sente dans son monde. Mais sans doute faut-il remonter encore plus loin, car ce que l'on retrouve parfois en poésie est également présent dans le conte (Moïse asséchant de son bâton la mer, l'histoire des trois juives, l'histoire de Psyché, Vénus, des Méduses, du Cyclope, de Cerbère, d'Aladin, etc.).
On peut d'ailleurs tenter d'établir une comparaison en ce domaine avec d'autres régions d'Afrique du Nord et l'on pourra se résoudre à l'idée que certains de ces textes ont circulé bien avant l'arrivée des musulmans.

Dans ce que l'on nomme israiliyates, il est fait référence à nombre de ces thèmes.
Inutile de rappeler la présence juive et chrétienne en pays berbère. On peut, dès lors, supposer que l'arrivée des premiers musulmans, d'abord, et celle des Hilaliens (bien plus tard) n'ont fait que réactualiser (en arabe et adaptées à l'islam[1]) des pratiques sémitiques antérieures à l'avènement de l'islam. La judéité enracinée en Afrique du Nord est à peine dissimulée, elle affleure à plusieurs reprises comme pour réactiver la mémoire. Malgré les longues *tiqsidin* consacrées à Joseph, à Moïse ou à Abraham (Mammeri, 1980), tous récupérés par l'islam, et qui peuvent laisser planer une confusion, la référence à la fuite d'Égypte des Hébreux est ici relatée de façon évidente, comme on peut le voir dans un poème kabyle inédit recueilli en 1979 dans la vallée de la Soummam.

Béni sois-tu par les foules
Et par ceux qui sont sortis d'Égypte (« Oued Sisbane[2] »)

Si l'on se fonde sur la seule judéité, il est étonnant de voir que les textes ne reflètent pas le sens commun des musulmans d'Afrique du Nord, qui ont opéré une véritable dénégation de leur passé historique. Il y a une formidable amnésie de tout ce qui est en rapport avec la judéité. Or, dans les récits recueillis, le juif n'est pas un ennemi, mais un formidable allié contrairement aux chrétiens, dénommés par les « baptisés », quand ils ne sont pas stigmatisés sous le qualificatif de « buveurs de vin », de « porcs », de « sauterelles » :

« Ils foncèrent les buveurs de vin
La gent chrétienne
Comme sauterelles voraces
Sur les cultures
Ils étaient cent mille ou davantage
Il en vint vingt-quatre mille encore » (Id.)

Par la voix du poète, ce sont les chrétiens qui sont des sujets à gagner à la cause de l'islam. Ils changent donc de statut dès qu'ils acceptent la conversion. Le musulman, grâce à la foi, à la pureté d'intention (*nneyya*) et à l'aide compatissante de Dieu, en sortira vainqueur à tous les coups.
Mais l'islamisation est perçue comme une transformation des âmes et des corps. Les défauts sont laissés à la religion ou aux croyances antérieures : il y a un embellissement de leur physionomie et un attendrissement de leur cœur qui s'effectuent aussitôt qu'ils ont reconnu la mission de Mohammed. Il y a donc deux temps : un avant et un après la conversion. Les traits du converti peuvent changer d'apparence : ils étaient grossiers et ils deviennent fins, à l'exception des femmes, telles Hasno ou Soumicha (cette dernière serait chrétienne).

1- Jacques HASSOUN a fait référence à des textes en arabe dialectal égyptien sur Moïse que le lecteur aurait classés dans le patrimoine arabe si ce n'est la phrase de fin qui montre qu'il s'agissait de productions juives en arabe égyptien destinées aux enfants juifs. Les mêmes existent en arabe avec la référence au même prophète (Moussa), reconnu musulman par les musulmans. Il en est de même pour Jésus, Marie, Job, Jacob, etc.
2- Les poèmes de cette contribution (Oued Sisbane et Voyage nocturne) sont des œuvres orales, inédites, transcrites et traduites par moi-même.

« La raison pour laquelle il a levé
Une armée bien équipée
C'est qu'il brigue d'épouser Hasno aux beaux cils
Elle est douce elle est docile
D'une beauté merveilleuse
Célébrée dans tout le pays de Cham » (Id.)

Le juif est omniprésent. Il est à la fois dehors et dedans. Il ne participe jamais au combat, mais il intervient comme témoin et mieux encore comme mémoire : il est toujours du côté de la justice. Sa rectitude dépasse celle de certains musulmans.
Il en est ainsi, la première fois, de ce riche (musulman) qui ne s'acquitta pas de l'aumône promise à un mendiant la veille. Mais le juif saura faire montre de générosité en réparant ce manquement à l'ordre. Son acte lui vaut une place au paradis parmi les meilleurs musulmans. La comparaison entre les deux personnages montre que le poète ne discrimine pas l'autre pour son appartenance religieuse mais pour ses faits et gestes. Le musulman est disqualifié dès lors qu'il ne remplit pas les conditions requises par l'islam alors que le juif est digne d'être musulman (sous-entendu) puisqu'il reconnaît les valeurs de cette religion. C'est là une manière de reconnaître que l'islam détient le monopole de la pureté, de la générosité et de la droiture ; bref, de la *nneyya*, préambule de l'appartenance à une religion digne d'être la dernière à être révélée. La seconde, c'est lorsque Lyazid fait assassiner Lhusein, fils d'Ali, et l'usage qu'il fait de la tête de ce héros de l'islam. Le juif en est choqué et Lyazid lui réserve le même sort. L'histoire se termine de la même façon que pour le taleb[3] : c'est l'épouse de Lyazid qui rêve du sort réservé à son époux destitué de toute humanité. Le juif entre en islam parce qu'il incarne la justice :

« Ils ont tué le fils d'Ali, Lhusin
C'était une déroute (brisure)
Ils ont emmené sa tête chez Lyazid [4]
Face d'enfer
Un juif le vit de loin
Et donna une somme
Il l'enroula dans de la soie neuve
Et l'Envoyé la vit cette nuit-là
La nouvelle parvint chez Lyazid
« Juif qui n'examines pas
Les relations avec les exilés
De Lhusin mon grand ennemi
Tu as l'audace de restituer la tête »
Le juif l'injuria sans crainte
Et lui tint tête :
« Tu es le roi des infidèles
Tu as tué le noble sans honte »
Lyazid l'infidèle examina la situation

3- Une *taqsit* qui porte le titre de « Taleb » relate la vie du *taleb* (maître coranique) et de son épouse.
4- Là on voit bien que le poète est favorable aux chiites. Lyazid est perçu comme un usurpateur et un ennemi.

Donna des ordres au ministre
Ils tuèrent le juif prononçant
La profession de foi dans l'agonie
Dieu l'avait voulu heureux
C'était annoncé par un signe
L'épouse de Lyazid avait fait un songe

« Voici les faits :
J'ai vu en rêve les anges te frapper
Et une étincelle s'élever
Tu as désobéi à Dieu l'unique
C'est là mauvais augure » […] (« Oued Sisbane »)

Derrière un œcuménisme apparent, les luttes à l'intérieur de l'islam sont aussi féroces que celles qui opposent les musulmans aux chrétiens.
Le texte est sans équivoque en faveur du chiisme : les héros de l'islam sont représentés principalement par Ali, El-Husein et Fatima. La mort d'El-Husein atteste la position des Nord-africains jusque vers la fin du Moyen Âge en faveur des alides - chiites déclarés ou non - contre ses adversaires, perçus comme des ennemis irréductibles de l'islam.
La férocité de Lyazid n'ayant pas épargné un adolescent qui ne demandait qu'à vivre :

« Il fut touché et rendit l'âme
Notre Seigneur vit
Son fils tué
Ils touchèrent un jeune
Dans son giron
Il leur dit : « Vous avez perdu tout respect
Sinistre groupe
Vous n'épargnez ni vieillesse
Ni fleur de l'âge »
Ils lui dirent : « Seigneur parmi les grands
Assez de palabres !
Nous voulons le combat
Et ne pensons pas au bien » (Id.)

Celui-ci est réduit à mourir de soif, car les troupes d'Ali sont effectivement privées d'eau pendant plus de trois jours dans les textes officiels. La version kabyle ne mentionne pas ce fait, mais seulement les ablutions sans eau, allusion évidente à un manque d'eau.
Elle insiste sur la violence faite à Ali, qui consiste à voir son unique fils mourir sous ses yeux. Ainsi Ali, au regard des siens, ne pouvait que passer pour un héros qui refusa de se rendre et, bien entendu, pour une victime, ce qui en fera un véritable martyr pour le monde chiite et pour tous ceux qui n'étaient pas concernés par la lutte du pouvoir à l'intérieur d'un univers restreint à l'ethnie arabe.

Il en est ainsi de ces lointains Nord-africains, pour qui les ennemis d'Ali et de Fatima sont à combattre au même titre que les infidèles, ce à quoi réfère le terme *roumi***,** qui n'est pas restreint au monde chrétien. Lyazid est exclu du monde des musulmans (de la *chiâ***)** et compte désormais parmi les *roumi-s***.**

« Ils ont tué nos enfants à dessein
Tu sais ce qui nous est advenu de nous
Il les a mis tous à mort par le fer
Il les a exterminés
La nouvelle arriva chez Lyazid
Au visage d'enfer
Il fut saisi d'un mal intense
Qui le tourmenta
Dieu le fit devenir roumi
Il mourut avec les chrétiens » (Id.)

C'est d'ailleurs cette dimension des *tiqsidin* qui est intéressante dès lors qu'elle véhicule sans le savoir une histoire refoulée. Le poète « sunnite », par la force des événements, relate l'histoire du chiisme portée par ses ancêtres d'Afrique du Nord mais, par-delà, il faut sans doute y voir une identification à cette mouvance et à ses héros. Que ce soit les juifs (ici cités), les Perses, les Berbères, les arabisés de la péninsule Arabique, il va de soi que ces derniers ne peuvent se reconnaître que dans la *shuûbiyya* prônant l'islam et l'ouverture aux non-Arabes et aux opprimés de façon générale, et non pas dans **la** qawmiyya prônée par les Omeyyades et favorisant l'ethnisme arabiste doublé d'une catégorie sociale exclusive et excluante détentrice du pouvoir.

En conclusion, je peux dire que les quelques idées énoncées ci-avant montrent que cette littérature est facteur de cohésion sociale, d'humanisme, de réalisme et de développement de l'imaginaire.
Symboliquement, il y a de toute évidence reconnaissance de soi et de l'autre dans un même espace social et culturel. Le décryptage de cette mémoire orale - constituée par des strates historiques - conduit à trouver les traces d'une pluralité autant linguistique que religieuse. Cette diversité et cette vision plurielle nous amènent à renouer avec notre diversité et notre pluralité culturelle, dont l'Oriental est partie prenante à coup sûr.

Bibliographie

• Arkoun, Mohammed, et al., 1978, L'Étrange et le Merveilleux dans l'islam médiéval, Association pour l'avancement des études islamiques, Paris.
• Berque, Jacques, 1919, « Essai d'une bibliographie critique des confréries musulmanes algériennes », Bulletin de sociologie et d'archéologie et de géographie d'Oran, n° 39, pp. 135-174 et 193-233.
• Dermenghem, Émile, 1955, Mahomet et la tradition islamique, Paris, Maison Bourges.
Djaït, Hichem, 1989, La Grande Discorde. Religion et politique dans l'islam des origines, Paris, Gallimard.
• Galand-Pernet, Paulette, 2000, Recueil de poèmes chleuhs, Paris, Klinsieck.
• Galand-Pernet, Paulette, 1998, Des voix et des lettres, Paris, Presses Universitaires de France.
• Genevois, Henri, 1967, La Légende d'un saint, Cheikh Mohand Ou-Lhoucine, Fort-National (Algérie), Fichier de documentation berbère.
• Hanoteau, L., 1867, Poésies populaires de la Kabylie et du Jurdjura, Paris, Imprimerie impériale.
• Jouin, Jeanne, 1971, « La mort de Moïse, poème en arabe dialectal marocain », Littérature orale arabo-berbère, n° 5, pp. 153-159.
• Lanfry, Jacques, 1973, Galand, Paulette [présenté par], « La mort de Moïse, poème algérien (dialecte kabyle) », Littérature orale arabo-berbère, n°6, pp. 263-272.
• Mabille, Pierre, 1962, Le Miroir du merveilleux, Paris, Minuit.
• Mammeri, Mouloud, 1980, Poèmes kabyles anciens, Paris, Maspero.
• Nacib, Youssef, 1988, Chants religieux du Djurdjura, Paris, Sindbad.
• Rizk, Charles, 1983, Entre l'islam et l'arabisme. Les Arabes jusqu'en 1945, Paris, Albin Michel.
• Todorov, Tzvetan, 1970, Introduction à la littérature fantastique, Paris, Seuil.
• Yacine, Tassadit, 1987, Poésie berbère et identité, Qasi Udifella héraut des At Sidi Braham, Paris, Éditions Maison des Sciences de l'Homme.

Professeur Abdelkader BEZZAZI
Université Mohammed 1er d'Oujda

Tradition orale et développement : rupture, continuité…?

Je ne saurais commencer cette intervention sans exprimer mes remerciements aux institutions qui nous ont permis de participer à cette rencontre, aux personnes qui en ont eu l'idée et, bien sûr, à toutes les personnes qui ont travaillé dur pour voir cette rencontre se concrétiser aujourd'hui dans cette honorable institution.

Par où commencer ?
Lorsque le patrimoine culturel est convoqué, les enjeux du débat sont toujours de taille. C'est l'une des raisons pour lesquelles, dans cette intervention, il s'agira plus de poser des questions que de prétendre proposer des réponses à ces questions.
Qu'il me soit permis de partir d'une idée qui semble plutôt simple si l'on en croit l'usage courant qui en est fait. C'est une idée largement partagée, une idée qui mérite d'être revisitée pour voir ce qu'elle comporte comme charge justifiant le lien organique entre la culture et le développement : « Il n'y a pas de développement sans culture ».
Cette expression est souvent reprise dans les débats, redite, récitée… comme si elle pouvait se « raconter » par elle-même. Justement, comme chacun le sait, des expressions comme celle-ci, plus elles sont utilisées dans des domaines éloignés les uns des autres, plus elles perdent quelque chose de leurs forces comme outils de réflexion dans le domaine qui les a forgées.

Ces deux termes (développement et culture) ne peuvent s'exclure l'un l'autre…
Pourquoi ?
Un processus de développement présuppose nécessairement que la culture s'y articule. C'est la nature même du processus, comme ensemble de transformations, qui donne un sens au devenir de la société. Ce cadre ouvre sans cesse des perspectives à de nouvelles facettes qui mettent en place de nouvelles forces, de nouveaux horizons par lesquels les citoyens entretiennent de nouvelles relations avec leur environnement socio-économique. A travers ces nouvelles relations, la culture acquiert de nouveaux ressorts qui la modifient progressivement au même rythme que les opérations qui sous-tendent l'évolution et, donc, le développement. C'est ce qui permet de maintenir la cohérence culturelle et l'équilibre des changements sociaux dans un cadre d'unité sociale.

Cette unité dépend, d'ailleurs, de la capacité de la société, sur le plan politique, à féconder les différences entre les aspects culturels des différents groupes : les différences culturelles propres aux groupes d'une société deviennent alors une source pour les intérêts communs. Dans ce cadre, ce qui semble en effet le moins bien partagé comme conviction, est la nécessité de disposer des « bonnes clefs de lecture » (L. Bertrand, 17) de chaque phénomène culturel.

Tradition orale : rupture / continuité ?

D'un autre point de vue, ce renouveau relatif aux relations générées par les processus du développement est, aussi, ce qui engendre une espèce de distance par rapport à la culture, en particulier celle qui relève de la tradition dite orale. C'est comme si celle-ci pouvait être considérée comme « figée » et c'est, donc, comme si elle devait être vue selon ses seules formes littéralement traditionnelles, dans le sens où elle relève du passé sans la moindre capacité à pouvoir s'inscrire dans le présent et encore moins dans le futur.

Nous savons tous, ici, que cela n'a pas de sens. Pourtant, ceci se manifeste dans des situations assez courantes comme réponses à plusieurs questions.
L'une de ces questions est la suivante : en quoi la tradition orale, par exemple, peut-elle être au service du développement ? La question est franchement rhétorique, car elle est systématiquement énoncée comme si les deux « univers » étaient incompatibles. C'est cela le paradoxe (relatif) qui explique cette autre tendance à se positionner du côté de la rupture par rapport au patrimoine culturel pris en charge par la tradition orale. Pourtant, un patrimoine est « un héritage du père »…
Qui oserait rompre avec l'héritage, le pays ou la maison du père ?
Qui pourrait prétendre savoir où aller sans savoir d'où il vient ?[1]

Le paradoxe dont je viens de parler, je pourrais l'exprimer de manière assez directe. Tous ceux et toutes celles qui ont mené des enquêtes de terrain pour réunir différentes formes de la tradition orale (contes, chants, poésie, proverbes, etc.) ont été, à un moment ou à un autre de leurs parcours de recherche, soumis à une interrogation parfois formulée et assumée par des sujets supposés savants : en quoi le patrimoine oral - par exemple les contes populaires (donc oraux) - peut avoir quelque rapport avec le développement ? Là, je pense que le terme « développement » est souvent mal compris ou, du moins, on n'en saisit pas l'un des paramètres qui me semble parmi les plus déterminants. J'y arrive.

Pour continuer avec l'exemple du conte populaire, je ne pense pas qu'il faille rappeler sa fonction socialisante, sa forte contribution à produire le lien social. Au-delà de cette fonction, le conte - auquel s'ajoutent la poésie et les chants - décrit le monde et les savoirs de l'homme sur ce monde. Tassaadite Yacine sait très bien parler de cette fonction ; elle le fait beaucoup mieux que moi. Je retiens un seul point en disant qu'il suffit d'interroger la constitution en un tout de l'ensemble des individus d'un groupe au travers des contes populaires comme univers de valeurs. Dès leur jeune âge, ces individus sont dans le sentiment fort d'appartenir à leur communauté.

La fonction socialisante assurée par le conte populaire est un véritable lieu de marcottage pour la naissance et la formation du sentiment d'appartenance à la société. Inutile de dire que c'est grâce à ce sentiment qu'une force incorruptible anime en chacun le désir de voir son groupe se développer. D'où vient cette force ? De ce que les contes enseignent par les univers des valeurs culturelles qu'ils véhiculent.

1- Nul ne sait où il va s'il ne sait d'où il vient (coll. Le Maroc oriental. Des portes du désert à la Méditerranée, 97)

Si les contes populaires, comme d'autres formes de la tradition orale que je n'ai pas le temps de convoquer ici, sont jugés « dépassés », il faut tout de même interroger ce qu'ils comportent comme valeurs universelles et, aussi, comme valeurs spécifiques à la communauté qui les a produits.

Voilà un exemple qui permet d'affirmer que ce qui semblait relativement paradoxal dans l'articulation des formes orales de la culture dite traditionnelle par rapport au développement, n'a plus la moindre raison d'être. Je peux même aller jusqu'à vous dire que la tradition orale en général, par un langage allusif, prend en charge des représentations pour des « affaires » graves[2]. Vous voulez en savoir un peu plus sur les modes organisationnels du groupe social ? Cette tradition orale en donne des représentations tout à fait cohérentes à travers, par exemple, les structures des unions conjugales, les relations et les formes de communication entre les membres de la communauté, les systèmes de don, de contre-don, d'échange, d'accueil, de parenté, etc. Bref, la fonction socialisante reste fondamentale pour que soit retenu ceci : nul ne peut prétendre à un statut de sujet individuel par rapport à sa communauté d'appartenance : je ne peux être quelque chose que relativement à ce destinateur irréversible et transcendantal[3] qui est la Société à laquelle j'appartiens ; je suis, enfin, un résultat de déterminations qui me sont en même temps internes (car il s'agit de mon être) et externes (car je fais partie des miens, de ma communauté.).

C'est bien à ce niveau que se consolide la constitution du groupe social autour des valeurs qui créent la confiance entre ses membres. Cette phase, on l'aura compris, impose un effort à fournir par tous : la créativité et l'innovation pour générer de nouvelles richesses à partir de celles qui sont héritées. Avec ces deux principes, toutes les formes de solidarité prennent leur place pour le bien-être et la survie du groupe[4].
Cette logique associe naturellement le culturel à l'économique. Elle oriente l'économique vers le social et le social vers de nouvelles perspectives du culturel : la récursivité y fonctionne pour justifier le lien organique entre la culture et le développement selon des configurations sans cesse renouvelées. Pour peu qu'on y regarde de près, la culture prédispose le développement à être cohérent à condition que l'ordre des priorités ne néglige jamais le culturel comme vecteur inévitable de l'économique.
Sinon, la culture finit toujours par rattraper l'économique si ce dernier ne lui prête toute l'attention qu'il faut.

Pour ne pas conclure…

J'ai pensé qu'il pourrait être utile de dire ces quelques notes, qui devront être développées par des références à différents supports et pratiques culturelles, et qui montrent que l'épanouissement de notre société est déterminé par l'enrichissement des connaissances et des savoirs que chacun peut acquérir grâce au patrimoine culturel.
Je vous propose ci-après deux considérations.

2- A. Bezzazi, 2008, 207-214
3- J.Cl., Coquet, 1984, 10
4- B. Latour, 2007, 18

1. La culture intervient dans les modèles de développement au moment même où il pourrait sembler qu'elle n'y soit pas aussi fondamentale que certaines autres conditions essentiellement matérielles. C'est justement parce que la culture n'intervient jamais comme condition indépendante dans la machine génératrice de développement ; elle intervient à chaque niveau du processus, non pas de manière ponctuelle, passagère ou partielle, mais de façon à traverser tout le processus à tout moment de génération et de création, aussi bien comme outil de travail que comme force de vérification des résultats attendus. La culture a tous les moyens de se constituer comme facteur qui rattrape le développement par son autorité sur le devenir social. Les significations de son épaisseur résident effectivement dans la nature des différents liens à l'intérieur des paramètres du développement.

2. La question principale que nous ne devrions jamais perdre de vue est comment notre société « se pense », s'assume, se représente et s'interroge sur son devenir. Il s'agit d'une sorte de repère qui implique d'autres questions : qui sommes-nous ? Que voulons-nous et que pouvons-nous faire collectivement ? Ainsi, la culture, au sens large, évolue pendant qu'elle éclaire et oriente les rapports homme/monde. Il n'y a pas de raison pour que l'effort analytique ne puisse pas éclairer ces rapports pour percevoir, de manière scientifique, les répliques qui s'annoncent comme réactions (ou réponses provisoires) à ces questions que notre société doit (devrait ?) se poser.

J'aurais aimé faire parler certains supports de notre culture à propos de quelques pratiques comme l'hospitalité (A. Bezzazi, 2003, 102) la *tamtumt* (le levain, A. Bezzazi 2002, 163-168), la solidarité prise en charge par la *twiza*, etc. Ce sont des figures qui prennent le relais pour mieux asseoir l'ensemble des fonctions de socialisation, de créativité, de création de richesses, d'instauration de la confiance, etc.
Mais je vois que même une matinée serait trop courte pour le faire.

Bibliographie

• Bezzazi, A., 2000, (en collaboration avec), Dictionnaire de langue et de culture marocaines (Maroc oriental), IREMAM/FLSHO.
• Bezzazi, A., 2002 « La tamtumt (levain) : usages et valeurs », Passerelles : Peuples, identités et langues berbères Tamazight face à son avenir. N° 24, (coll.), 2003, Le Maroc oriental. Des portes du désert à la Méditerranée, Anako.
• Bezzazi, A, 2003, « Corps et discours métissés dans la tradition orale de l'Oriental marocain » in Fintz, Cl. (sous la direction de), Le corps comme lieu de métissage, L'Harmattan.
• Bezzazi, A., 2008, « Mariage initiateur/initiation au mariage. Comparaison entre contes de l'Oriental et d'ailleurs », in Patrimoine en partage, Publication de l'Agence de l'Oriental.
Coquet, J.Cl., 1984, Le discours et son sujet, t.1, Klincksieck.
• Latour, B., (sous la direction de), 2007, Le dialogue des cultures, Actes Sud.

Professeur Ahmed SKOUNTI, Anthropologue,
Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat-Marrakech

De la patrimonialisation : son étendue et ses acteurs

La patrimonialisation est un processus complexe qui prend pour objet des éléments de la culture et de la nature, qui fait intervenir divers acteurs et qui est sous-tendu par de multiples enjeux. Il confère à ces éléments sélectionnés un statut social nouveau, les inscrivant ainsi dans une sorte de 'temps patrimonial'. L'inscription d'éléments du patrimoine sur les listes de l'UNESCO - qu'il s'agisse du patrimoine mondial ou du patrimoine culturel immatériel - ajoute à leur distinction nationale une dimension internationale.

Ce processus de patrimonialisation semble apporter une réponse au besoin d'enracinement des sociétés contemporaines en prise avec des changements inédits. Il comporte également une dimension économique sur laquelle Etats, communautés et individus ne se trompent pas. En invoquant quelques exemples, on essaiera de comprendre à la fois les logiques et les ressorts d'un phénomène à l'ampleur sans précédent dans l'histoire des sociétés humaines. Cela permettra de mieux appréhender le contexte dans lequel s'élaborent aujourd'hui les politiques patrimoniales.

Qu'est-ce que la patrimonialisation ?

Dans un texte récent, j'ai tenté une définition de ce processus désigné aujourd'hui sous le nom de patrimonialisation. Celle-ci « *peut être définie comme le processus par lequel des éléments de la culture ou de la nature deviennent, à un moment donné de l'histoire des sociétés, investis de la qualité de bien patrimonial digne d'être sauvegardé, mis en valeur au profit des générations actuelles et transmis aux générations futures. Il s'agit d'un fait universel nouveau tant par son ampleur sans précédent que par les enjeux qui le sous-tendent. C'est aussi un fait contemporain propre aux sociétés d'aujourd'hui travaillées en profondeur par des changements inédits dans l'histoire de l'humanité*[1] » .

Il s'agit donc d'un ensemble d'actions qui s'inscrivent dans le temps, d'où l'importance de la notion de processus qui implique l'idée de mouvement, de dynamique. L'acte de naissance d'un patrimoine peut avoir lieu au moment de sa création comme il peut intervenir bien plus tard. Dans le premier cas, on parlera d'un « patrimoine-né » tandis que dans le second, il se sera écoulé un certain laps de temps avant que la fonction ou l'usage patrimonial viennent supplanter ou s'ajouter à la fonction ou à l'usage initial de l'élément considéré.
Le meilleur exemple marocain qui puisse illustrer le premier cas est sans conteste la Mosquée Hassan II de Casablanca qui, à peine achevée et inaugurée, devint bien plus qu'un lieu de culte : un lieu patrimonial. Bien plus nombreux, les exemples qui illustrent le second cas de figure se présentent de deux façons : soit le statut de patrimoine se juxtapose à la fonction d'origine, soit il la supplante.

1- A. Skounti, De la patrimonialisation : comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines ?, Hespéris-Tamuda, vol. XLV : 19.

Entre la construction de la Mosquée Hassan à Rabat (XIIe siècle) et son classement au titre des monuments historiques (1922)[2] , il s'est écoulé plus de huit siècles. Le propre du processus de patrimonialisation est qu'il s'annonce par l'identification de tel ou tel édifice, objet ou élément de la nature ou de la culture comme digne d'être investi de valeurs qui contribuent à l'enracinement des sociétés ou à la conservation de leur cadre de vie et de leur environnement. C'est pour cette raison qu'il faut insister sur le caractère créé et construit du patrimoine.
Le patrimoine n'est pas ce quelque chose simplement là, en attente d'être identifié, reconnu et mis en valeur. Au contraire, ce sont les humains qui investissent tel ou tel objet ou élément, de valeurs qui en font un patrimoine digne d'être mis à la disposition des générations actuelles et transmis aux générations futures.

Le global au cœur du local

On a tendance à opposer le global et le local. Or, les transformations qui travaillent le monde depuis plusieurs décennies ont entrainé une redéfinition des frontières entre les Etats et les continents. Les flux transnationaux de personnes, de moyens de communications, d'informations et de contacts à grande échelle, font que le monde d'aujourd'hui est plus interconnecté que jamais. Il en résulte que « *l'affaiblissement du lien entre peuple, richesse et territoires modifie fondamentalement la base de la reproduction culturelle*[3] ».
La déterritorialisation en est une autre conséquence qui a un effet majeur sur les communautés et les individus plus que jamais liés par des connexions multiformes.

S'agissant de l'identification d'éléments de la culture ou de la nature considérés comme autant de patrimoines dignes d'êtres sauvegardés, on s'aperçoit qu'ils sont investis de significations nouvelles jusque-là insoupçonnées, plus encore aux yeux de ceux qui les ont créés ou qui les performent s'ils venaient à être consultés. On se rend compte ainsi que ce qui fonde le global est à la fois transcendance et immanence. La transcendance réfère à l'ensemble des valeurs humaines de partage, de tolérance et de rapprochement ; l'immanence renvoie aux valeurs locales d'exclusivité, de spécificité et de différentiation. Le global se niche dans le local et vice versa.

Les sites inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial (Convention de 1972) depuis près de quatre décennies et les éléments inscrits sur les listes du Patrimoine Culturel Immatériel (Convention de 2003) sont pleins d'enseignements à cet égard. Prenons deux exemples pour illustrer notre propos.
Le premier est l'ensemble architectural d'Aït Ben Haddou. Lorsqu'il est inscrit en 1987, le Comité du Patrimoine Mondial y reconnait « *un type d'habitat présaharien* » et « *un exemple frappant de l'architecture du Sud marocain* ». Voilà des valeurs culturelles matérialisées par une architecture de terre dans un contexte particulier, qui justifient la valeur universelle exceptionnelle pour laquelle le bien a été considéré comme digne de reconnaissance.

2- Dahir du 25 novembre 1922 portant classement de la Mosquée Hassan et de son minaret – Bulletin Officiel n° 529 du 12 décembre 1922, p.1745.
3- Arjun Appadurai, 2001, Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation, Paris, Payot, p. 92.

Le second exemple est la Place Jemaâ El Fna de Marrakech, d'abord objet de la première Proclamation des Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité en 2001, avant d'être inscrite sur la Liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel en 2008, après l'entrée en vigueur de la Convention de 2003. La place « *offre une concentration exceptionnelle de traditions culturelles populaires marocaines qui s'expriment à travers la musique, la religion et diverses expressions artistiques* ». Plus largement, elle témoigne de la vivacité, variable selon les types d'animations, de formes d'expression culturelle qui ont disparu, au Maroc comme ailleurs dans le monde : un espace de transmission, de divertissement, de récréation et d'inversement institutionnalisé de valeurs dominantes de la société. La spécificité de leur contenu et de l'espace-temps dans lequel elles se déroulent les hissent au podium de la reconnaissance internationale.

Dans les deux cas, l'universel trouve appui au cœur du local et en prolonge l'éclat au-delà de la société, du pays et de la région qui l'a vu naître.

Des acteurs multiples

Mais comment des objets, des édifices, des éléments de la culture ou de la nature en viennent-ils à être consacrés, aux yeux de la majorité, comme patrimoines ?
Par quel truchement sont-ils investis de la qualité de bien patrimonial digne d'être sauvegardé, mis en valeur et transmis ?
Les acteurs de la patrimonialisation ont reçu peu d'attention au Maroc. Le manque d'enquêtes de terrain dans ce domaine ne permet pas de disposer de données de première main. La diversité des situations ajoute à la difficulté d'appréciation tant chaque processus est unique en ce sens qu'il ne peut être reproduit ailleurs dans les mêmes conditions. La différence entre les processus qui ont cours dans le domaine de la nature et de la culture, dans celui du patrimoine matériel et immatériel, rend complexe toute tentative d'interprétation à visée holistique.

Nonobstant, les objets et éléments « patrimonialisés » montrent quelques pistes de réflexion intéressantes. Observons que l'essentiel de ce qui a été inscrit au titre des monuments historiques ou réuni au sein de collections de musées sous le Protectorat franco-espagnol au Maroc, a été le résultat d'une décision administrative exclusive. Les Marocains du début du XXe siècle semblaient faire leur le vers de Nass El Ghiwane :

« Ma hemmouni ghir errjal ila dha'ou
Wa lehyout ila rabou koullha ibni dar ».

« Ne m'importent que les hommes s'ils venaient à disparaître
Si les murs s'effondrent, chacun bâtit une demeure. »

Nombre d'édifices, d'objets et de formes d'expression culturelle se sont pourtant transmis. Cependant, leur transmission était intimement liée à une fonction avérée dans la société et nullement à un usage de type patrimonial au sens où on l'entend aujourd'hui.

Ce patrimoine identifié, réuni et conservé par les autorités du Protectorat faisait partie de cette mission civilisatrice qu'elle s'était assignée à l'endroit du peuple marocain.

Pour les responsables, il fallait faire vite car, comme l'écrivait, non sans ironie, E. Pauty : « *Les musulmans pour lesquels la fuite du temps n'est rien, laissent crouler leurs monuments avec autant d'indifférence qu'ils ont mis d'ardeur à les élever. Nous nous sommes donc substitués à eux pour garder les vestiges artistiques de cette civilisation brillante. Nous avons étendu le manteau protecteur sur l'ensemble du site, de la ville, au milieu duquel elle surgit aussi bien que sur les monuments* ».

Voila qui résume la politique de la France au Maroc en matière de patrimoine bâti et qui a permis la protection de nombreux monuments. Les autorités du Protectorat se substituent aux Marocains pour protéger leurs édifices de valeur architecturale, les objets de leur culture matérielle, les sites naturels majeurs de la même manière qu'elles se substituent à eux dans les autres domaines de gestion des affaires locales et nationales. Le Maroc indépendant reçoit en héritage des monuments historiques, des tissus urbains anciens, des sites archéologiques, des musées renfermant des collections d'objets. Il devient le gestionnaire d'un patrimoine plurimillénaire, depuis les sites préhistoriques et rupestres jusqu'aux tissages du XXe siècle, en passant par les vestiges et les témoins des époques intermédiaires. Ce patrimoine demeure longtemps le fait de l'Etat, particulièrement du Département ministériel de la Culture, et essentiellement tourné vers le tourisme.

Depuis un peu plus d'une décennie seulement, la notion de patrimoine commence à s'élargir et à être appropriée par de larges franges de la société. Les collectivités locales et les associations culturelles et de développement s'intéressent au patrimoine local et appellent à sa protection dans une perspective de valorisation. Les acteurs de la patrimonialisation deviennent ainsi de plus en plus nombreux même si la protection effective des sites et des objets ne s'élargit guère au-delà de ce qui est déjà recensé et sauvegardé. L'appel à la préservation du patrimoine ne se limite pas au niveau national.
L'attrait exercé par la reconnaissance internationale, à travers l'action de l'UNESCO, est de plus en plus grand. La mobilisation récente autour de la proposition d'inscription de Rabat et de la candidature du Festival des Cerises de Sefrou en sont des exemples édifiants. Le désir de voir le Ksar Assa, l'architecture moderne de Casablanca, les palmeraies de Figuig ou de l'oued Noun, à titre d'exemples, est tout à fait légitime. Le problème que posent de tels projets est qu'ils ne reposent pas souvent sur une véritable mobilisation des communautés directement concernées.

Or, qu'il s'agisse de Patrimoine Mondial (Convention de 1972) ou du Patrimoine Culturel Immatériel (Convention de 2003), l'implication des communautés locales détentrices du patrimoine considéré ne doit pas être une simple déclaration d'intention.
Ensuite, de tels projets ne sont pas le couronnement d'une véritable politique patrimoniale qui identifie, inventorie, protège, sauvegarde et met en valeur les richesses culturelles des régions d'élection. Ils ne sont pas cette « cerise sur le gâteau » qui viendrait donner de la visibilité à un travail continu, volontaire, assidu de préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Enfin, de tels projets de reconnaissance montrent que l'inscription sur les listes de l'UNESCO est l'objectif final recherché. Or, l'inscription d'un site sur la liste du Patrimoine Mondial ou d'un élément sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel, en même temps qu'elle est une consécration, constitue le début d'un long chemin de préservation et de sauvegarde.

Conclusion

Il a été question dans les lignes qui précèdent du processus de patrimonialisation, de son étendue et de ses acteurs. L'idée centrale, qui ressort de l'étendue du processus, est que le local et le global sont intimement liés.
Il n'y a de valeurs globales, universelles et générales que sur la base de valeurs locales, spécifiques et particulières. Le global trouve sa justification dans le local. Celui-ci recèle les attributs sur lesquels reposent ses valeurs.
La somme de ces valeurs locales porte ce qui est à la fois spécifique au site ou à l'élément considéré et offert en partage à l'ensemble de l'humanité. Ensuite, le cheminement de la gestion du patrimoine dans le cas du Maroc a été un tantinet sinueux. Il a identifié un héritage dont le Maroc indépendant est devenu le dépositaire.

M. GODOUNOU

Je donne la parole à la salle et je pose une question à Madame Tassaadite Yacine. En tant que fonctionnaire de l'UNESCO, je trouve que ce colloque très particulier, qui parle d'une Région alors que nous sommes à l'UNESCO plutôt habitués à nous occuper des Etats, est une démarche très positive. Je me suis beaucoup battu en Afrique pour la sensibilisation à la région, aux villes, aux localités. Je suis très heureux que l'UNESCO s'intéresse à cet aspect et accepte d'accueillir une telle manifestation.
Maintenant, la Région, oui, cela correspond à ma sensibilité personnelle. Mais ce particularisme des régions qui, comme en Afrique, se trouve parfois menacé du fait de traditions qui entrent en conflit à cause de ce qu'on a appelé les altérités ethniques, ne risque-t-il pas de poser problème ? Il est intéressant de savoir que toute mémoire est composée de strates et qu'il n'y a pas de mémoire unique et univoque : nous sommes toujours un mélange. J'aimerais que vous explicitiez cet aspect.

Mme YACINE

J'espère que cette question n'est pas un piège ! D'abord, je vais revenir sur ce que je n'ai pas eu le temps d'expliciter au début. En effet je n'ai pas précisé que nous sommes en Afrique du Nord, qui est de culture millénaire et que, dans cette vaste région qui va de Siwa aux îles Canaries, il y avait une culture et une langue, peut-être pas unique, mais plus ou moins comprise avec des diversités régionales, et qu'il s'est opéré des transferts de

populations. Ainsi, on retrouvera des tribus entières ou des fractions de tribus en Algérie et en Tunisie, appartenant à certaines populations que l'on trouvait au Maroc. Les Etats ont aujourd'hui instauré des frontières qui n'existaient pas par le passé, comme vous le savez. Ces populations circulaient avec une histoire, une mémoire et ont organisé leurs champs d'échange, à la fois politique et culturel. Aujourd'hui, ce n'est pas parce qu'il y a des frontières que la mémoire Nord-africaine doit être fragmentée, d'autant plus que cette culture et cette civilisation berbères était là bien avant les Etats, bien avant la colonisation. Quand on est en présence de cette richesse, qui existe au moins depuis le néolithique, la moindre des choses est de l'interroger dans ses différentes variantes !

Je travaille avec mon ami Abdelkader Bezzazi et je peux vous assurer que lorsque, dans le cadre des programmes d'échange, il vient faire un cours à l'Ecole des Hautes Etudes sur le conte chez les Beni Snassen, que je ne connais pas du tout n'y étant jamais allée, je retrouve à propos de l'Algérie des versions de ces mêmes contes, versions qui en éclairent le sens. C'est un travail à mener, pas seulement sur le conte, mais sur tout le patrimoine au Maroc et même dans certaines parties de la Lybie. Par ailleurs, et c'est cela que je trouve le plus intéressant, il serait très fructueux, dans le domaine qui relève du religieux de se pencher sur les *qaçaïds* qu'on appelle en berbère *tiqçiden*. On s'aperçoit en effet que celles-ci sont très largement partagées : on les retrouve ainsi au Mali, au Niger, au Maroc, en Algérie et évidemment dans le Sud tunisien.

Quand on interroge ce stock de la mémoire, on se rend compte que tout le monde se reconnaît dans Job, dans Abraham, dans Lazarre, dans Moïse, car on raconte cela de la même manière. Mais ce qui devient très intéressant, c'est de s'apercevoir que chaque groupe naturalise la version première du conte dans ses grands traits en le rapportant à sa propre histoire. C'est cela qui m'interpelle en tant que chercheure : comment ces contes, ces légendes ou ces récits religieux, se naturalisent et comment, au-delà de cette naturalisation, il y a communication.

Bien sûr, nous avons des régions strictement orales, comme dans l'Oriental et en Algérie, mais nous avons aussi une tradition orale transcrite et qu'on oublie. Par exemple, dans le Souss, nous avons des *qaçaïds* de 10 000 vers : vous vous rendez compte de ce que représentent 10 000 vers aujourd'hui sur la mémoire du religieux ? ! Ce qui m'intéresse, c'est d'inviter à se demander comment, dans ce monde de conflits, dans ce monde où l'on ne présente l'Islam que sous ce visage radical, voire barbare, il est possible en interrogeant l'histoire, de voir comment les communautés parvenaient à trouver du lien, d'étudier la manière dont étaient perçus les Juifs, les Chrétiens et comment on arrivait à trouver un lien au niveau, non seulement du religieux, mais surtout du politique. C'est le travail important à mener, bien sûr en partant des régions.

L'Oriental a été oubliée et méconnue. Peu de travaux ont été publiés sur elle et ce n'est qu'au siècle dernier, sous la colonisation, que quelques études ont été menées. Aujourd'hui, il faut faire connaître cette Région et, la faire connaître, c'est la faire communiquer avec d'autres Régions. La communication est essentielle si on ne veut pas régionaliser dans le sens négatif du terme. Je pense qu'on devrait régionaliser au sens positif, c›est-à-dire avoir constamment à l'esprit que si chaque Région doit se développer, développer sa propre culture, c'est pour pouvoir aussi échanger avec d'autres Régions.

C'est comme cela que l'on s'élève à un Etat, mais l'Etat ne doit pas être au-dessus et écraser les Régions. Ce sont les Régions qui font l'Etat. Ce sont les populations qui font les Etats,

qui construisent les Régions et qui doivent participer de cet échange. Quant à cette ethnicisation dont a parlé M. Godounou, c'est quelque chose de très nouveau. Il y a toujours eu des tribus en Afrique, il y a toujours eu des groupes et ils ne se sont pas toujours entredévorés. Il a fallu la découverte des marchés, il a fallu la colonisation, il a fallu inventer des phénomènes qui ont servi à alimenter, à exploiter des ingrédients intérieurs pour arriver aux catastrophes que l'on connaît. C'est en tous les cas mon point de vue.

M. GODOUNOU

Merci Madame Yacine. Nous allons prendre d'autres questions.

M. MOUJAHID

Je m'appelle El Houcine Moujahid. Je représente l'Institut Royal pour la Culture Amazigh (IRCAM) qui a été créé par Sa Majesté le Roi du Maroc il y a 10 ans. Parmi les prérogatives qui sont les siennes, il y a la défense et l'illustration des droits culturels linguistiques qui font partie de la troisième génération des droits humains. Je considère que la régionalisation avancée telle qu'elle nous est annoncée est un cadre conceptuel et politique propice justement pour poser des questions concernant le patrimoine culturel matériel et immatériel et son développement. Beaucoup a été dit sur cette question, mais c'est aujourd'hui qu'il y a des propositions programmatiques pour prendre en charge ce patrimoine matériel et immatériel. J'entends par patrimoine matériel tout ce qui est monuments, remparts et autres bâtiments qui tombent aujourd'hui souvent en désuétude et pour lesquels il y a des programmes de restauration, mais il y a aussi le patrimoine immatériel à savoir la poésie, le chant et les autres formes d'expressions telles qu'elles ont été convoquées par les conférenciers.
La question posée est de savoir comment, dans le cadre de ce programme de régionalisation, faire de ce patrimoine et de son développement une force économique pour les producteurs de ce patrimoine, qui sont lésés et dont les droits d'auteur, pour les poètes ou les artisans par exemple, sont spoliés et ne sont pas encore mis en valeur. Comment faire de ce patrimoine un vecteur de développement économique et social au profit à la fois des producteurs et de la régionalisation. C'est une interpellation à toutes les institutions et aux agents concernés par la culture et le développement, car, en parlant de culture et de développement, on parle aussi de l'économie de la culture.

M. GODOUNOU

Merci Monsieur, nous avons bien compris votre question. Je donne la parole à M. AZOULAY.

M. AZOULAY

Je voudrais poser une question aux professeurs Yacine et Bezzazi en rebondissant sur ce que vous disiez, Madame. La mise en perspective à la fois des Régions et des populations n'est pas nécessairement antagoniste, elle est positive car on peut la voir aussi dans le

cadre d'une dynamique et d'une dialectique qui se développent d'une façon ordinaire et normale. J'ai été impressionné par les propos des deux universitaires que vous êtes et je veux poser la question de savoir pourquoi et comment dans notre système d'enseignement et d'éducation, cette vision, cette approche, cette réalité que vous avez décrite avec talent est plutôt inscrite aux abonnés absents ; nous sommes dans une logique qui a été une logique de réécriture, de reconfiguration et, de temps en temps, d'amnésie et nous n'en sommes pas complètement sortis, ce qui n'est pas spécifique à nos régions : ça existe ailleurs. Comment peut-on éventuellement en sortir et voir les choses différemment ?

M. FROLLO

Je suis le représentant du Saint-Siège à l'UNESCO. Ma question est de savoir s'il ne serait pas plus efficace de parler de contemporanéité plutôt que de modernité, parce que, être moderne, c'est par rapport à qui et à quoi ? De plus, j'aime que l'on lie culture et développement, mais quelle est la définition du développement social ? Quand on parle de progrès, on entend progrès technique, mais la culture peut-elle progresser ? Je le crois, mais étant donné votre intelligence et votre expérience sur la question, je vous demande comment aller plus loin parce que je crois que même la culture traditionnelle peut progresser. D'ailleurs, j'aime la signature de la Région de l'Oriental : « Moderne par tradition ». Je trouve géniale cette affirmation.

M. BEZZAZI

En réponse à votre question, Monsieur le Conseiller, au sujet de l'enseignement, il est évident qu'il y a une absence de prise en charge par le système éducatif de la vision de la culture telle qu'elle est présentée ici. Il faut reconnaître que jusqu'à une époque très récente, tout ceci faisait partie d'un espace plutôt marginal dans tout ce qui est dressé dans ce qu'on peut appeler la culture dite savante.
Pour prendre un exemple, signalons qu'il y a à peine 20 ans, prendre un conte populaire comme support d'enseignement était franchement mal vu à l'Université, sauf si, bien entendu, on trouvait le moyen de détourner le caractère populaire du conte recueilli dans les montagnes des Beni Snassen (ce que personnellement je faisais). Mais actuellement une fenêtre s'est ouverte avec les nouvelles orientations de la réforme universitaire qui donne la possibilité aux Universités de monter leurs propres formations (qui, bien sûr, doivent être accréditées au niveau national) en tenant compte de la nécessité de s'ouvrir sur l'environnement socio-économique qui leur est spécifique. On voit ainsi se mettre en place des formations, mais qui ne sont pas encore suffisamment rôdées pour donner des résultats immédiats. Je parle en tous cas de l'Université d'Oujda.
Je réponds par la même occasion à la question de M. Moujahid, qui s'interroge sur la capacité d'une Région à faire du patrimoine culturel un vecteur de développement : eh bien, c'est la grande question ! Si l'on faisait une réponse claire et précise là tout de suite, je dirais personnellement que ce serait une supercherie. Nous sommes réellement dans un processus de réflexion pour voir comment les mécanismes, comment le processus fonctionne, afin de pouvoir dire de quelle façon la culture devrait connaître des développements au même titre que les aspirations dans ce domaine.

Mme YACINE

Par rapport à l'amnésie, Abdelkader Bezzazi a répondu, mais il me semble que tout le monde dans la salle ne connaît pas la réalité Nord-africaine. Il faut savoir que lorsqu'on évoque la tradition, les cultures traditionnelles dont vous parlez Monsieur, on parle d'une langue qu'on appelle amazigh ou tamazight - ça dépend s'il s'agit du masculin ou du féminin - c'est-à-dire le berbère, dont on ne voulait pas entendre parler. Cela est lié à la colonisation qui voulait faire accroire l'idée que pour s'émanciper il fallait mettre en avant une langue, une religion.
Tout ce qui n'était pas arabe était mal perçu, c'est le moins qu'on puisse dire, si ce n'est pas pire. Ce sont donc des populations restées à l'écart, perçues comme en marge de la civilisation et porteuses d'archaïsme, et l'oralité n'avait pas sa place dans tous les pays d'Afrique du Nord, pas simplement au Maroc, mais aussi en Algérie ; quant à la Tunisie, c'est encore pire avec 1 ou 2% de ces populations et la Libye n'en parlons même pas.
C'est un problème majeur qui n'est pas spécifiquement marocain, c'est toute la mémoire, toute la culture de cette région du monde qui est ignorée.
L'amnésie vient de là : on a sanctifié une langue, une religion et tout le reste n'était pas bien perçu. De plus, cela a été marqué par le fait que le premier à s'intéresser à l'oralité a été le colonisateur.
C'est frapper la question d'un deuxième tabou et les premiers autochtones qui ont essayé de travailler sur ces cultures et ces langues - je pense en particulier à Mouloud Maameri qui a commencé à travailler sur sa langue en Algérie, mais il connaissait aussi très bien la culture marocaine - ont été perçus comme les alliés du colonisateur. C'est ce qui explique que le fardeau ait été si lourd pour ceux qui ont voulu prendre en charge cette question.
Maintenant, au Maroc, un pas de géant vient d'être franchi ; en Algérie aussi, mais nous n'avons pas encore les moyens de faire progresser cette culture, comme vous l'avez si bien dit Monsieur, et d'en faire quelque chose de lié non pas à la modernité mais vers le monde contemporain.
Ce que nous faisons ici est essentiel : il faut d'abord commencer par rendre cette langue et cette culture visibles, les rendre égales des autres cultures et des autres langues et leur donner les moyens de se développer. Je vois ce qui se passe dans certaines Universités : on met le tamazigh au même niveau que l'arabe et le français. On le reconnaît, soit.
Mais il n'est pas normal de ne pas reconnaître que c'est le parent pauvre et qu'il reste dominé, qu'il a tout un arriéré à effacer et qu'il faut donc lui donner des moyens supplémentaires pour se développer. Là, j'insiste sur la confrontation des savoirs et sur la connaissance de ce qui se passe au-delà des frontières.

M. GODOUNOU

Merci Professeure. Je ne veux pas écarter la question posée tout à l'heure : comment peut-on aujourd'hui subvenir, compenser en quelque sorte, le travail des bardes, des poètes, de ceux qu'au Sud du Sahara on appelle les griots, maintenant que leur art est reconnu. Je pense que si vous avez posé la question, c'est que vous avez réfléchi à de possibles réponses.
A l'UNESCO, nous avons la Convention 2003 du patrimoine immatériel, qui prévoit des

programmes pour notamment distinguer et encourager les bonnes pratiques, et ce dont vous parlez relève véritablement des bonnes pratiques dans ce domaine. C'est par exemple ce que les Japonais ont mis en place depuis des décennies - les trésors humains vivants - et qui s'est diffusé ailleurs où l'on prend en charge dans un dispositif les détenteurs d'un savoir particulier.
Cette réflexion, nous continuons de la mener et, si vous avez réfléchi au problème, je vous encourage à faire des propositions car le secrétariat de la Convention est à la recherche d'idées.
Je donne à présent la parole à Madame l'Ambassadeure du Maroc.

Mme BENNANI

Je souhaiterais revenir sur la question d'opposition entre culture savante et culture traditionnelle. Monsieur Bezzazi a soutenu que les universitaires ne sont pas suffisamment armés pour oeuvrer pour la valorisation des cultures traditionnelles. Mais, dans tous les pays, il y a les programmes éducatifs officiels. Le propre de l'universitaire est de faire de la recherche et aujourd'hui tous les universitaires disposent de tous les appareils normatifs existants.
Monsieur Godounou a cité cette Convention sur le patrimoine immatériel, où il y a beaucoup de choses que l'on pourrait exploiter avec le soutien de l'UNESCO et, s'il y a une conscience de la nécessité d'aller dans ce sens de la part des universitaires, il y a moyen à travers les chaires UNESCO, si vous en créez une, de mener une réflexion sur la question. Vous pouvez ainsi avoir l'accompagnement et l'expertise de l'UNESCO et, dans le cadre de ces chaires UNESCO, on doit créer des réseaux entre chaires similaires.
Dans ce cadre, on peut développer et la réflexion et la recherche sur ces questions. L'universitaire - je vous parle en tant qu'universitaire et je ne vous fais pas de critiques - ne doit pas rester les bras croisés. Il doit donner une impulsion et il faut qu'il infléchisse le mouvement ; il suffit d'en avoir conscience.
Pour ce qui est du Maroc, il y a la volonté politique d'aller dans ce sens, mais il faut que cette volonté politique soit traduite à tous les niveaux et pas seulement au niveau de l'Etat. Il y a un instant, Monsieur Godounou a dit que nous sommes à l'UNESCO au service des Etats et non des Régions.
Ici en l'occurrence, la Région est entourée par le Conseiller et par l'Ambassadeure de Sa Majesté le Roi ; donc l'Etat accompagne les efforts de la Région (applaudissements et approbation de la salle). Ce n'est pas contradictoire, d'ailleurs lorsque Monsieur M'barki a voulu organiser cette manifestation, il n'a pas frappé tout seul à la porte de l'UNESCO, il est passé par les canaux officiels : c'est comme cela que les choses doivent se faire et il n'y a aucune opposition, bien au contraire.

M. GODOUNOU

Je partage tout à fait ce point de vue. Je suis un défenseur de cette position.
Nous devons à présent laisser la place au deuxième panel.

Madame Farida MOHA
Journaliste, modérateur

Merci de nous avoir dit comment la culture permet de changer le regard, ce regard que l'on peut porter sur l'autre, et de nous avoir donné l'exemple des textes oraux de cette mémoire, de cette histoire méconnue des populations d'Afrique du Nord, de la Méditerranée, Madame Yacine, une histoire que vous disiez commune et millénaire, qui rappelle l'esprit de tolérance, de convivialité entre les religions monothéistes, qui est facteur de cohésion sociale, de lien entre les communautés.
Vous avez parlé de quelque chose de très intéressant : la circulation des mémoires. Il faut juste rappeler que les frontières restent fermées pour l'Oriental et c'est peut-être le bon moment pour dire : ouvrez les frontières pour permettre cette circulation des mémoires. Cette diversité, cette pluralité, est essentielle, dites-vous, pour donner de la lisibilité aux Régions et au développement du Sud de la Méditerranée.

Nous passons le relais au deuxième panel qui s'intéressera à l'articulation entre patrimoine et développement local et régional.

Panel 2 : Quelle articulation entre patrimoine et développement local et régional ?

Intervenants :
- M. Abdelmalek FIZAZI, archéologue, expert-consultant auprès de l'Agence de l'Oriental ;
- Pr. Mohamed BENBRAHIM, ancien doyen (Université Mohammed Premier d'Oujda) ;
- Pr. André DELL, Pr. Marianne COHEN, et Mlle Gwenaelle JANTY, doctorante (Université Paris VII - Denis Diderot) ;
- Pr. Abdeslam MIKDAD (Institut National d'Archéologie et des Sciences du Patrimoine)

Modérateur : Mme Mechtild ROSSLER
Chef de l'Unité de Politique Générale et de Réunions Statutaires (UNESCO).

Abdelmalek FIZAZI
Archéologue, expert-consultant auprès de l'Agence de l'Oriental (Rabat)

La reconversion de la friche industrielle de Jerada en un parc muséologique minier : un projet de patrimonialisation au service du développement

Un bref éclairage sur les friches industrielles

Notre propos n'est pas une réflexion théorique sur les friches industrielles, mais la présentation d'un exemple du début d'un processus d'une réhabilitation d'un site minier et de ses infrastructures dans la Région de l'Oriental, au Maroc.
Les friches industrielles sont la matérialisation même de la crise économique et industrielle d'une activité et d'un territoire :
• cessation de la production de charbon dans de nombreuses régions européennes (Nord-Pas de Calais, Asturies, Pologne, Ruhr…) et marocaines, comme à Jerada ;
• chantiers navals (Saint-Nazaire par exemple) ;
• abattoirs (Marseille, Lyon…Casablanca)…
Représentant des réserves foncières importantes, elles constituent également une valeur patrimoniale historique pour le territoire, ceux qui y vivent et qui sont « en devoir et en droit » de les préserver et de les transmettre, surtout quand cela peut s'inscrire dans des projets portés aussi bien par les pouvoirs publics que par les collectivités et associations locales, ainsi que par des entreprises privées.
Leur reconnaître cette valeur patrimoniale est donc devenu une obligation et ce depuis le milieu du siècle dernier, suite à l'impact sur les territoires occasionné par les changements économiques.

Jerada : un centre minier
à 100 km de la Méditerranée,
et l'extrême Nord-Est du Maroc

Un site historique unique

A 60 km au Sud d'Oujda, Jerada se trouve dans un synclinal hercynien du massif des Horst de l'Oriental.
Dès 1908, et avant la signature du traité de Protectorat (1912), le géologue français Louis Gentil, envoyé en prospection, relève les premiers signes du bassin houiller de Jerada. Le gisement de charbon ne fut découvert qu'en 1927, globalement sur quelques 25 km d'Est en Ouest et sur une largeur de 4 km du Nord au Sud. Il était le premier et unique bassin de charbon du Maroc et devait produire un anthracite de bonne qualité calorifère.

Son exploitation systématique, utilisant les moyens techniques modernes nécessaires après le creusement et l'aménagement du premier puits, s'opère à partir de 1936.

Jerada (1945) : la cité ouvrière

Jerada : Cité des cadres et de la maîtrise
avec son architecture de village européen

Une ville minière & une mosaïque de populations

Le site se trouve dans un pays d'éleveurs (transhumants le plus souvent) et d'économie extensive, à la convergence des tribus Bni Yaala, Zkara, Oulad Sidi Ali Bouchnafa, Bni Guil, et Bni Mathar, qui lui fournissent sa première main d'œuvre.
Jerada devait également recevoir des bras venus des lointains Haouz (Marrakech) et Souss (Taroudant, Tiznit) ou de plus près, de Taza ou encore du pays Guelaya (Nador), pour lui fournir sa population de « gueules noires ».

Ses cadres et sa maîtrise sont d'abord belges et français, puis marocains dès les années 60.
Son « urbanisme ségrégationniste », qui sépare cadres et maîtrise (européens) de la population « indigène » et ouvrière, se développe dès le début de l'aménagement du site.
Une ville créée ex-nihilo naît avec l'exploitation minière.

Jerada : 1975

Jerada : 2008

Une entreprise privée et une politique sociale avancée

La mine fut exploitée dans un premier temps dans le cadre d'une « Société Chérifienne » aux capitaux franco-belgo-marocains, qui devint « Charbonnages Nord-Africains » (CNA) puis « Charbonnages du Maroc » (CdM) au capital appartenant à 100% au BRPM (Bureau de Recherches et Participations Minières).
Cependant, dès 1990, les difficultés apparaissent et exigent des solutions.

La nécessité de la réhabilitation

Elle fut entamée par l'engagement de plusieurs opérations et ce bien avant la fermeture de la mine :

- construction de la Centrale Thermique ;
- requalification et réaménagements urbains ;
- construction d'un complexe artisanal (financée par l'Agence de l'Oriental) ;
- encouragements à la PME.

Atelier Mécanique, Ajustage, Chaudronnerie :
exemple de reconversion et d'encouragement à la PME

Grand Terril & nouveaux aménagements urbains

La fermeture de la mine & sa reconversion

Le gisement de charbon de Jerada devait progressivement « s'épuiser » et le site minier connaître des problèmes sociaux et économiques dès le début des années 1990.
La cessation de l'exploitation et le licenciement des mineurs s'est opéré en quatre phases, par tranches d'âges, du 1er juillet 1998 au 1er juillet 2001. La reconversion mettra longtemps à se mettre en marche, sous l'impulsion des pouvoirs publics, pour aboutir à l'élaboration d'une étude de réhabilitation et d'aménagement globale.

Le Parc Muséologique Minier : un projet porté par deux Ministères et par l'Agence de l'Oriental

Au mois de mai 2011, une étude est lancée. Elle a pour objectif de réaliser un recensement précis des bâtiments, infrastructures et équipements, ainsi que de tout le matériel technique qu'ils renferment ou qui composent leur environnement. Elle devra également établir un diagnostic de leur état physique et un planning de restauration-réhabilitation quand cela est jugé nécessaire, parce qu'ils sont proposés pour être inscrits à l'inventaire au patrimoine national et protégés par un texte, en tant que monuments patrimoniaux destinés à faire partie du futur parc muséologique. L'étude précisera également la situation juridique de toutes ces composantes et le statut foncier du site à aménager. Elle fournira les éléments de la procédure pour appuyer son inscription à l'inventaire du patrimoine national, comme une première étape en vue de :
• l'élaboration de la loi de protection et de classification comme monument historique ;
• l'élaboration d'une vision muséographique pour la future infrastructure culturelle ;
• la proposition d'un business plan pour sa réalisation.
Un regard sur les infrastructures du site montre toute sa richesse et la diversité de ses composantes mais, en même temps, l'importance de la tâche et du défi à relever pour reconvertir le site et réaliser cette institution d'un nouveau genre dans l'Oriental.
Le site présente ainsi des composantes très diversifiées :
• Puits 1 et ses infrastructures, la mine image,…des éléments essentiels du futur projet.
• Siège 5 et Puits 2, avec leur salle des machines d'extraction, celle des compresseurs, la salle des pendus … le chevalement, la laverie… les terrils à aménager (boiser ?).

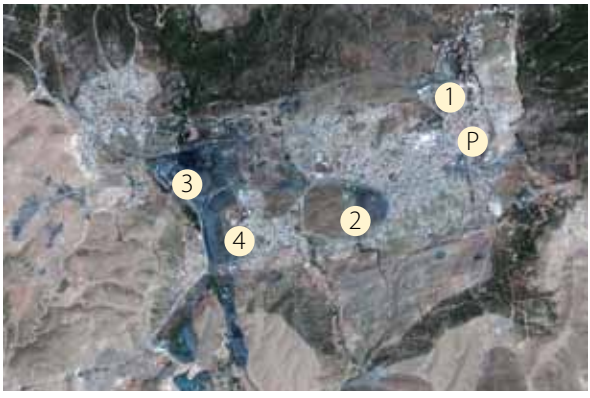

1- Siège Puits & Mine-Image
2- Grand Terril
3- Siège du Puits 2
4- Terril
p- Siège Provisoire & Local du Musée actuel

Site minier Jerada : Hassi Blal

Chevalement Puits 1

La Mine-Image : centre de formation
des nouveaux mineurs

Mine-Image : Salles de formation, chariot, galerie…

Mine-Image : Coupe schématisant les veines de
charbon et les galeries d'exploitation

Siège 5, Puits 2 : Salle des machines, Chevalement,
laverie, « Salle des pendus », Descenderie, Terril.

Puits 2: Salle des machines, Chevalement, Laverie

Baraquement de la « Salle des pendus » (vestiaire des mineurs) & cheminées de la Centrale Electrique

Jerada, Puits 2 : Laverie et bande passante

Un centre d'animation urbaine et un lieu de production et de consommation culturelle

Ce centre commencera par une unité classique qui s'ingéniera d'abord à sauvegarder et à présenter les collections de la mémoire de la mine et de ceux qui y ont vécu :
• des collections techniques, ethnographiques et historiques (archives, costumes, arts et traditions …) ;
• des collections géologiques et minéralogiques .

Des expositions permanentes donc, tout d'abord, mais surtout des expositions et des productions culturelles diversifiées dans un espace polyvalent ouvert sur le territoire, sur la région et, au-delà, vers les institutions similaires et toutes celles qui interagissent dans le domaine culturel à l'échelon national ou international.

Collection minéralogique pour le futur musée

Collection minéralogique

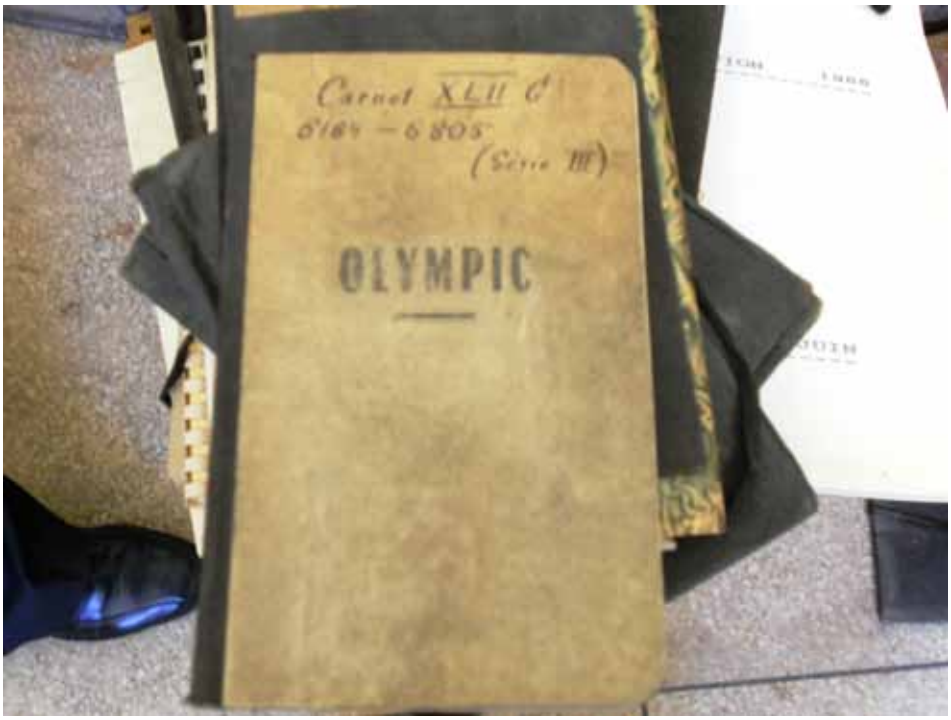

Divers objets des collections du futur Musée

Exemple en voie de réussite pour animer un territoire, réaménager un espace et le décontaminer :

Terril Park à Nœud-les-Mines (Nord de la France)

Professeur Mohamed BENBRAHIM
Ancien doyen, Université Mohammed Premier d'Oujda

Pratiques communautaires identitaires et développement local ; cas du Pays de Talssint (Oriental marocain)

Avant-propos conceptuel

Dans son acception universelle (Convention UNESCO, 1972), le patrimoine désigne les biens naturels ou culturels existant sur un territoire défini. Par analogie, la notion de patrimoine véhiculée par le discours intellectuel et celui du sens commun renvoie à l'accumulation des savoirs savants, savoir-faire, traditions orales, pratiques populaires, biens symboliques et immatériels, aux sites historiques, et aux produits culturels. Il s'agit de tout un répertoire de production culturelle, historiquement accumulé pour constituer un ensemble de réservoirs référentiels des identités. L'addition des spécificités naturelles de caractère local contribue à la construction et à la conception d'un patrimoine à caractère universel (Desvaillées, 1998).
Au Maroc, et jusqu'à très récemment, le mot qui désigne le patrimoine et la culture (*Al-turâth*) a davantage un lien avec le contexte religieux, essentiellement lié à l'héritage livresque de la civilisation arabo-musulmane, donc un rapport au temps sacré plutôt qu'aux temps historiques. Le patrimoine y est plutôt de nature immatérielle, spirituelle, mais concurrencé de plus en plus par un patrimoine matériel dans son acception universelle. Cependant, quelle que soit l'origine des objets qui constituent le patrimoine, exhumé ou vivant, ce sont les regards du présent qui lui confèrent sa qualité patrimoniale, selon un processus et des motivations variées.

Les mutations de ces dernières décennies conduisent à accroître les processus de différenciation conférant aux espaces, ruraux et urbains de nouvelles spécificités et les propulsant dans des dynamiques de recomposition. Le patrimoine et la revalorisation de l'héritage s'érigent en préoccupations collectives dans la construction des projets de territoire. Tout ce qui a trait au fait patrimonial et culturel semble gagner petit à petit en visibilité, les manifestations culturelles (festivals, musiques, *moussem*,…) se multiplient à cette fin. Les territoires se chargent de positivité, déclinant de multiples images de réconciliation ou de compensation identitaire voir de « réveil identitaire ».
Le patrimoine est partout et en tout.
Ce mouvement s'accompagne d'un élargissement constant des objets considérés comme patrimoniaux, mais aussi des acteurs impliqués dans le processus de patrimonialisation qui s'étendent aux collectivités territoriales, aux associations et aux entreprises. Ce qui remet le débat sur les spécificités du patrimoine et de la culture, un débat qui n'est pas propre aux disciplines des sciences humaines et sociales, mais qui concerne aussi les milieux de l'aménagement et de la politique.
Cependant, le débat autour de la question patrimoniale n'est pas propre au Maroc, mais semble être engagé dès le dernier quart du siècle dernier en Europe et en Amérique du Nord, avec l'inauguration d'une étape nouvelle dans la prise en considération du fait patrimonial et de la culture (Convention UNESCO, 2003, Sauvegarde du patrimoine culturel im-

matériel) dans la diversité culturelle et le développement durable, à l'ère de la mondialisation. Pour appréhender ces changements, les approches scientifiques du fait patrimonial et du développement ont simultanément évolué, manifestant deux grandes tendances selon deux types d'approches.

1. L'approche « valeur économique »

A ce propos, X. Greffe (1990) propose une évaluation de la valeur économique du patrimoine, au travers d'une analyse de la corrélation entre développement économique territorial et mobilisation du patrimoine. L'auteur dissocie ce qu'il appelle « *une demande de services* » et une *« offre de support ». « L'offre est au départ l'offre d'un support qui ne produit a priori qu'un seul service, le droit de regard ou, à la limite, le droit de visite ; elle ne devient offre de services et n'entre en adéquation avec la demande que si le détenteur du capital entreprend de l'organiser* ».

D'autres, Barrère et al. (2005), ne considèrent plus le patrimoine comme une collection d'objets, mais comme un rapport social, une institution, à l'inverse du courant néoclassique orthodoxe qui considère le patrimoine comme un ensemble de «*stocks à valeur économique*» ou « *stocks d'opportunités* ». Ils font ainsi l'hypothèse que le patrimoine peut être compris, non plus en termes de coût, mais en termes d'externalités positives, « *de biens communs* ». Le patrimoine est ainsi défini comme un « *ensemble, attaché à un titulaire (individu ou groupe) et exprimant sa spécificité, ensemble historiquement institué d'avoirs transmis par le passé, avoirs qui sont des actifs matériels, des actifs immatériels et des institutions* ».

2. L'approche « ressource »

Considéré comme moteur des constructions et du développement territorial, le patrimoine est appréhendé comme une ressource spécifique territoriale et prend son sens dans les synergies qui se créent à l'échelle du territoire. Néanmoins, « *les ressources ne sont pas également réparties dans l'espace, mais (que) tous les espaces ont "potentiellement" des ressources… à condition de les faire émerger et les valoriser au mieux* » (Pecqueur, 2002).

La notion de ressource spécifique acquiert alors un nouveau statut qui l'inscrit au cœur de la dynamique territoriale, « *en abordant la question du patrimoine sous l'angle de la ressource territoriale, nous sommes en mesure de mettre en balance ces deux facettes de l'objet, en tant qu'outil du développement territorial : à la fois un facteur potentiel de la croissance économique, confronté à la conjoncture marchande et un élément fondateur de la dynamique socioculturelle locale qui s'inscrit dans l'histoire de la collectivité* » (François et al. , 2006).

Pour notre propos, nous retiendrons que le développement territorial est un mouvement culturel, économique et social qui tend à augmenter le bien-être d'une société. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire, ce qui est créateur de développement économique. Il met l'accent sur l'initiative, la créativité et l'innovation, et fait appel à la dimension patrimoniale comme étant le vecteur de développement et comme composante pour donner un élan à l'économie locale et régionale. Enfin, l'intégration des ressources patrimoniales d'un territoire dans une dimension

temporelle participe à la construction d'une prospective territoriale, au travers des valeurs associées. Dans ce cadre de références, plutôt que d'aborder en priorité des questions théoriques délocalisées et de réflexions générales, nous pensons utile de partir de nos investigations de terrain et des préoccupations qui peuvent soulever des revendications patrimoniales et de développement. On se propose, à travers le cas du Pays[1] de Talssint, dans la Région de l'Oriental marocain, de montrer comment la culture et le patrimoine, s'appuyant sur des sentiments d'appartenance par des pratiques communautaires identitaires[2], de type *moussem*, participent au développement local.
Comment donc se manifestent ces pratiques ? Quels sont les enjeux de développement local qu'elles mettent en scène ? Enfin, quelles sont les perspectives et les propositions d'action en matière de valorisation du patrimoine du Pays de Talssint, dans le cadre de la Région de l'Oriental, à l'aube du XXIe siècle ?
Telles sont les questions qui structurent cette étude.

Le Pays de Talssint : pays unique aux facettes multiples !

Aux confins du Haut Atlas oriental marocain au Sud et des Hauts Plateaux au Nord, dans la Région de l'Oriental, les spécificités de climat, de relief et l'histoire ont créé des conditions de vie assez originales pour former une entité territoriale qu'on appelle le Pays de Talssint (Fig. 1). C'est une étendue immense, environ 26 000 km^2, avec une densité inférieure à 7 hab/km^2, où la steppe à alfa imprime au paysage une morne physionomie, favorable à la pâture des troupeaux de moutons et de chèvres.

Fig. 1: Carte de situation du pays de Talssint

Elle regroupe, sur le plan administratif, trois Communes rurales : Talssint, Boumerieme et Boulchaouen, avec 46 douars totalisant 33 338 habitants en 2009. 7 098 ha relèvent du centre administratif et chef-lieu de Talssint, dépendant de la Province de Figuig, dont le siège se trouve à environ 200 km au Sud-Est. C'est un pays essentiellement villageois : aucune ville de taille moyenne ne ponctue son espace aussi étendu.
Son unité réelle transparaît dans la dominante pastorale qui est l'activité ancestrale des hommes. L'élevage traditionnel de type pastoral, marqué par la mobilité des troupeaux et des hommes, vivant encore une partie de l'année sous la tente, d'une part, et par la persistance de vastes territoires à usage collectif, d'autre part, reste sans aucun doute l'un des marqueurs forts de l'identité régionale.

1- Un pays est constitué de Communes ou de groupements de Communes. Il forme un territoire de projet caractérisé par « une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale ».
2- L'identité, en tant que concept opératoire pour la recherche en sciences sociales, se situe à l'intersection active des dynamiques majeures produites par les individus et par les groupes dans leurs rapports tant sociaux que spatiaux (Di Méo, 1994). Elle concerne toutes les formes d'interactions qui les animent et constitue une construction permanente et collective. Cette identité qualifie aussi l'espace géographique et ses territoires du fait des interactions très puissantes que l'Homme entretient avec les cadres matériels et symboliques de sa propre vie. Cette identification scrupuleuse des groupes à leurs territoires se retrouve dans nombre de sociétés vernaculaires, telle la tribu des Aït Seghrouchen, objet de cette communication.

Le Pays de Talssint est cependant connu par l'entité humaine qui le peuple : les Aït Seghrouchen du Sud (Aït Hammou), figure vivante, redoutable, précise, dans l'esprit des habitants du Sud-Est marocain et de l'administration française du Protectorat au début du XXe siècle, contre laquelle elle marqua d'un saut glorieux sa résistance pendant le premier quart du siècle dernier (1907-1934).
Le mot Talssint, Talsint ou Talsinnt[3], en Tamazight, est composé de «Tal» (tala : source) et «sin» (isen : masculin de Tisent, le sel), ce qui veut dire : la source salée. Le Pays de Talssint est d'ailleurs connu pour ses sources, douces et salées, très dispersées dans le territoire, autour desquelles s'organise la vie des nomades comme celle des sédentaires.
C'est un pays au climat rigoureux, avec des hivers très rudes qui laissent de longues semaines la neige sur les hautes crêtes des montagnes (et nourrit un grand nombre de sources), dont l'économie rurale des mauvais pays fidèles aux pratiques pastorales est tournée chaque jour davantage vers la production de l'herbe, l'élevage du bétail, et le développement de la petite propriété ; avec une population laborieuse, hospitalière et trop réservée.
Pays pauvre et longtemps isolé du circuit des échanges (réseau routier), en contraste avec tout ce qui est plus au Nord, à l'Ouest et au Sud, où l'on se presse d'émigrer. C'est un territoire dont les habitants ont une forte conscience d'appartenance, où se mêlent des réalités de nature physique et physionomique, mais également des traits socio-historiques et culturels qui en font un espace différent des espaces voisins.
Enclavé et marginalisé par rapport au reste du Royaume, le Pays de Talssint a longtemps vécu replié sur lui-même, n'offrant à ses habitants qu'une alternative : vivre au pays ou tenter l'aventure en émigrant. Les réalités économiques expriment nettement cette individualité géographique : le marché de Talssint, où descendent les produits du pays à la rencontre des produits du dehors, montre une dépendance presque totale de la population à ce qui vient de l'extérieur. Tels sont les traits de cette physionomie régionale, familière à tous ceux qui connaissent le domaine du Haut Atlas oriental.

Cependant, ce pays qui se définit et se limite ainsi, présente une véritable originalité, aussi bien dans les conditions du milieu naturel et d'exploitation que dans les conditions d'établissement et de peuplement ; c'est un territoire de sainteté et de convergence des repères identitaires multiples et variés. Il a été dès les temps préhistoriques une grande voie de passage ayant fixé précocement le peuplement. Il présente des paysages patrimoniaux très originaux, diversifiés et complexes qui lui confèrent une richesse inégalée. Cette originalité transparaît à travers ses sites naturels et culturels relatifs aux reliefs et à leur géologie spécifique, à la préhistoire et l'art rupestre encore inédit, au patrimoine hydro-agricole et architectural, au patrimoine religieux et cultuel bien préservé, à l'artisanat et aux anciens métiers, au patrimoine artistique et aux traditions communautaires, etc.
C'est un creuset de multiples identités qui font sa force et sa richesse et exercent un attrait important sur l'Homme avide d'environnement naturel et d'exotisme, donc un terrain favorable aux revendications patrimoniales et à la manipulation des données archéologiques et historiques.

3- La plupart de nos noms de lieux étant antérieurs au XIXe siècle, leur sens s'est souvent obscurci ou effacé, au profit parfois de réinterprétations spontanées ou "savantes" plus ou moins fantaisistes. Il est vrai que dans le vaste domaine de la toponymie, les difficultés ne manquent pas.

Cependant, le Pays de Talssint connaît un très faible investissement dans le domaine de la recherche scientifique ; les quelques travaux qui existent concernent des investigations géologiques minières et pastorales.

L'âme Seghrouchni

Dans le Pays de Talssint, les hommes conservent le souvenir de coutumes, de traditions et de faits, qui remontent loin dans l'histoire du pays, mais sont presque toujours tributaires de l'appartenance ethnique homogène des Aît Seghrouchen[4]. Nom tiré d'une légende ayant pour héros le saint Marabout Moulay Ali Ben Ameur[5], ancêtre éponyme, descendant d'Idriss II, fondateur de la ville de Fès au IXe siècle, dont il fait un foyer d'art et de culture islamique.
Après la mort d'Idriss II, le pouvoir se divise entre ses enfants, au moment même où le Maroc est menacé au Nord par les Omeyyades d'Espagne et à l'Est par les Fatimides ; les derniers Idrissides s'affaiblissent, perdent peu à peu leur domaine et finissent par être chassés de Fès.

Soutenu par les tribus amazighes, Moulay Ali Ben Ameur se réfugie plus loin dans le Pays de Talssint, où il puise dans la vie rude que ce changement lui impose. Réputé pour sa haute science religieuse et sa sainteté, il réussit à grouper autour de lui les tribus de ce pays et celles des régions de Fès et Taza, qui l'ont soutenu dans sa fuite et lui reconnaissent l'allégeance. Il prêche durant sa vie la réforme des mœurs du pays et de son peuple, encore plus ou moins primitif, et l'enseignement de l'Islam. Il meurt en 1191 (559 de l'Hégire). L'attachement de la confédération des Aït Seghrouchen à leur ancêtre est encore vivace, et le rôle qu'il joue dans la vie quotidienne est très important ; c'est un repère pour tout un chacun et un prolongement des tribus qui se réunissent chaque année pour l'honorer, au cours du moussem qui se tient près de Talssint. Il continue après sa mort à protéger sa communauté et même à faire des miracles. Moulay Ali Ben Ameur est invoqué par les Aït Seghrouchen dans toutes les circonstances, beaucoup de seghrouchnis portent le nom d'Ali en guise d'attachement à leur ancêtre et à sa protection continue.

Ce peuplement démontre une profonde unité, soudée autour de la religion, de la ruralité, du conservatisme politique et des liens tissés au long de l'Histoire, qui ont construit et pérennisé un réel et profond sentiment d'appartenance, reposant sur des traits socio-culturels, socio-politiques et économiques. Aujourd'hui, les Ait Seghrouchen se divisent en deux groupes :
• le groupe du Nord, composé des Aït Seghrouchen d'Immouzzar et de Sidi Ali, qui occupe le massif montagneux de Tichouk et une partie de la région de Taza ;
• le groupe du Sud (les Aït Hammou), le plus important, installé sur les derniers chaînons orientaux du Haut Atlas oriental et sur les Hauts Plateaux.

4- Ce sont des tribus amazighes qui appartiennent à la grande famille ethnique des Zénètes descendants des grands nomades venus de l'Est, qui firent leur apparition en Afrique du Nord à la fin de la période romaine. Leur confédération s'est formée vers la fin du XVIe. siècle.
5- Les sources sont très peu bavardes sur ce personnage. Dans un tel milieu, légende et histoire ne font qu'un, alors que l'oralité et les hagiographies sont les principales sources historiques. Ce Saint aurait desséché un chacal qui dévorait une brebis (Sghr : faire sécher ; Ouchen : chacal).

Le moussem de Moulay Ali Ben Ameur : une géographie du sacré et du profane

Au Maghreb comme au Moyen Orient, le moussem désigne l'anniversaire d'un saint et par extension le pèlerinage célébré en cette occasion ; il est obligatoirement lié à un lieu[6]. C'est un phénomène durable, perpétuant une tradition qui remonte à plusieurs siècles, constant mais non pas figé puisqu'il a connu des changements et des évolutions à travers le temps[7]. La démarche pèlerine est partagée d'ailleurs par l'ensemble des religions monothéistes.

Au Maroc, au-delà de l'événement rituel, le moussem désigne la foire commerciale annuelle qui se déroule généralement sur les lieux du pèlerinage, et la fête qui l'accompagne.

Le moussem de Moulay Ali Ben Ameur est une pratique intense dans tout le territoire[8] des Aït Seghrouchen et un exemple d'événement communautaire, empreint de mysticisme et d'ancestralité qui se tient annuellement en fin de saison d'été.

Photo 1 : Site du moussem de Moulay Ali Ben Ameur

Les festivités de sacralisation se déroulent dans les deux sites de Tameslemt et de Ghezouane, abritant tous deux le tombeau du Saint, ce qui lui vaut le qualificatif de «Saint au double tombeau». Mais c'est à Ghazouane que se tient la grande procession du fait de la nature du site topographique, sous forme de dépression de col plus aérée, la grande foire commerciale et la fête Bowdar (Photo 1).

C'est bien d'abord une fête pour honorer le Saint, mais aussi une fête tout simplement. Le moussem constitue néanmoins l'occasion unique pour toutes les tribus Aït Seghrouchen de se retrouver, d'échanger des nouvelles, de resserrer les liens familiaux, de trouver une épouse, bref de se sentir une part de la communauté. Et pour les sédentaires, c'est aussi l'occasion de rencontrer tous ceux qui habitent loin et que l'on voit rarement.

Le temps du Saint, ou pèlerinage

Comme le moussem est censé célébrer la mort du Saint, sa date suit le calendrier solaire qui depuis longtemps a fixé le rythme des travaux des champs et des déplacements des pasteurs de la montagne vers la plaine. Il a donc lieu à date fixe, généralement la deuxième

6- La plupart des travaux (historiographie coloniale) ont abordé la question relative aux moussem et pèlerinage, à travers l'étude de la sainteté ou du soufisme, ou bien encore à travers celle des lieux sacrés ; le terme pèlerinage est d'ailleurs parfois utilisé pour désigner le lieu et non la manifestation.

7- Malgré l'arrivée de l'Islam au Maghreb, le pèlerinage à la Mecque n'a pas occulté la vivacité des moussem locaux. De même, le développement de la mystique musulmane, le soufisme, à partir du IXe siècle, a donné une impulsion définitive au culte des saints.

8- Bien que l'autorité spirituelle de chaque saint au Maroc se soit exercée généralement sur un territoire au centre duquel rayonne sa tombe, l'influence de Moulay Ali Ben Ameur ne s'y est pas limitée. La nature nomade des Aït Seghrouchen et leurs déplacements - installations incessantes au cours de l'histoire - de même que l'installation de ses descendants en dehors du Pays de Talssint, ont contribué à l'élargir.

semaine de septembre[9], moment qui offre, apparemment, un temps de répit aux paysans qui ont rassemblé leur troupeaux et leur récoltes, mais aussi préparé les produits à écouler sur le marché annuel (produits agricoles, manufacturés, transformés, etc.) coïncidant avec la foire commerciale qui se tient sur les lieux du sanctuaire.
L'installation des tentes commence dès le mardi soir sur le site de campement, qui se tient sur le lieu du mausolée, juste après la clôture du marché (souk) hebdomadaire à Talssint. Le campement[10] s'étale sur une superficie qui dépasse ou égale 2 km^2, hébergeant des centaines de pèlerins. Chaque jour apporte d'ailleurs son cortège de nouveaux arrivants et les tentes se dressent toujours plus nombreuses, colonisant les moindres recoins, avec cependant une répartition bien orchestrée des différentes tribus.
L'affluence atteint son record le jeudi, c'est-à-dire la veille de la grande procession.
D'importants flux de circulation, de fidèles et de marchandises, de nuit comme de jour, sont générés mettant à contribution tous les moyens de déplacement (bêtes, camions, tracteurs, voitures, autocars, à pieds). Par sa dimension pèlerine, le moussem est un événement créateur de mobilité : c'est un événement «extra-ordinaire».

Les Aït Seghrouchen se réunissent par centaines venant de toutes les Provinces du Haut Atlas et du Moyen Atlas, voire aujourd'hui de tout le Maroc et de l'étranger. C'est le seul moussem de grande envergure dans toute la Région de l'Oriental.
La sacralisation du lieu du Saint est d'autant plus manifeste que tout seghrouchni (homme et femme) est appelé à se rendre à son tombeau[11] (pèlerinage) pour lui rendre hommage (le rencontrer), obtenir une intercession, une guérison, en somme sa « baraka ». Ce n'est d'ailleurs pas le contact avec le corps du Saint qui intéresse le pèlerin, c'est plutôt l'imprégnation du lieu (Mayer-Jaoven, 2000). L'intercession comprend des actes de prière, des offrandes et des sacrifices. Le pèlerinage au sanctuaire du Saint dure trois jours (jeudi, vendredi et samedi) et attire une foule immense de visiteurs et de fidèles. A l'occasion, les pèlerins visitent les tombeaux-mausolées de la femme du Saint Patron (Lalla Zineb) et de Sidi Ahmed Belkacem, son compagnon, tous deux édifiés dans le même cimetière.

L'offrande du sacrifice (Photo 2), qui a lieu le matin du vendredi dans le mausolée, est la cérémonie la plus marquante.

Photo 2 : Offrande honorant le Saint Moulay Ali Ben Ameur

9- Malgré le caractère fixe de la date du moussem, il reste qu'il est toujours l'objet de concertation des différentes tribus de la grande Confédération seghrouchnie ; il arrive d'ailleurs qu'il change de date après consentement.
10- Le mode de vie nomade, via le campement, s'inscrit dans la continuité de la personnalité du Seghrouchni. Mais la tente du pèlerin ne ressemble pas à celle du nomade : ici l'espace domestique s'ouvre sur le public.
11- Le tombeau de Moulay Ali Ben Ameur reste un lieu saint pour tous les seghrouchnis et sa visite s'effectue aussi en dehors du moussem, avec une affluence notable surtout le vendredi, jour de la grande prière hebdomadaire, et les jours de grandes fêtes : Aïd al Fitr (à la fin du Ramadan), Aïd al Adha (sacrifice du mouton) et Aïd al Mawlid (anniversaire du Prophète Sidna Mohammed). Les fidèles procèdent de temps à autres à une « ziara », visite qui consiste à égorger un animal en offrande au Saint pour lui exprimer que le vœu qui lui a été formulé a été exaucé, ou bien pour lui faire prière.

Il s'agit du sacrifice d'un chameau ou d'un taureau, honorant le Saint et marquant le dévouement des Aït Seghrouchen à leur ancêtre. La viande de cette offrande est vendue aux pèlerins par les desservants, en guise de dévotion. Néanmoins, chaque famille de pèlerins est censée sacrifier un mouton ou une chèvre en cette occasion et préparer le manger du pèlerinage, souvent offert aux visiteurs et aux invités.

Photo 3 : Pèlerins effectuant le tour du mausolée en portant l'étendard du Saint

La tradition veut que les pèlerins de chaque tribu portent une draperie ou tunique (l'étendard du Saint) en offrande avant leur départ. Le cortège, en tête duquel figure l'étendard, est mené par les jeunes hommes de la fraction qui scandent le parcours de haltes auprès des pèlerins, au cours desquelles ils interpellent et offrent des voeux, en chantant et en invoquant le Saint au rythme des tambourins que laissent raisonner les chefs de files. Arrivés au mausolée, les pèlerins font le tour[12] (doura) du site avant de déposer l'étendard sur le tombeau du Saint, puis ensuite les chants et les invocations se poursuivent sur la terrasse du mausolée. Cette procession, qui fait le tour du site, est emblématique de ce bouclage sur l'identité et l'appartenance seghrouchnie (Photo 3).

Le temps du Seghrouchni, ou fête Bowdar

Des réjouissances profanes se mêlent toujours au pèlerinage. A travers le campement, hommes et femmes chantent des cantiques honorant le Saint vénéré et passent de longues veillées à faire rythmer leurs tambourins (bendir), dans une ambiance de fête et de réjouissance familiales. Mais le coeur battant du moussem est ailleurs, avec les places réservées au sein des campements au chant et danse «Bowdar» (danse des pieds) que chaque tribu exhibe ordinairement mais qui, le soir venant, entre en compétition sur la scène réservée à cet effet, entourée d'une foule immense de fans et de supporters (Photo 4).

Photo 4 : Danse Bowdar

Après le pèlerinage du Saint, le chant «Bowdar» représente une consécration hautement investie par les seghrouchnis, qui excellent au cours de l'année à composer les poèmes et à perfectionner le chant et la danse afin d'être au rendez-vous cyclique du moussem. Ce chant polyphonique traduit un rite musical ancestral illustré par une poésie dont l'écriture peut être improvisée.

12- Ce rituel évoque le tour effectué par les pèlerins à La Mecque.

Les thèmes de Bowdar illustrent la réalité quotidienne et passée, heureuse ou malheureuse. Comme le Pays de Talssint est une terre de nomades, le chant est donc ici le moyen « naturel » d'exprimer un sentiment, de manifester une revendication, ou de rendre grâce au ciel et à l'ancêtre éponyme Moulay Ali Ben Ameur. Le chant Bowdar rendait hommage aux grands cavaliers et puissants guerriers que furent les Aït Seghrouchen, notamment à l'occasion de leur lutte contre l'occupant français, période très marquée de leur résistance armée qui reste au cœur de leur histoire chantée et dansée; c'est d'ailleurs une danse guerrière en premier lieu.
Le chant Bowdar est un art d'une beauté farouche, où le répertoire des hommes et des femmes est rigoureusement différencié, enrichi de leur sensibilité personnelle. Hommes et femmes font entendre leur voix et de leur union naît le chant, à la fois doux et puissant, protecteur, fragile et éternel. C'est le chant de tout un peuple, indifféremment pratiqué dans les fêtes de village ou les cérémonies du moussem, derrière lequel il se reconnaît et se retrouve. Le pratiquer ou l'écouter, reste le meilleur moyen de garder la mémoire de son histoire.

Les compétitions entamées autour de la pratique Bowdar et sa mise en scène par les différentes troupes de tribus Aït Seghrouchen sont l'occasion d'exprimer son identité, mais aussi sa participation effective à l'entretien du patrimoine artistique musicale communautaire. Les poèmes composés à l'occasion sont de nature à redonner force et croyance dans la société seghrouchnie, mais aussi une manière d'organiser et d'éduquer le peuple.
La place structurant le déroulement de la compétition Bowdar occupe une position centrale au sein du campement du moussem ; cette centralité spatiale et matérielle concorde avec une centralité culturelle identitaire des Seghrouchnis. L'espace sacré s'organise autour de deux pôles diamétralement opposés : le mausolée et la scène du chant Bowdar. Géographiquement éloignés l'un de l'autre, les deux pôles ne sont que deux dimensions d'une même réalité sacrée. Ainsi, le temps du Saint s'accorde au temps du Seghrouchni dans une exaltation sans limites qui dessine un nouveau paysage et une ambiance envoûtante difficile à décrire.

La foire commerciale annuelle

Depuis longtemps, le moussem est l'occasion de grandes foires commerciales qui attirent un nombre important de commerçants de l'extérieur du pays, se déplaçant spécialement pour l'événement. Elles offrent l'opportunité du négoce et des échanges de produits apportés par chaque tribu et par les commerçants étrangers ; on y vendait ou échangeait des produits agricoles, manufacturés, des armes et autres.
Ces foires traditionnelles se sont adaptées avec le temps, passant du commerce traditionnel basé sur l'échange à des formes plus diffuses, avec toujours un impact sur la physionomie économique locale. Aujourd'hui encore, sur le site du Saint, les commerces étalent leurs produits divers provoquant le désir du pèlerin et du visiteur (Photo 5, page suivante).
Le moussem est l'occasion d'un «souk de baraka» où tout ce qui s'y trouve est prodigieux grâce à la «baraka» qui émane du sanctuaire attenant. Les pèlerins se doivent de rapporter chez eux des fragments de la «baraka» du Saint en guise de souvenir de leur visite et parfois de l'offrir à des proches qui n'ont pas pu se rendre au sanctuaire.

Pendant 5 jours viennent s'y croiser non seulement les hommes mais également les biens, entraînant des transformations matérielles importantes et souvent durables. Le temps du moussem est celui de la rencontre et de l'échange, comme il est celui de la distraction et du défoulement, par l'ambiance festive qu'il crée au sein de la communauté ; les femmes et les fillettes sont vêtues de leurs robes traditionnelles et portent leurs beaux bijoux, parées le plus souvent de dessins au héné.

Photo 5 : Un aspect de la foire commerciale du moussem

Le moussem affiche donc une vocation de rassemblement des tribus Aït Seghrouchen autour de leurs particularités et de leurs valeurs communes. C'est un mélange d'euphorie et d'extase, baigné dans l'atmosphère irréelle créée par des centaines de tentes et une multitude de lumières qui donnent au gigantesque campement l'allure d'une ville.

Le moussem de Moulay Ali Ben Ameur et les enjeux de développement

Autour du moussem se jouent des enjeux qui dépassent le seul registre cultuel et sacré. L'attention portée à la séquence sacrale, qui forme sans doute le noyau dur de l'événement, occulte souvent les multiples registres du social, de l'économique et du spatial, qui sont également concernés et transformés.
Pour une société nomade à forte dominance de déplacement, le temps des fêtes n'est pas si fréquent. Le moussem est donc l'occasion de fêtes et de divertissement ; il participe à créer le lien social qui cimente la société seghrouchnie. Depuis l'indépendance du Maroc, on cherche souvent à associer des manifestations alternatives (commémorations nationales par exemple) qui visent à imposer d'autres identités dont le référent national s'oppose à la dimension locale du moussem. Mais le moussem reste une expérience sociale intégrale, inscrite dans le cycle de vie des Aït Seghrouchen.

En dehors du centre administratif de Talssint, dont la création remonte à l'installation de l'administration française du Protectorat, les agglomérations de Ghezouane et de Tameslemt abritant le mausolée du Saint Moulay Ali Ben Ameur semblent devoir leur développement et leur maintien au moussem. Bien entendu, le centre de Talssint a su en profiter dans la mesure où il abrite le marché (souk) hebdomadaire régional où sont drainés les produits de l'extérieur, avant la tenue du moussem ; il constitue d'ailleurs un pendant écoorganique de l'événement en matière de stock de marchandises et de produits à écouler sur le site du Saint.
La tradition orale conserve encore dans son répertoire l'ampleur des foires commerciales et le flux des marchandises à l'occasion du moussem, constat encore vivant à notre époque, dont l'enjeu économique reste indéniable. L'afflux de plusieurs centaines de fidèles et de visiteurs repose lui-même sur une mobilisation financière importante qui transforme momentanément la physionomie économique locale - quoique la majorité

dispose d'un pouvoir d'achat limité - concernant en particulier les montures animales, l'artisanat, les produits alimentaires, l'habillement, le matériel agricole et d'équipement pour les tentes, les ustensiles de cuisine et les produits fabriqués de tous genres (de plus en plus de matériel électronique, audio, vidéo[13], et des jouets pour enfants, du mobilier pour l'habitat semi-nomade), sans oublier le volet restauration.
De nombreuses activités au centre de Talssint sont liées à la présence du sanctuaire de Moulay Ali Ben Ameur et produisent des biens destinés aux pèlerins et aux visiteurs, notamment l'habillement, en particulier féminin et d'enfants, la bijouterie, les produits de beauté, etc. Des commerçants de Talssint nous ont confirmé que plusieurs de leurs confrères doivent leur fortune à la présence du sanctuaire, et insistent toutefois sur le dynamisme du centre à l'approche de l'événement. « *On arrive à faire la moitié du chiffre d'affaires pendant la semaine du moussen* », nous déclara un vieux commerçant dont la famille est originaire du Tafilalet, au Sud du Haut Atlas oriental, d'où provenait une grande variété de produits échangés ou vendus sur le site du sanctuaire, qui continuent d'ailleurs à remplir les étalages du marché hebdomadaire. Notons que, dans un contexte d'accélération des échanges, le moussem forme un point d'appui à la constitution de réseaux marchands.

La présence du sanctuaire de Moulay Ali Ben Ameur, par bien des aspects, semble avoir façonné l'histoire des localités de Ghezouane, Tameslemt et Talssint, même si des sources précises manquent pour étudier en détail la force du lieu. Néanmoins, comme nous l'avions constaté ces dernières années, sur le temps court (une semaine) le moussem façonne une nouvelle localité où s'entremêlent les territoires du sacré et du profane, mais aussi où les frontières entre urbain et rural s'estompent ou se déplacent. Le monde urbain (Talssint en particulier) sort de ses limites de ville pour s'installer temporairement dans un espace rural, auprès du modeste sanctuaire du Saint. D'ailleurs, la forte concentration de population et l'étalement de l'aire occupée par les pèlerins et les visiteurs poussent l'autorité territoriale (collectivité de Talssint) à le gérer comme une agglomération urbaine, faisant émerger un «espace public temporaire». Elle s'implique ainsi étroitement au déroulement de l'événement, participant à la coordination des actions (approvisionnement en électricité, en eau, contrôle de l'organisation du trafic et de l'ordre public, de la santé publique), et de plus en plus à intégrer des activités annexes (expositions, activités culturelles, etc.).

Sur un autre registre, celui du développement humain, la présence des sanctuaires du Saint à Ghezouane et à Tameslemt a donné naissance à des centres d'enseignement religieux, dont le plus réputé à l'échelle régionale reste celui de Tameslemt, qui date du XVIIe siècle (source orale), auquel sont référenciés de notables théologiens et hommes de sciences coraniques. Il continue encore de nos jours à former des «*foqha*», instituteurs coraniques, qui viennent d'ailleurs de plusieurs localités de la Région de l'Oriental et du Sud de l'Atlas. La prise en charge de ces deux centres d'enseignement et de formation relève de la zaouia de Ghezouane, qui collecte les dons et les offrandes lors du moussem, et des visites de fidèles au cours de l'année.

13- Aujourd'hui, la facilité avec laquelle les événements collectifs, telles la procession et les festivités Bowdar, peuvent être saisis à l'image, grâce à la vidéo, permet de prolonger ces moments de « bien ensemble » et de divertissement.

Ces enjeux et ces dimensions sont vécus en interrelation étroite avec le sacré. A travers eux peuvent se lire certaines évolutions spatiales, sociales, économiques et politiques qui affectent le territoire ; le moussem marque et différencie le territoire qu'il contrôle, ce qui définit réellement un nouveau substrat paysager et un capital patrimonial à mettre au profit du développement local.
A l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui dans le reste du Maroc, où les moussem se réduisent de plus en plus à des pôles touristiques de divertissement, la vigueur des Aït Seghrouchen fait que la dimension sacrée se maintient, avec une tendance à l'adaptation aux circonstances du moment.

Perspectives : valorisation du patrimoine du Pays de Talssint

Notre réflexion ponctuelle et thématique sur un aspect du patrimoine culturel (matériel et immatériel) du Pays de Talssint, les réalités et les enjeux, qu'il couvre, permet de prendre conscience de l'étendue du champ patrimonial de l'étude et de sa complexité, mais aussi de l'urgence de sa mise en valeur en tant que ressource spécifique territoriale.
Aujourd'hui encore, le moussem de Moulay Ali Ben Ameur manifeste toujours une vitalité indéniable. Il possède un fort pourvoir mobilisateur de fidèles qu'il réunit autour d'un lieu (sanctuaire) et d'une activité (Bowdar), tous deux chargés de sens, et convoque la société seghrouchnie à vivre temporairement ensemble tout en revitalisant collectivement la communauté. La disparition de ces pratiques communautaires ne semble pas pour demain et l'attachement à leur ancêtre éponyme et à leurs traditions, les Seghrouchnis le démontrent avec beaucoup de conviction.

En termes pratiques, et sur le long terme, la collectivité territoriale de Talssint entend bien promouvoir davantage et mettre en valeur cet événement cyclique qui constitue une ressource spécifique territoriale et une source de revenu local durable.
Mais, la mise en valeur de ce patrimoine ne peut être cernée et appréciée que si elle est mise en relation avec les autres facettes du patrimoine du Pays et de toute la Région de l'Oriental qui revient, en quelque sorte, à adopter une approche territoriale qui complètera l'approche thématique déclinée dans ce travail. Ce maillage permet de structurer l'offre sur le terrain, à l'échelle de la Région comme à l'échelle de territoires plus limités mais marqués par des spécificités, capables de confronter le contexte de la compétitivité territoriale par sa visibilité et son attractivité.
Or, pour l'heure, le patrimoine de la Région de l'Oriental est insuffisamment perçu et n'a pas encore fait l'objet d'un effort systématique et concerté d'identification, de consignation et de documentation, à même de décliner des projets de territoires où la ressource patrimoniale constitue à elle-même l'objet du développement.

Patrimoine du Pays de Talssint et offre touristque

Outre un patrimoine important qualitativement et quantitativement, le patrimoine du Pays de Talssint présente à la fois une certaine unicité et une grande variété patrimoniale. Il se distingue en effet nettement de ses voisins (oasis de la Province de Figuig, Hauts Plateaux de l'Oriental, moyenne Moulouya).

Cette double réalité doit permettre la réalisation de projets touristiques culturels de qualité, que se soit à l'échelle régionale nationale ou internationale, mettant en avant son originalité mais aussi son attractivité. Cependant, en évaluant de manière générale la place de ce patrimoine au sein de la valorisation touristique de la Région de l'Oriental, on peut se rendre compte de ce qui suit :

• l'absence de toute référence ou document (guide par exemple) régional mentionnant ce patrimoine (d'ailleurs, cette lacune aux échelles régionale et nationale est plus ou moins révélatrice) ;

• les thématiques du patrimoine du Pays de Talssint ne semblent pas avoir été identifiées ou reconnues comme des richesses de la Région de l'Oriental, au même titre que le patrimoine oasien ou les agrumes de Triffa par exemple ;

• au niveau de la communication régionale, un véritable manque est donc à combler pour faire connaître le patrimoine du Pays de Talssint au grand public ;

• Internet, vecteur d'information incontournable à l'heure actuelle, est utilisé de façon médiocre pour la mise en valeur du patrimoine de la Région de l'Oriental et, que ce soit sur les sites de l'Agence de l'Oriental, de la Wilaya, du Conseil de la Région, voire des Collectivités locales, le patrimoine en général, culturel en particulier, apparaît dans l'ensemble sous-médiatisé, ce qui rejoint le constat dressé sur les guides touristiques régionaux, une situation qui laisse supposer un intérêt tout relatif accordé au potentiel touristique de ce patrimoine ou bien une certaine méconnaissance de ce potentiel ;

• chez les acteurs du patrimoine et du tourisme, il semble que le concept de patrimoine culturel reste encore à découvrir et que l'intérêt de cette problématique reste à saisir, car il est assez peu valorisé et exploité touristiquement.

La sous-médiatisation et l'absence de mise en connaissance du patrimoine culturel dans les guides et les sites Internet à vocation touristique, semble donc correspondre à une réalité au niveau des actions de valorisation et de développement touristique (due probablement au caractère novateur et à l'originalité du concept de patrimoine culturel).

Comment contribuer donc, à partir de ce constat, à valoriser le patrimoine du Pays de Talssint, en vue du développement local et régional, dans le contexte du grand projet structurant touristique balnéaire de Saïdia, où l'arrière-pays est considéré comme l'une des priorités, d'une part, et, d'autre part, à développer le tourisme basé sur le patrimoine grâce à la récente approche du tourisme par la culture déclinée par le Ministère du Tourisme dans sa stratégie pour la décennie 2010-2020 ?

Actions pour la valorisation du patrimoine du Pays de Talssint : l'approche médiatisation

Aujourd'hui, l'image médiatique du patrimoine est en pleine mutation et les moyens modernes de la communication permettent à ce patrimoine de participer pleinement à la vie économique et sociale. En même temps, la médiatisation du patrimoine apporte un éclairage sur l'héritage commun.

Les pistes dégagées pour une meilleure mise en valeur du patrimoine du Pays de Talssint, valables pour d'autres territoires, s'organisent comme suit :

• déployer une dynamique autour du patrimoine du Pays de Talssint par l'amélioration de sa connaissance auprès du grand public ; à ce propos un ouvrage présentant le « Portrait identitaire et patrimonial du Pays de Talssint (Oriental marocain) » est en cours d'achèvement, avec une documentation qui combine textes et images, facilement accessible ;
• en parallèle, un site Web est en cours de finalisation, favorisant la médiatisation de ce patrimoine ; il complète d'ailleurs par l'image, le son et l'interactivité, l'ouvrage en question ;
• participer aux manifestations scientifiques et culturelles, à l'échelle nationale et internationale, par la communication et la publication, en vue d'une ouverture plus large sur le patrimoine du Pays de Talssint, ce qui, implicitement, demande à renforcer et étendre la recherche sur le patrimoine de la Région de l'Oriental ;
• réfléchir aux expositions itinérantes en développant une approche par l'image, permettant de saisir d'une autre manière les thématiques du patrimoine (approche posters) ;
• enfin, gagner en qualité du discours pour sensibiliser les acteurs du patrimoine et du tourisme, et travailler avec les associations et les collectivités locales.
Les deux dernières propositions sont à travailler sur le court et le moyen termes.

En guise de conclusion

Le moussem de Moulay Ali Ben Ameur est une forme illustrative du patrimoine culturel (cultuel) du Pays de Talssint, au cours duquel la ruralité des Aït Seghrouchen est mise en scène. C'est un patrimoine complexe où le sacré et le profane se croisent et se confortent, attestant le caractère identitaire des pratiques communautaires profondément inscrites dans la société seghrouchnie. C'est dire que ce pays possède de solides atouts susceptibles d'attirer un tourisme culturel et de découverte.

La démarche qui a prévalu dans ce travail s'inscrit dans le cadre théorique actuellement travaillé autour des notions de ressource territoriale et de développement local.
L'entrée par le thème du patrimoine et du développement révèle de façon renouvelée les dynamiques à l'œuvre dans le milieu rural et donc l'avenir de la géographie des territoires ruraux. Consacrée aux dynamiques territoriales, l'approche culturelle permet de considérer les relations entre culture et patrimoine, la place qui leur est accordée dans les politiques de développement, dans les pratiques associatives, étatiques et des collectivités territoriales, c'est-à-dire dans la dynamique et dans la recomposition des territoires ruraux. Ainsi, l'espace rural serait un lieu où s'affirme l'évidence patrimoniale.

N'est-ce pas là une façon de réhabiliter les cultures et les patrimoines ruraux, mais aussi la campagne marocaine ? Dans un contexte de concurrence généralisée entre les territoires, la qualité et l'innovation apparaissent comme des moteurs essentiels de la compétitivité. Ainsi, en prenant part aux dynamiques territoriales, le patrimoine acquiert un statut et une force renouvelée. Il permet aux territoires d'asseoir leur légitimité.
Néanmoins, il est essentiel de favoriser la recherche et la réflexion afin de développer une meilleure connaissance et une appréciation globale des attributs et caractéristiques des paysages patrimoniaux, de leur diversité et des composantes socioculturelles qui ont contribué à façonner ces paysages.

Cependant, s'il est indéniable que la dimension patrimoniale, au sens large, est une entrée pour analyser les dynamiques territoriales des espaces ruraux, celle-ci permet surtout de ne pas oublier que les campagnes ne sont pas seulement un conservatoire, mais que des hommes et des femmes y vivent : « *la culture des gens et la culture pour les gens tout d'abord* » écrivait Bernard Kayser (1977).

Références

• Barrère C., 2005, « Les dynamiques économiques du patrimoine », Barrère C., Barthélemy D., Nieddu M., Vivien F.-D. (dir.), Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine? - Paris, L'Harmattan, pp. 109-120.
• Bernard Kayser., 1977. Patrimoine et gestion de l'espace rural. L'exemple de l'Espinouse, Études rurales, 65 - Pouvoir et patrimoine au village.
• Desvaillées A., 1998. Cent quarante termes muséologiques ou petit glossaire de l'exposition. Manuel de muséographie, Paris, Séguier. pp. 228-229.
• Debarbieux, B., 1996, « Le lieu, fragment et symbole du territoire » - Paris, Espaces et Sociétés, n° 82-83.
• Di Méo G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle » - Paris, Espaces et Sociétés, n°78, pp. 15-34.
• Greffe X., 1990, La valeur économique du patrimoine. La demande et l'offre de monuments - Paris, Anthropos-Economica.
• François H., Hirczak M., Senil N., 2006, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources » - Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 5, pp. 683-700.
• Mayeur-Jaouen, C., 2000, « Tombeau, mosquée et zâwiya : la polarité des lieux saints musulmans », dans A. Vauchez (dir.), Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques, École Française de Rome, pp. 133-147.
• Pecqueur B., 2002, « Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activités ? », Revue Montagnes Méditerranéennes, n° 15, Mirabel, pp. 123-129.

Professeur André DEL, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val-de-Seine
Marianne COHEN, Gwenaëlle JANTY, Université Paris VII - Denis Diderot

Techniques numériques pour le patrimoine et le développement

Présentation

Une caractéristique singulière des techniques numériques est l'extrême diversité de leurs domaines d'utilisation. Cette extrême diversité d'emploi amène à des rencontres d'un anachronisme tout aussi affirmé que surprenant lorsque l'on déploie les techniques les plus modernes au service de ce qui nous ancre le plus dans notre passé : le patrimoine. Anachronisme à ce point surprenant qu'il pourrait mettre en doute la pertinence de leur emploi.
Dans les exemples qui suivent, nous nous donnerons une gageure supplémentaire en donnant pour objectif, comme pertinence d'emploi de ces techniques modernes, de réconcilier protection du patrimoine et développement économique local endogène.
Le cadre d'exemples que nous utiliserons est l'ensemble des travaux menés par l'équipe de scientifiques réunis autour du Professeur J.P. Vallat de l'Université Paris VII - René Diderot, qui intervient, à la demande de la Municipalité de Figuig, pour l'assister dans sa politique de protection du patrimoine avec pour objectif de demander l'inscription du site de l'oasis au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l' UNESCO. Le travail scientifique s'est développé classiquement à partir d'analyses historiques, géographiques, botaniques, de fouilles archéologiques et de relevés architecturaux.

L'oasis est caractérisée par une riche architecture de ksour en terre, une palmeraie irriguée par un complexe système de canaux et foggaras. L'ensemble des pratiques individuelles et collectives liées à la palmeraie, au réseau d'irrigation et aux ksour, constitue un patrimoine culturel immatériel important. Dans ce contexte, ce sont les techniques de modélisation de bâtiments et de cartographie numériques qui ont été principalement employées.

Modèles numériques d'édifices

Une part importante des travaux d'analyses pour constituer le dossier de demande d'inscription de l'oasis au Patrimoine Mondial de l'Humanité a porté sur son patrimoine architectural.

Relevés

Dans les maisons traditionnelles des ksour, il serait illusoire d'espérer, pour réaliser les relevés, mobiliser les logiciels de métrés utilisés couramment en architecture dans les projets de réhabilitation.

Fig. 1 : Carnets de terrain

Géométries non régulières, épaisseurs et alignements des murs variables, imposent un retour à la technique traditionnelle et éprouvée du relevé par triangulation (trilatération pour être plus exact). Le recours à un télémètre laser est ici la seule présence des technologies numériques.

Modélisation

Les mesures relevées permettent de construire un premier modèle numérique en plan, puis en trois dimensions, de la maison. Ce modèle numérique a plusieurs usages pour l'analyse de la typologie architecturale.
Le report des mesures permet de construire le modèle numérique de l'édifice qui sera d'abord utilisé pour les analyses architecturales nécessaires au dossier Patrimoine.

Fig. 2 : Relevé et modélisation d'une maison traditionnelle

Utilisations

La flexibilité du numérique a permis d'utiliser la même modélisation pour les panneaux d'information touristiques et d'accompagner ainsi la valorisation du site. La même modélisation a servi de base à la construction de maquettes de projets de transformation en maisons d'hôtes.
Dans cette déclinaison, les modèles réalisés sont enrichis de mobiliers et d'objets de décorations issus des inventaires, de manière à rendre les représentations réalistes et la maquette numérique visitable pour des visites interactives.

Il n'est pas utile d'approfondir le propos pour comprendre l'utilité de telles représentations pour la promotion touristique, mais aussi pour le soutien à apporter aux projets de transformations qui doivent être conduits dans le respect de la protection du patrimoine.

Fig. 3 : Projet d'aménagement en maison d'hôte : modèle et image numérique

Système d'Information Géographique (SIG)

La diversité des travaux de relevé et d'analyse effectués a rapidement fait apparaitre le besoin d'un archivage cohérent pour en assurer la restitution et produire les analyses pluridisciplinaires nécessaires. La disposition de cartes anciennes et une nécessaire cartographie des ksour pour en permettre la visite, l'analyse cartographique de l'évolution de la palmeraie, ont naturellement imposé le recours à un SIG commun. Au delà de ses capacités d'analyse, il s'avéra un dispositif précieux pour la production des cartographies thématiques et des illustrations, nécessaires à la réalisation matérielle du dossier de classement.
Simultanément à ces démarches scientifiques, une campagne de formation à la pratique des SIG pour différents agents (de la Municipalité, des offices de coopération et de promotion du patrimoine de Figuig) a été menée.

Fig. 4 : Altimétrie et zone de protection

L'objectif, à terme, est de mettre le SIG constitué pour le dossier de classement, à la disposition des acteurs locaux pour qu'il constitue un outil commun de gestion de la politique de protection du patrimoine et du développement urbain. Ce système d'information, partagé et utilisé par les différents intervenants locaux accompagnera la bonne gouvernance du développement urbain dans un souci de transparence et de justification des contraintes qui accompagnent les mesures de protection.
Un premier exemple d'utilisation du SIG pour accompagner le nécessaire développement de l'oasis, tout en préservant son patrimoine, a été réalisé pour l'étude des sites les plus aptes à accueillir un projet de ferme solaire. Trois sources d'information ont été utilisées : les données altimétriques du territoire de l'oasis, la localisation des principaux édifices patrimoniaux, le périmètre de protection proposé au classement UNESCO.
Un premier traitement des données altimétriques a permis de construire le modèle numérique de terrain (MNT), à partir duquel est établie la carte d'exposition solaire : pour chaque unité de surface est calculée son orientation géographique. Sont retenues comme unités de surfaces aptes à recevoir des panneaux solaires les orientations Est, Sud-Est, Sud, Sud-Ouest, Ouest (dégradés de jaune sur la carte). On calcule ensuite les zones de non co-visibilité où il est possible d'établir des constructions non visibles à partir des principaux édifices patrimoniaux (en vert sur la carte).

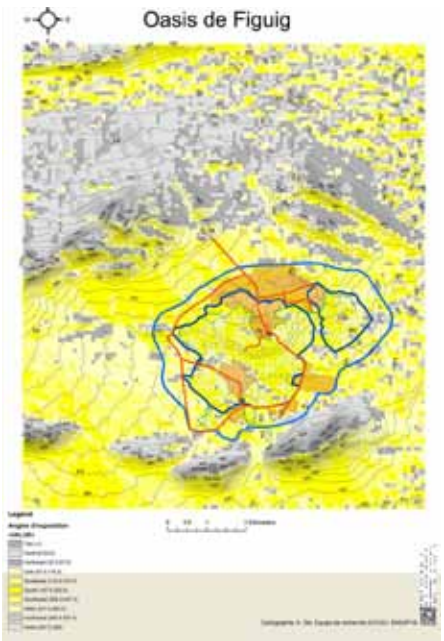

Exposition solaire des unités de surface

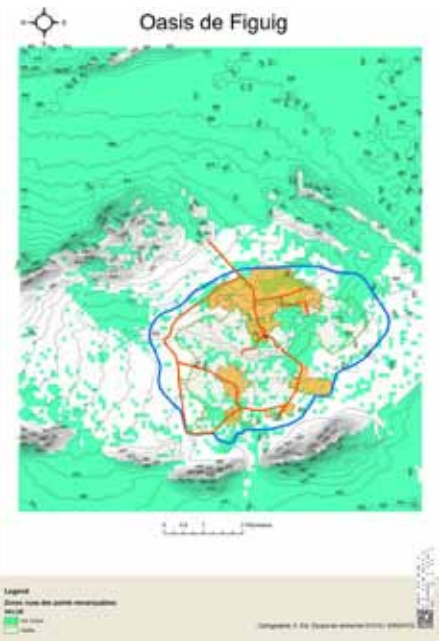

Co-visibilité des unités de surface

La combinaison logique des deux cartes, { zones propices } X { zones non visibles }, permet de déterminer le périmètre apte à accueillir des panneaux solaires avec une bonne orientation et non visibles à partir des édifices dont il convient de préserver les perspectives : voir le tracé de la zone propice à l'implantation de panneaux solaires en page suivante.

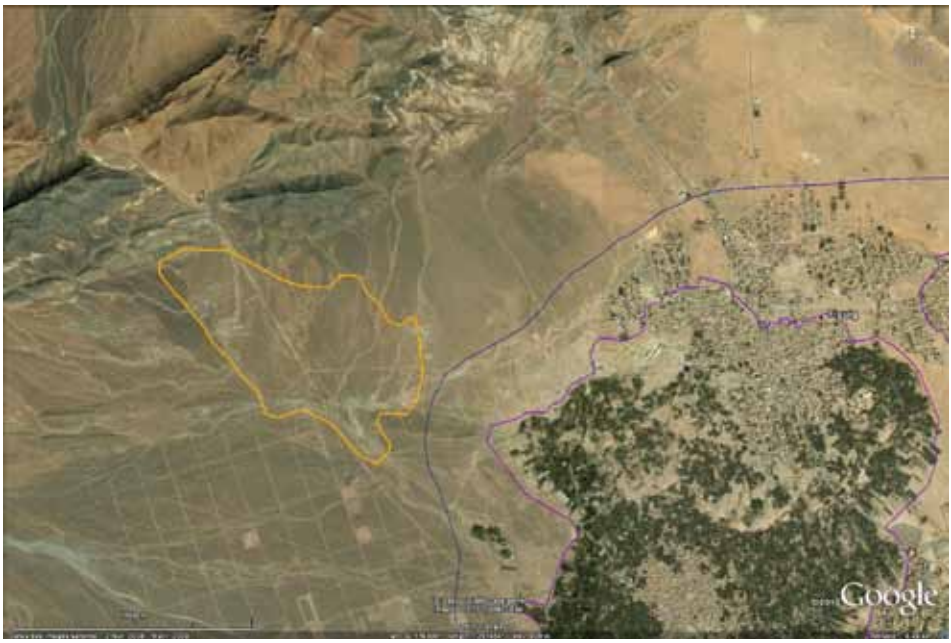

Fig. 5 : Détermination de la zone propice à l'implantation de panneaux solaires

Conservation et développement de la palmeraie de Figuig

En parallèle avec les travaux engagés par les historiens et les architectes sur le patrimoine bâti de l'oasis, Gwenaëlle Janty réalise, sous la direction de Marianne Cohen, une thèse de doctorat sur la palmeraie de Figuig.

La thèse porte sur les enjeux de conservation et de développement d'un paysage culturel agricole, ici la palmeraie.
Ce paysage culturel est constitué de jardins étagés méditerranéens, associés avec un système de gestion, des pratiques sociales et des savoirs locaux. Mais il est aujourd'hui confronté à des contraintes socio-économiques et environnementales qui poussent les habitants à abandonner la culture du palmier, voire à émigrer et à dépeupler l'oasis.

Fig. 6 : La palmeraie traditionnelle

L'enjeu de notre recherche est de parvenir à un diagnostic et à des propositions en vue de conserver l'aspect patrimonial d'un paysage culturel tout en permettant une activité agricole compatible avec un développement durable. Dans cette perspective, l'analyse des

évolutions de la palmeraie et des facteurs qui les conditionnent, constitue un enjeu de connaissance incontournable et primordial et le recours à un Système d'Information Géographique est déterminant.
Dans un premier temps, le SIG a permis d'organiser dans une base d'information géographique les données permettant l'étude de cette évolution. Nous avons pour cela utilisé un plan topographique de l'oasis datant de 1983 et des vues aériennes issues de Google Earth datant de février 2008.
L'assemblage, le géo-référencement et la numérisation de ces données sont réalisés à l'aide du SIG. La comparaison de la densité des palmiers entre la carte topographique de 1983 et l'image de 2008 a permis de déterminer le type d'évolution de chaque jardin. On a ainsi constaté que 40% de la surface de la palmeraie était en régression entre ces deux dates ou abandonnée.

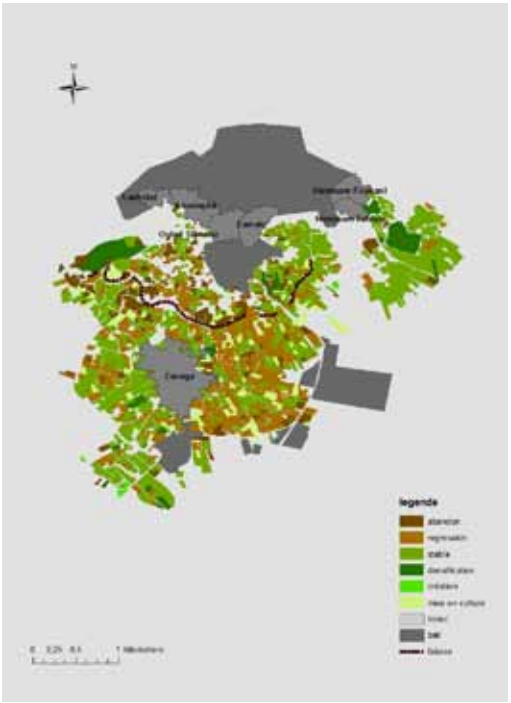

Fig. 7 : Carte de l'évolution de la palmeraie 1983-2008

Pour comprendre les causes de cette évolution, nous avons intégré dans la base de données géographique d'autres sources d'information : cartes des réseaux d'irrigation et des zones bâties, débits et caractères chimiques des sources, recensements de la population de Figuig par ksar. Divers traitements réalisés avec le SIG nous permettent de mettre en relation les données de ces différentes couches thématiques grâce à l'utilisation d'un même référentiel géographique. Les informations ont été regroupées au niveau des jardins de la palmeraie, pour lesquels on dispose donc de l'état de ces différents descripteurs.
Des traitements statistiques effectués à partir des données de ces différentes couches d'information ont ensuite été réalisés pour vérifier dans quelle mesure ces descripteurs pouvaient constituer des facteurs explicatifs des évolutions de la palmeraie. Nos premiers résultats font apparaitre une liaison entre l'évolution de la palmeraie avec, d'une part, sa densité initiale (en 1983) et, d'autre part, les réseaux d'irrigation auxquels appartiennent les jardins. En revanche, les autres descripteurs (évolution démographique, qualité et débit des sources) ne jouent que dans certaines situations.

La situation de rivalité entre ksour a, jusqu'à présent, gêné la mise en place de tout dispositif de régulation à l'échelle de l'oasis. L'apport d'un Système d'Information Géographique, partagé entre tous les propriétaires-jardiniers, sera testé. Dépositaire des informations sur la propriété, la qualité et l'usage des sols, ainsi que du descriptif quantifié du réseau d'ir-

rigation, ce Système d'Information Géographique pourrait jouer un double rôle d'outil d'observation et d'aide à la décision pour une meilleure gestion de la palmeraie.
Ce système d'information partagé entre les responsables de la Municipalité, les responsables d'associations d'irrigants, les propriétaires de droits d'eau et les utilisateurs des jardins, pourrait constituer un support de discussions participatives afin de rechercher des ajustements et redistributions à effectuer. A l'échelle de temps de la thèse, cette mise en place se fera sur une partie réduite de la palmeraie et du réseau d'irrigation, mais pourra aussi donner lieu à l'ébauche d'un projet plus large, à mener de concert avec la Municipalité.

Conclusions

Les quelques exemples décrits ici d'utilisation des techniques numériques pour le patrimoine appellent quelques commentaires. A propos des techniques utilisées elles-mêmes, nous nous sommes efforcés dans le cadre de ces travaux de n'utiliser que des technologies standards, techniquement et économiquement reproductibles. La perspective d'un classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité doit s'accompagner d'une prise en main par les autorités et services locaux de sa protection qui doit, pour être admise et pérenne, accompagner le développement local. Les formations à l'utilisation des SIG réalisées en 2010 et 2011 s'inscrivent dans cet objectif.

Sur l'aspect numériques de ces réalisations, on aura vu que leurs facilités d'échanges, de confrontation, et la plasticité des représentations qu'elles permettent, s'adaptent bien à la diversité des thèmes, objets et informations à laquelle la prise en compte globale du patrimoine d'un site conduit. On aura garde pour autant de bien veiller dans ces utilisations à conserver une solide déontologie d'usage et à bien veiller aussi à la nature, à l'origine et à la qualité des informations à la base des divers traitements et représentations.

La plasticité de l'information numérique citée plus haut peut, si l'on n'y prête pas attention, conduire à mixer au sein d'une même représentation l'existant et le disparu, l'avéré et l'hypothétique, le réel et le projet. Ces confrontations peuvent être riches, mais ne doivent, au risque de tromper ceux qui les observeront, être présentées que de manière à laisser accessibles la connaissance de leurs différentes parties et origines.

Crédits images
Figure 1: Carnets de relevés de Joseph Mauion - ENSAPVS
Figures 2 et 3 : Modélisation, projet et images : Majid Béqqali et Gérard Charcosset ENSAPVS
Autres figures et cartes : les auteurs

Professeur Abdeslam MIKDAD [1]
Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (Rabat)

Mise en valeur et intégration du patrimoine archéologique dans le développement socio-économique du Rif oriental

Ces 15 dernières années ont été particulièrement fécondes sur le plan des résultats obtenus par les recherches archéologiques conduites au Rif oriental dans le cadre de la coopération scientifique entre des chercheurs de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (INSAP) et de la Kommission für Archäologie Außereuropäischer Kulturen des Deutschen Archäologischen Instituts (DAI). Prospections et fouilles programmées sur des sites mis au jour pour la première fois dans cette région du Royaume, ont fourni des informations importantes, voire parfois des données entièrement nouvelles, sur les grandes périodes de la Préhistoire marocaine (Mikdad, Eiwanger & al. 2000).

L'aire géographique

Le programme de recherches sur « La Préhistoire et la Protohistoire du Rif oriental », mis en place en 1994, couvre une superficie d'environ 10 000 km^2 (Fig. 1). Celle-ci comporte des biotopes très différents les uns des autres.

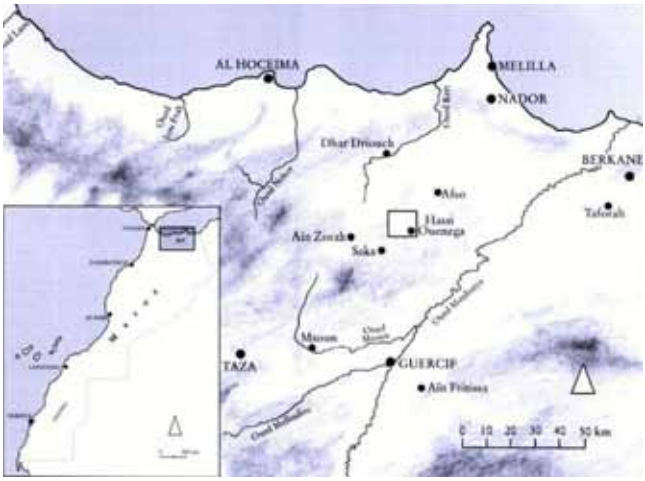
AL HOCEIMA
MELILLA
NADOR
Oued Kert
Oued Nekor
Oued Amekran
Oued Boudinar
Oued Moulouya
Oued Melloulou
Oued Za
Oued Isly
Oued Guigou
Oued Inaouen
Oued Ouringa
Oued Mikkes
Oued Sebou
Oued Beht
Oued Bouregreg
Oued Oum Er Rbia
Oued Tessaout
Oued Lakhdar
Oued Tensift
Oued Sous
Oued Draa
Oued Ziz
Oued Rheris
Oued Guir
Oued Saoura
Oued Zousfana
Oued Messaoud
Oued Mekerkar
Oued Tafassasset
Oued Tamanrasset
Oued In Ezzane
Oued Tin Tarabine
Oued Tilemsi
Oued Azaouak
Oued Tin Akoff
Oued Tin Tessako
Oued Tin Aboteyna
Oued Tin Hinan
Oued Tin Alkoum
Oued Tin Tabaraden
Oued Tin Tagueft
Oued Tin Tarat
Oued Tin Tarabine

Suite à une pâture trop intensive, la zone montagneuse, autrefois recouverte d'une végétation de garrigue, est aujourd'hui quasiment désertique (Mikdad, Eiwanger & al. 2000).

Les objectifs

Le concept du projet découle d'une réflexion visant à mener une recherche fondamentale concernant la zone du Maghreb méditerranéen, afin d'acquérir une connaissance in extenso des différentes cultures qui se sont succédées jusqu'à l'époque islamique. L'objectif est d'étudier et de comprendre, en mettant en œuvre les méthodes scientifiques les plus diverses, les interactions et les influences culturelles à la frontière entre les continents africain et européen (Mikdad, Eiwanger & al. 2000).
En outre, en commun accord, les deux parties souhaitaient particulièrement promouvoir la recherche archéologique dans cette région du Royaume qui, jusqu'au début de ce programme, demeurait quasiment inexplorée. Ceci est étroitement lié au développement économique intensif du Nord du Maroc durant cette dernière décennie.
Grâce à l'organisation de conférences, de visites guidées, de montages d'expositions et d'autres manifestations, le programme du Rif oriental contribue à la promotion de l'identité culturelle de cette région et à la mise en valeur du patrimoine archéologique en l'intégrant dans l'aménagement local et régional.

Historique de la recherche archéologique

La recherche archéologique dans le Maghreb est étroitement liée au processus du développement politique durant le XX^{e} siècle. La plus grande partie de notre région de recherche était sous l'autorité espagnole (Marruecos Español). Le Sud, par contre, était sous protectorat français. En l'absence de grandes villes et d'infrastructures, particulièrement dans la partie espagnole, il n'y a pas eu de recherches archéologiques dignes de ce nom. Seule, à l'Est, dans la région limitrophe montagneuse de Zegzel, la grotte de Taforalt a été étudiée. À l'écart des grandes voies de communication, les grottes sont considérées comme les gardiens de grands trésors cachés. Cela a restreint longtemps leur accès pour les étrangers. Seules quelques collectes d'outils paléolithiques ont été effectuées dans l'enclave de Mellilia et dans l'embouchure de la Moulouya, qui ont été publiées.

Les résultats

Le Paléolithique inférieur : les premiers habitants du Rif oriental

Il y a plus d'un million d'années, les Homo erectus sortent de leur berceau en Afrique orientale et partent à la conquête de la terre. Des découvertes effectuées dans le cadre du programme du Rif oriental ont rapporté des indices de leur présence dans cette région du Maroc.

Fig. 2 : Le site d'Iammoren Ifantaras

La localisation de l'habitat de ces groupes de chasseurs fut mise en évidence dans les sites de plein air d'Ammoréné I et II, situés à proximité des berges de l'oued Kert (Fig. 2) (Mikdad, Eiwanger & al. 2000). Bien que ces derniers n'ont pas fourni de restes humains ni d'ossements d'animaux sauvages chassés à l'époque, des traces d'activités techniques ont été mise en évidence. Il s'agit de la transformation de la matière minérale (des roches volcaniques) selon des critères de fracturation connus et contrôlés, en vue de l'obtention d'objets précis.

Fig. 3 : Bifaces et hachereaux acheuléens

Parmi ces derniers figurent des bifaces et des hachereaux de différents types ainsi que des grands éclats (Fig. 3) utilisés par ces premiers habitants du Rif oriental pour travailler d'autres matériaux et le dépècement du gibier. En s'appuyant uniquement sur les indices morpho-typologiques de l'outillage rencontré, cette présence des groupes humains du Paléolithique inférieur dans le Rif oriental se situerait vers 200 000 ans.

Le Paléolithique moyen : les Atériens

La présence de groupes humains au Paléolithique moyen a été notamment mise en évidence lors des fouilles de l'abri d'Ifri n'Ammar (Fig. 4). Ce site d'habitat qui se trouve aux contreforts du Rif, à la jonction vers la Moulouya, a été étudié durant six campagnes de fouilles entre 1997 et 2004 (Mikdad, Eiwanger & al. 2000). Ces travaux ont permis la mise au jour d'une stratigraphie de près de 7 m de puissance (Fig. 5) (Mikdad, Eiwanger, & al., 2002).

Fig. 4 : Le site d'Ifri n'Ammar. Vue générale

La partie inférieure de celle-ci, épaisse de plus de 4 m, est constituée de dépôts anthropiques qui remontent au Paléolithique moyen. Il s'agit en fait de deux occupations humaines séparées entre elles par une couche (environ 0.50 m) de croûtes calcaires superposées, qui correspondrait à une phase d'abandon du site. Ces dépôts carbonatés (ou dépôts calcaires) nous renseignent sur les fluctuations climatiques de l'époque. En effet, plus la température s'élève, plus les dépôts calcaires sont importants (Mikdad, Moser, Nami, Eiwanger, 2004).

Selon la méthode de production de l'outillage lithique, la nature des formes obtenues conjuguées aux datations absolues (Richter, Moser, Nami, Eiwanger, Mikdad, 2008), l'occupation humaine supérieure de l'abri d'Ifri n'Ammar se rattacherait à la culture atérienne.

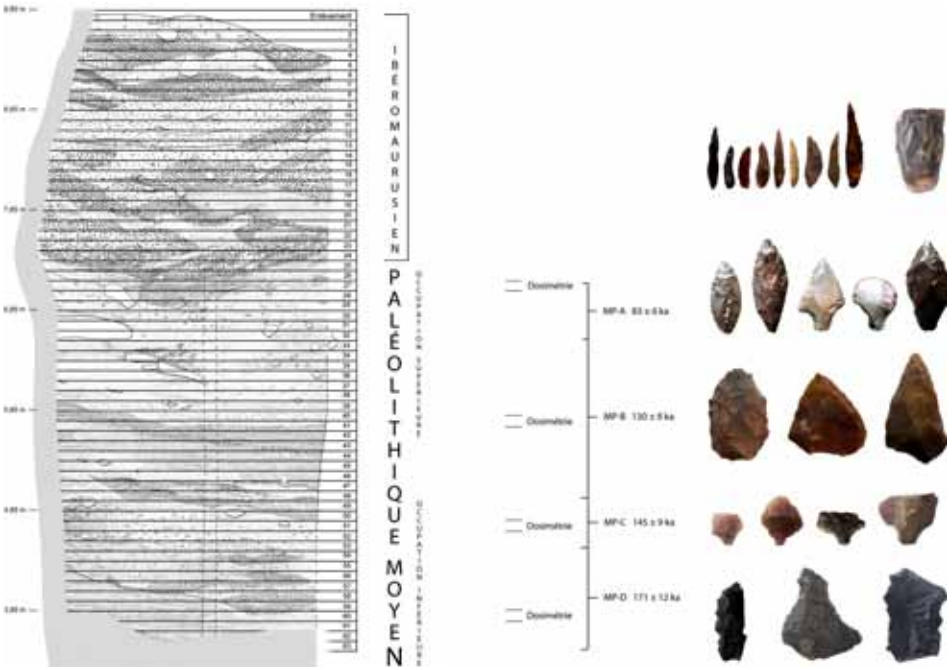

Fig. 5 : Ifri n'Ammar. Stratigraphie, Chronologie et Outillage atérien et ibéromaurusien

L'industrie abandonnée sur le sol d'habitat est composée de nombreux outils pédonculés, de racloirs, de pointes, de grattoirs, de lames et d'éclats fabriqués notamment sur du silex de couleurs variées, de la calcédoine, et rarement sur du quartzite à grains fins en utilisant la méthode Levallois (Fig. 5) (Nami, Moser, 2010). Ces outils ont été destinés à couper, racler, gratter, percer… et leur âge se situerait entre 78 000 ans et 130 000 ans. L'occupation inférieure atérienne est également riche en trouvailles lithiques et a fourni à sa base quelques pièces pédonculées.
Les datations par la méthode de thermoluminescence lui confèrent un âge échelonné entre 140 000 ans et 178 000 ans. Ainsi, l'abri d'Ifri n'Ammar constitue le plus ancien site d'habitat atérien connu jusqu'à présent en Afrique du Nord.

Les atériens ont également abandonné sur leur sol d'habitat les ossements d'animaux sauvages qui constituaient la base de leur subsistance. Les études paléontologiques effectuées sur ces derniers montrent que les espèces fauniques qui vivaient à l'époque au Rif oriental étaient riches et diversifiées. Elles comportaient 19 espèces de mammifères, 7 espèces d'oiseaux, 1 espèce de reptiles et 1 espèce d'amphibiens. Parmi les mammifères, on note la présence du Bœuf, du Bubale, du Mouflon, des Gazelles, des Chevaux sauvages etc. Les carnassiers sont représentés essentiellement par le Renard, le Chat sauvage, la Panthère et le Lion. La liste des oiseaux comporte l'Autruche (exclusivement représentée par ses œufs), le grand Vautour, le Pigeon colombin, la Perdrix, le Choucas des tours, le Bruant proyer et la Pie-grièche grise. Les micromammifères sont représentés par la Gerbille, le Mérione, l'Ecureuil, le Goundi et le Porc-épic.

Enfin, la Tortue mauresque et le Crapaud représentent les espèces des reptiles et des amphibiens. L'une des révélations majeures du Paléolithique moyen est la découverte dans les niveaux atériens de deux coquilles de gastéropodes marins (Nassarius gibbosulus et Nassarius sp.) percées de façon à pouvoir être suspendues ou enfilées (Fig. 6).

Fig. 6 : Coquille de l'espèce Nassarius Gibbosulus

Ces vestiges, qui dateraient d'environ 85 000 ans, traduisent des comportements modernes et des préoccupations esthétiques et symboliques des groupes atériens (Eiwanger, Mikdad, Möser, 2010). Cette découverte, associée à celles du même genre effectuées dans les sites de Taforalt au Maroc, de l'oued Djebbana en Algérie, de Blombos en Afrique du sud et de Skhul en Israël, a profondément modifié la vision actuelle de l'histoire de l'art et de l'évolution culturelle au Paléolithique.

Le Paléolithique supérieur : les ˝Ibéromaurusiens˝

À Ifri n'Ammar, des niveaux ibéromaurusiens, d'une épaisseur de 2,70 m, se trouvent au dessus de ceux du Paléolithique moyen. Il s'agit en partie d'une escargotière dont le sédiment est composé d'une multitude de coquilles de mollusques terrestres associées à des pierres brûlées et de fragments de charbon de bois constituant les traces de foyers aménagés qui servaient à la cuisson des aliments, mais procuraient aussi chaleur, lumière et défense contre les animaux.

Fig. 7 : La grotte d'Ifri El Baroud. Vue générale

La présence des ˝Ibéromaurusiens˝ est constatée à Ifri n'Ammar et dans deux autres gisements : la grotte d'Ifri El Baroud (Fig. 7) (Nami, 2007) et l'habitat de plein air de Hassi Ouenzga datés entre 18 000 et 7 500 av. J-C. À cette époque, la région était apparemment densément peuplée comme en témoignent les traces de passages observées dans quasiment toutes les grottes et tous les abris de la région. Des petits campements de chasseurs existent même en haute montagne.

Dans des sites importants comme Ifri n'Ammar ou Ifri El Baroud, il semble qu'une certaine pré-sédentarisation ait fait son apparition en raison de leur longue occupation et de leur utilisation comme des lieux funéraires.

À la différence des atériens, l'outillage lithique laissé par les ˝Ibéromaurusiens˝, dont le mode de vie a été également basé sur la chasse et la cueillette, a été obtenu sur la base d'une nouvelle technique de débitage : celle du débitage laminaire et lamellaire. Les outils produits comportent en grande partie des lames et des lamelles à dos et sont souvent

accompagnés d'autres types, tels les grattoirs, les burins, etc. (Fig. 5). L'étude des traces d'utilisation observées sur ces outils laissent croire qu'ils ont été destinés à la découpe, le travail des peaux d'animaux et en tant qu'armature. Une riche industrie osseuse ainsi que des objets de parure fabriqués sur des coquilles marines et terrestres furent également recueillis dans les différents niveaux d'occupation ibéromaurusiens.

L'une des découvertes majeures de l'˝Ibéromaurusien˝ à Ifri n'Ammar est une peinture pariétale qui fut appliquée sur la paroi latérale gauche de l'abri (Fig. 8). Elle est considérée jusqu'à présent comme la plus ancienne manifestation artistique de toute l'Afrique du Nord puisqu' elle était scellée par des sédiments dont l'âge se situerait entre le 13e et le 10e millénaires av. J-C (Mikdad, Eiwanger, & al., 2000).

Fig. 8 : Peinture pariétale d'Ifri El Baroud

Fig. 9 : Sujet masculin ibéromaurusien inhumé dans la grotte d'Ifri n'Ammar

Juste au-dessous de cette peinture, on a relevé l'existence de cinq sépultures. Quatre d'entre elles appartiennent à des enfants en bas-âge inhumés dans des positions fléchies, ou contractées, et placés dans des fosses soigneusement aménagées. La cinquième sépulture est celle d'un sujet adulte masculin qui fut mis en terre en position assise, dans une fosse creusée au détriment de la couche du Paléolithique moyen (Fig. 9) (Ben Ncer, 2004).

Une autre sépulture ibéromaurusienne, cette fois d'un sujet adulte féminin, a été mise au jour dans le site d'Ifri El Baroud. Elle reposait également dans une fosse soigneusement aménagée, dans une position identique à celle du sujet d'Ifri n'Ammar.

Fig. 10 : Cheville osseuse incisée d'Ifri El Baroud

Le site d'Ifri El Baroud a livré un objet d'art mobilier sous forme d'une cheville osseuse d'une antilope qui fut polie et décorée au niveau de sa partie proximale par trois groupes d'incisions circulaires, séparés entre eux par des espaces réservés (Fig. 10) (Mikdad, Eiwanger, & al., 2000). Cette découverte, associée à la peinture d'Ifri n'Ammar, fournit de précieuses informations sur les premières manifestations artistiques en Afrique du Nord, dont plusieurs auteurs estiment qu'elles seraient d'un âge beaucoup plus récent.

L'Épipaléolithique, les derniers chasseurs

Fig. 11 : La grotte de Taghit Haddouch

Les connaissances sur cette phase de la Préhistoire au Maroc, qui vient s'intercaler entre le Paléolithique et le Néolithique, se sont améliorées grâce aux informations recueillies notamment dans les sites de Taghit Haddouch (Fig. 11) et d'Ifri El Baroud.
Chronologiquement, elle se situerait entre la fin du 9e millénaire et le début du 7e millénaire B.C. (Mikdad, Eiwanger, & al., 2000). Par rapport à l'˝Ibéromaurusien˝ évolué, l'outillage lithique voit s'affirmer certains types, tels les lames à coche et les perçoirs (Fig. 12) (Nekkal, 2009-2010).
Les microlithes géométriques (petits outils de forme géométrique) en trapèze, croissant, triangle…sont également présents, mais en moindre quantité. Les objets en os sont représentés par des poinçons, des tranchets, des écharnoirs et des lissoirs.

Une vertèbre thoracique polie de bovidé se distingue particulièrement des autres trouvailles. Elle porte dans sa partie proximale un fragment médial d'une lamelle qui fut incrusté dans une rainure. Les résultats d'analyses tracéologiques ont révélé les traces d'une résine qui a permis la fixation du fragment de lamelle. Celle-ci conserve également des stigmates d'ocre rouge qui laissent supposer que cet outil, outre sa fragilité évidente, a été utilisé pour le tatouage corporel. Cette conclusion est davantage confirmée par la découverte à côté de cet objet d'un fragment de dalle plate en calcaire, qui conservait encore les traces de broyage de l'oxyde de fer.
Le mode de vie économique des populations épipaléolithiques était basé essentiellement sur la chasse d'animaux sauvages, comme en témoignent leurs ossements abandonnés sur le sol, et sur la cueillette. Il ne faut pas exclure qu'elles pratiquaient également le stockage de céréales et de légumineuses.

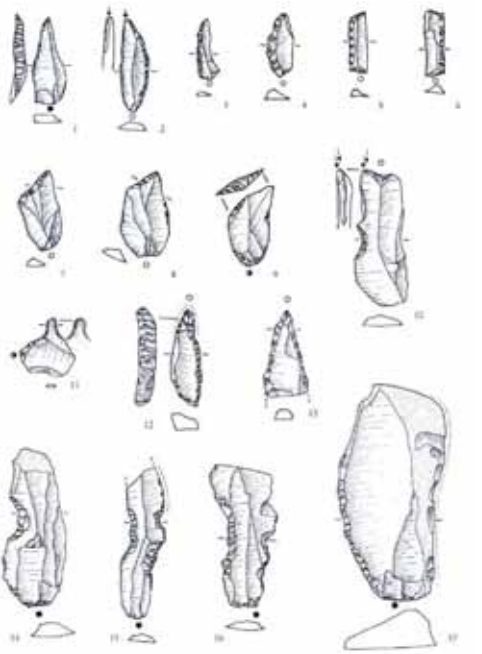

Fig.12 : Taghit Haddouch. Industrie lithique :
1-6 : lamelles à dos, 7-10 : burins, 11-13 : perçoirs,
14-16 : pièces à coche, 17 : grand éclat retouché

Le Néolithique : le temps des premiers sédentaires et d'agriculteurs-éleveurs

Au Néolithique, le mode de vie des populations préhistoriques va être marqué

par de profondes mutations qui toucheront essentiellement les domaines de l'organisation sociale et économique. Les groupes humains vont passer d'un mode de vie basé sur la prédation à une économie de production fondée sur l'agriculture et l'élevage, accompagnée le plus souvent de groupements sédentaires. Cette phase débute au Proche-Orient vers le 10e millénaire av. J-C et s'achève avec la généralisation des techniques de la métallurgie.

Au Rif oriental, quatre sites datant de cette époque ont fait l'objet de fouilles programmées. Il s'agit des sites d'Ifri Ouzabour, Ifri Oudaden et Ifri n'Armas, situés non loin l'un de l'autre sur le littoral méditerranéen, à quelques kilomètres à l'Ouest de l'embouchure de l'oued Kert et de l'abri de Hassi Ouenzga (qui signifie la «Source des Gazelles») qui se trouve dans la Commune de Saka, à environ 50 km au Sud-Ouest de Nador (Fig. 13) (Mikdad, Eiwanger, & al., 2000, Linstädter, 2004, 2008, Nekkal, 2009-2010).

Fig. 13 : L'abri de Hassi Ouenzga. Vue générale

L'élément majeur du Néolithique du Rif oriental est la découverte dans les couches inférieures de ce site de types de céramiques inconnus jusqu'alors au Maroc. Selon les résultats des datations radiométriques, cette céramique riche en décors, réticulée et plastique, possédant des formes variées et des fonds coniques, daterait de 6 500 ans av. J-C (Fig. 14).
De fait, elle est plus vieille de plus d'un millénaire que la céramique cardiale considérée par la plupart des chercheurs comme la plus ancienne céramique introduite au Maroc par le biais de la péninsule Ibérique.

Fig. 14 : Hassi Ouenzga. Céramique du Néolithique ancien : à gauche : céramique cardiale, à droite : céramique à décor réticulé

Les autres sites du littoral ont tous livré de la céramique décorée à l'aide de la coquille du cardium et surtout de Patella, dont l'âge se situerait aux environ de 5 600 ans av. J-C. Des couches remontant au Néolithique moyen et final ont été mises en évidence, que ce soit à Hassi Ouenzga ou dans les sites du littoral. Des indices sur la pratique de l'agriculture ont aussi été mis en évidence à Ifri Ouzabour, Ifri Oudaden et Hassi Ouenzga.
Si cette pratique semble évidente à Ifri Ouzabour et Ifri Oudaden, grâce à la découverte dans les niveaux néolithiques de graines de céréales domestiquées, seuls quelques objets de broyage (meules dormantes, molettes) en attestent l'existence à Hassi Ouenzga.

Les indices de la domestication d'espèces d'animaux sauvages sont uniquement attestés dans les niveaux cardiaux du site de Hassi Ouenzga qui ont livré les restes de bœufs et de mandibules de chèvre ou de mouton. Ces nouvelles activités économiques seront toujours accompagnées par la pratique de la chasse, que les populations néolithiques n'abandonneront pas définitivement. En revanche, on assiste au développement de la consommation des produits de la mer, surtout pour les groupements installés sur le littoral.

Les objets de parure de l'époque étaient dominés par la fabrication de rondelles d'enfilage en tests d'œuf d'autruche (Fig. 15), accompagnées parfois de valves de pétoncles ou de Rumina marines perforées, qui traduisent le prolongement de la tradition de leurs ancêtres, les Ibéromaurusiens.

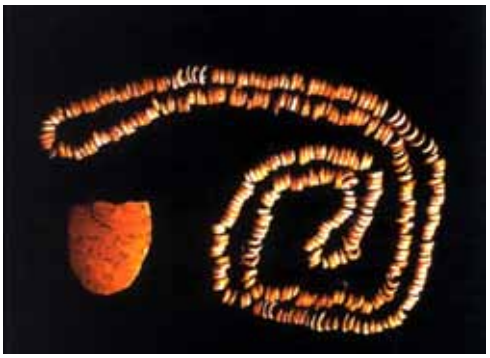

Fig.15 : Hassi ouenzga. Rondelles en test d'autruche

Fig. 16 : Tumulus de Mizguitem. Vue d'ensemble

La Protohistoire

Cette large connaissance de l'essor du Néolithique acquise grâce au projet de recherche du Rif oriental n'existe malheureusement pas pour la «Protohistoire», c'est-à-dire pour les périodes post-néolithiques et jusqu'à l'islamisation.

Bien qu'une centaine de sépultures sous tumulus, de tailles et de formes différentes, aient été cartographiées, aucune trace d'habitat de cette époque n'a été découverte. Les seules traces du début de l'âge des métaux se limitent à quelques fragments de céramique campaniforme recueillis respectivement dans les sites de Hassi Ouenzga et Ifri Ouzabour (Mikdad, Nekkal, 1997).

Fig. 17 : Tumulus de Mizguitem. Fosse sépulcrale avec deux sujets masculin et féminin inhumés dos à dos

Plusieurs tumuli ont été fouillés et n'ont livré qu'un pauvre mobilier funéraire, constitué seulement de deux boucles en bronze, l'une fermée et l'autre ouverte, qui gisaient au niveau du crâne d'une femme inhumée dans la petite nécropole de Malu n'Sidi Lahcen

(Mikdad, A., Eiwanger, J. & al., 2000) et d'un œuf d'autruche placé entre les deux sujets mis à terre dans le tumulus de Mizguitem (Fig. 16 et 17). Cependant, ils ont fourni des informations relatives à leur mode de construction et aux différents rites que pratiquaient les populations de l'époque.

L'absence d'habitat protohistorique peut éventuellement être expliquée par l'utilisation de matériaux de construction périssables (branchage, pisé…).
La concentration des monuments funéraires isolés au long des voies de passage laisse croire que les populations post-néolithiques, en raison de changements climatiques, sont retournées vers un mode de vie basé sur le nomadisme et, en conséquence, leur habitat est devenu éphémère.

Données paléoenvironnementaux

La reconstitution du paléoenvironnement et des fluctuations climatiques dans lesquelles ont évolué les différentes populations préhistoriques et protohistoriques constitue l'un des principaux objectifs de ce programme.
Pour l'atteindre, une étude géoarchéologique des dépôts fluviatiles de la basse Moulouya (Ibouhouten & al. 2008) fut lancée, dont les résultats préliminaires montrent des fluctuations climatiques depuis le Pléistocène et l'Holocène, alternant entre les climats humide et aride. D'autres analyses sédimentologiques, micromorphologiques et des macro-restes sont en cours en vue d'élaborer une synthèse sur ce sujet.

Projet de mise en valeur

Comme on l'a vu, le long travail réalisé au Rif oriental a permis la mise au jour d'un potentiel archéologique riche et diversifié, dont les différentes études ont abouti à des résultats spectaculaires, d'un intérêt scientifique capital, non seulement pour le Maroc mais également au niveau de la région de la Méditerranée occidentale.
Pour cette raison, nous nous sommes assignés comme objectif de les mettre en valeur et d'éviter qu'elles restent cloîtrer dans les réserves des différents laboratoires. Pour ce faire, un projet de mise en valeur fut élaboré par F. Nekkal et A. Mikdad (Nekkal, 2008), qui concerne dans une première étape la plaine de Guerrouaou, car elle recèle les gisements les plus spectaculaires et les plus importants au niveau des découvertes.
Ce travail, réalisé sur la base d'une approche pluridisciplinaire, permettra l'intégration du potentiel archéologique dans la politique du développement socio-économique de la région et contribuera à remédier à différents handicaps dont souffre la population locale.

Bibliographie

• Ben Ncer, A., 2004, Étude de la sépulture ibéromaurusienne 1 d'Ifri n'Baroud (Rif oriental, Maroc). Antropo, 7, pp. 177-185.
• Eiwanger, J., Mikdad, A., Möser, J., 2010, Découverte de coquilles perforées de type Nassarius au site Ifri n'Ammar (Rif Oriental, Maroc), B.A.M., T. 22, Rabat, sous-presse.
• Ibouhouten, H., Mahjoub, R., Zielhofer, Ch., Kamel, S., Linstädter, J., Bussmann, J., Mikdad, A., 2008, Résultats préliminaires de l'étude géoarchéologique des dépôts fluviatiles de la basse Moulouya (Rif oriental, Maroc), Actes de la 4ème Rencontre des quaternaristes marocains. Université Mohammed 1er, Faculté des Sciences, Oujda.
• Linstädter, J., 2004, Zum Frühneolithikum des westlichen Mittelmeerraaums - Die Keramik der Fundstelle Hassi Ouenzga, AVA-Forschungen Bd. 9, Mainz.
• Linstädter, J., 2008, The Epipaleolithique-Neolithic-Transition in the Mediterranean region of Northwest Africa, Quartär 55, pp. 41-62.
• Mikdad, A., Moser, J., Ben Ncer, A., Eiwanger, J., 2002, Recherches préhistoriques dans le gisement d'Ifri n'Ammar au Rif oriental (Maroc). Premiers résultats, AVA-Forschungen Bd. 22, Mainz, pp. 1-21.
• Mikdad, A., 1997, Découverte récente de tessons campaniformes dans la région du Rif oriental (Maroc), AVA-Forschungen, Bd. 17, Mainz, pp. 169-177.
• Mikdad, A., Eiwanger, J. & al., 2000, Recherches pré et protohistoriques dans la région du Rif oriental. Rapport préliminaire, AVA-Forschungen, Bd. 20, Mainz, pp. 169-177.
• Mikdad, A., Moser, J., Nami, N., Eiwanger, J., 2004, La stratigraphie du site d'Ifri n'Amma (Rif oriental, Maroc) : premiers résultats sur les dépôts du Paléolithique moyen, AVA-Beiträge, Bd. 24, 2004, pp. 125.
• Mikdad, A., Nekkal, F., 2010, Découvertes récentes de céramique campaniforme au Maroc, B.A.M., T. 22, Rabat, sous-presse.
• Moser, J., 2003, La grotte d'Ifri n'Ammar, Tome 1, L'Ibéromaurusien, AVA-Forschungen Bd. 8, Mainz.
• Nami, M., Moser, J., 2010, La grotte d'Ifri n'Ammar. Tome 2, Le Paléolithique moyen.
• Nami, M., 2007, Les techno-complexes Ibéromaurusiens d'Ifri El Baroud (Rif oriental, Maroc), Zeitschrift für Archäologie Außereuropäischer Kulturen 2, pp. 183-239.
• Nami, M., 2010, Quelques aspects de l'Ibéromaurusien du Rif oriental (Maroc), B.A.M., T. 22, Rabat, sous-presse.
• Nekkal, F., 2008, Carte pré et protohistorique du Rif oriental et projet de mise en valeur de la plaine de Guerrouaou, Mémoire de fin d'études, INSAP, Rabat.
• Nekkal, F., 2009-2010, Recherches archéologiques dans le site préhistorique d'Ifri Ouzabour, Certificat des Études Supérieurs, INSAP, Rabat.
• Richter, D., Moser, J., Nami, M., Eiwanger, J., Mikdad, A., 2008, New data from the site of Ifri n'Ammar (Morocco) and some remarks on the chronometric status of the Middle Paleolithic in NW-Africa, Actes du colloque international de Leipzig.
• Schneider, F., 2007, La céramique décorée de l'abri de Hassi Ouenzga et le début de l'utilisation des récipients en céramique dans le Nord-Ouest du Maghreb, Zeitschrift für Archäologie Außereuropäischer Kulturen 2, pp. 241-253.
• Zielhofer, Ch., 2007, Climate change and landscape-ecological effects in the Western Mediterranean-future, present and learning from the past, Europa Regional, 15, pp. 56-64.

Débat avec la salle

Mme RÖSSLER

Excellences, Mesdames et Messieurs, chers collègues, c'est avec plaisir que j'ouvre le débat de ce deuxième panel intitulé « Articulation entre patrimoine et développement local et régional ». Je voudrais vous dire combien je suis ravie de votre invitation à modérer ce panel, car ce thème est très important - et pas seulement dans le cadre des différents programmes « Culture et Développement » de l'UNESCO.
En 2010, le Brésil a organisé une réunion d'experts sur les relations entre la Convention du Patrimoine Mondial, la conservation et le développement durable.
Le Comité du Patrimoine Mondial a accueilli favorablement les résultats de la réunion et a demandé de poursuivre la mise en œuvre de la Convention des politiques générales et procédures qui maintient la valeur exceptionnelle des biens et contribue également au développement durable. Il a aussi encouragé la réflexion et la poursuite des efforts pour renforcer les liens entre la Convention du Patrimoine Mondial et les autres programmes et accords.
Une compréhension et une vision larges et intégrées de la culture et l'environnement est indispensable et doit inclure le patrimoine naturel et culturel immatériel, ainsi que la protection des expressions culturelles. Pour vous donner quelques exemples, le dernier numéro du Patrimoine Mondial porte sur le tourisme durable ; j'ai eu aussi l'opportunité de participer à un colloque sur le pastoralisme méditerranéen, dont on a publié les actes et je suis ravie de retrouver les mêmes moutons dans votre exposition aujourd'hui.
Merci beaucoup Monsieur Fizazi. C'était tout à fait intéressant car nous allons mener à l'UNESCO une réflexion sur les musées et les sites du patrimoine mondial lors de la prochaine réunion du Comité, en juin, et nous partageons les mêmes préoccupations puisque nous avons beaucoup de nominations au Patrimoine Mondial et des propositions d'inscriptions de sites industriels et miniers en ce moment.
Merci beaucoup également au Professeur Benbrahin ; vous avez bien montré le potentiel de la culture pour le développement économique régional et le patrimoine comme vecteur de développement régional, le patrimoine matériel et immatériel. Je crois que la sensibilisation et la mise en valeur de ces projets est une question de grande importance.
Merci beaucoup enfin à tous les intervenants autour de Monsieur Dell.
Je suis absolument fascinée, pas seulement en tant que spécialiste des paysages culturels, mais parce que vous confortez la démarche de l'UNESCO, avec potentiellement une autre Convention sur les paysages, et j'invite toute l'équipe à un colloque le 18 avril dans cette même salle pour une réflexion sur les paysages. Je cède maintenant la parole aux participants.

M. BACHY

Comme Président de la Région Champagne-Ardenne, je travaille depuis déjà pas mal d'années avec l'Oriental. Ma remarque est d'ordre général, mais c'est une question posée en particulier sur ce qui vient d'être dit sur Jerada, car l'aménagement de sites nous parait tout à fait nécessaire, pour les sauver d'abord, les faire revivre et mettre en valeur telle ou

telle histoire locale. Au-delà de l'aménagement d'un site, j'aimerais poser à mes amis ici présents trois questions :
• aménager un site c'est bien, mais pour y faire venir quel public ?
• d'autre part, comment faire connaître les sites et avec quelle stratégie de communication et de mobilisation à imaginer ?
• enfin, quelles structures de gestion et d'accueil prévoyez-vous, car le patrimoine ne peut être mis en valeur que si l'on met de la vie dans les structures d'aménagement et de réaménagement et si l'on y attire des gens.
Je veux dire que la façon dont on aménage le site me parait subordonnée à la manière dont on répond aux trois autres questions : pour quel public ?… pour quoi faire ?… et avec quelle politique d'accompagnement ? J'aimerais beaucoup vous entendre sur ce point. Ce qui a été dit sur les hauts plateaux me parait de ce point de vue intéressant parce qu'il y a une esquisse de stratégie de communication derrière.
Sur Jerada, que je connais particulièrement bien pour plusieurs raisons et notamment parce que nous travaillons avec les Communes de Tafoghalt et Jerada sur différents projets, je vous demande ce que vous avez prévu et comment vous comptez mettre cela en place.

M. FIZAZI

Je vous remercie M. Bachy pour vos questions pertinentes. Cela me donne l'occasion de préciser ce qui n'est peut-être pas développé dans ma présentation : dans le CPS de l'étude, cet aspect concernant la communication et le marketing que vous venez d'évoquer est tellement pris en compte, qu'il va même jusqu'à poser la question de la recherche des fonds pour la réalisation du projet, étant bien entendu qu'une première partie de ces fonds est déjà acquise, puisque ce projet engage l'Etat à travers une convention qui réunit également les conseils locaux élus, c'est-à-dire le Conseil provincial et le Conseil municipal de Jerada.
Pour quel public ? Comme vous le savez certainement, M. Bachy, la Région de l'Oriental est incluse dans un plan de développement touristique ; on ne peut pas se limiter à Saïdia, qui a déjà commencé à recevoir un grand nombre de visiteurs : tout l'arrière-pays de la Région doit pouvoir être attractif.
En outre, il me semble que ce projet doit s'inscrire dans une perspective pédagogique, afin que nos concitoyens sachent ce qu'est un musée, un parc muséologique, et ce qu'est un patrimoine.
La question des structures d'accueil est également inscrite dans l'étude : quel type va-t-on développer ? Peut-être un musée de fondation géré par la Commune et les associations puisque le tissu associatif à Jerada est très dynamique, avec une ancienne et solide tradition dans l'action culturelle ?
Par exemple, Jerada possède le plus ancien théâtre ouvrier du Maroc, toujours vivant et toujours dynamique, qui a été primé dans de nombreux festivals. Jerada ne compte que 50 000 habitants (elle a vu sa population diminuer avec la baisse des activités économiques), mais elle comporte trois troupes de théâtre !
Donc le plan de communication existe, aussi bien pour le public réel que pour un public potentiel.

M. BACHY

Pardonnez-moi mais le problème semble plus complexe, parce qu'on sait très bien que Saïdia n'est pas forcément un succès aussi significatif que pourraient l'espérer nos amis de l'Oriental. C'est vrai, Saïdia est au bord de la mer, Jerada est à l'intérieur des terres. Donc, si on veut attirer du public d'un côté et de l'autre, il faut vraiment une stratégie de communication bâtie en amont pour convaincre les gens d'aller à tel ou tel endroit et savoir lesquels et quels types de touristes on souhaite faire venir et comment les accueillir.

M. FIZAZI

Monsieur Bachy, vous connaissez parfaitement Jerada. Pour nos amis qui la connaissent moins, précisons qu'elle se trouve à moins de 100 km de ce gisement touristique potentiel de Saïdia et à moins de 40 km de la capitale régionale, Oujda.
Le problème des moyens de communication se pose pour toute la Région et les moyens de transport ne cessent de s'y développer. Par exemple, vous savez qu'il existe une expérience unique dans la Région et peut-être dans tout le Maroc : un train touristique, « Le train du désert » qui amène les touristes jusqu'à Figuig (en train jusqu'à Bouarfa et en bus jusqu'à Figuig). Il suffit, me semble-t-il, qu'il y ait la volonté des entrepreneurs dans ce domaine pour que ce problème soit résolu.

Mme RÖSSLER

Je vois qu'il y a beaucoup de questions dans la salle mais nous n'avons malheureusement pas le temps de les prendre car nous devons nous arrêter si nous voulons respecter notre programme. Je propose donc que vous discutiez avec les intervenants pendant la pause-déjeuner. Merci à tous.

Panel 3 : Patrimoine et développement : le cas de la ville de Figuig

Intervenants :
- M. Omar ABBOU, Président de la Commune Urbaine de Figuig et Délégué Provincial de la Culture ;
- Pr. Jean-Pierre VALLAT, Université Paris VII-Denis Diderot ;
- M. Abdelkrim KASSOU, Association Architectes et Développement ;
- Mme Amina FADLI, Association Architectes et Développement ;
- Mme Jeanne-Marie GENTILLEAU, architecte, Association Crysalis.

Modérateur : Pr. Abdelouahed BEN NCER,
Directeur de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie
(représentant Monsieur le Ministre de la Culture du Maroc).

Monsieur Omar ABBOU
Président de la Commune Urbaine de Figuig et Délégué Provincial de la Culture

Pour une reconnaissance du patrimoine de l'oasis et des ksour de Figuig

Le Maroc : un patrimoine diversifié, riche, avec des apports multiples

Le Maroc bénéficie de grandes traditions séculaires en matière d'architecture et de patrimoine urbain et culturel. Traditions qui n'ont cessé de se diversifier et de s'enrichir en intégrant des apports différenciés depuis plusieurs millénaires.
Ce patrimoine témoigne d'une diversité dans la forme, la situation géographique, les matériaux, les conditions humaines et historiques, les pratiques sociales et l'appropriation de l'espace, qui ne font qu'enrichir l'unité traduite dans les relations humaines et autres règles qui structurent et régissent la société (Kurhan, 2003, pp. 311-312).

Le patrimoine historique du Maroc est réparti sur tout son territoire.
Sa sauvegarde demeure non seulement une nécessité absolue pour préserver la mémoire collective du pays, mais aussi un impératif pour un développement local multisectoriel intégré touchant de larges couches de la société marocaine.
Figuig, oasis marocaine, est un exemple qui reflète cette richesse, cette diversité et cette originalité du patrimoine marocain. L'originalité du patrimoine de cette oasis s'exprime dans l'emploi des matériaux, l'adoption des formes, l'utilisation rationnelle des espaces, la fonction, le rôle et l'utilité de chaque construction.
C'est un habitat qui a pour point de départ les besoins et pour finalité la satisfaction de ces besoins ainsi que l'application des savoir-faire humains. Le bâti est considéré comme un vecteur d'une culture constructive (Kurhan, 2003, p. 316).

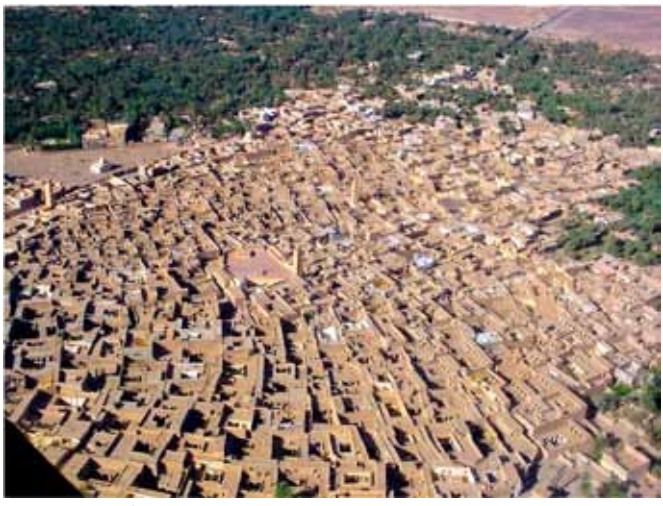
Vue aérienne de Figuig

L'Oasis de Figuig : des potentialités patrimoniales d'importance nationale et universelle

L'oasis de Figuig est située dans la Région de l'Oriental, au Sud-Est du Maroc, enclave confinée sur trois côtés avec l'Algérie. Elle est composée de sept ksour (Zenaga, Oudaghir, Lamaiz, Ouled Slimane, Hammam Foukani, Hammam Tahtani et Laabidate) : exemple typique de l'architecture ksourienne, elle regorge de potentialités patrimoniales et archéologiques d'importance nationale et universelle ; elle a connu l'émergence d'un type d'habitat traditionnel en terre, inspiré et influencé par les techniques architecturales africaines et méditerranéennes.
Un système spécifique « *d'urbanisation du territoire* », structuré en Ighrem[1]-oasis avec une rigoureuse maîtrise de gestion des rares ressources et des relations étroites bien pensées, réfléchies, et mesurées (Meziane, 2007, Tome 1, p. 109 et Pop, 1992, p. 36) :
• entre le cadre bâti, la palmeraie et les zones environnantes, le réseau économique et les spécificités sociales ;
• dans le rapport social de mutualité entre les citadins et les nomades, entre le fellah[2] oasien et l'éleveur transhumant, où « *La partie agricole et celle habitée sont indispensables l'une à l'autre ; chaque changement d'une partie modifie aussi l'autre* ».

Un relais indispensable au milieu du désert

L'oasis jouait un rôle économique important au milieu du désert, relais indispensable, point de ravitaillement, et gîte d'étape nécessaire à l'existence matérielle et morale du nomade (Zaid,1992, pp. 87-88 et Meziane, 2007, p. 118). C'était alors bien plus qu'une simple zone agricole. Elle exerçait une fonction urbaine dans un territoire basé sur la complémentarité entre la culture oasienne et la vie pastorale nomade. Elle associait l'agriculture, le commerce, l'artisanat et des fonctions culturelles et religieuses.
Pendant la période de sécheresse, la population nomade ruinée venait camper autour de l'oasis et offrir sa force de travail au ksourien et, pendant les années d'abondance, les nomades faisaient des ksour de Figuig le magasin (Makhzen) de leur production (laine, beurre fondu, céréales). Par sa fonction religieuse et culturelle, elle était le seul « espace lettré » d'un immense territoire ; elle était donc un lieu d'attraction : consultation des Oulémas[3] ou des juges, pèlerinage aux lieux saints-Marabouts[4], fréquentation des Zaouïas[5] (Benali, 1987, p. 154). C'est cette complémentarité et cette mutualité de gestion de l'environnement qui soutiennent la préservation de l'oasis et de son patrimoine.

Figuig : une situation de carrefour[6]

Tout au long des siècles passés, la population de l'oasis de Figuig a créé, avec des matériaux locaux, une architecture vernaculaire parfaitement adaptée aux besoins de l'écosystème oasien.

1- Ighrem : village fortifié
2- Fellah : travailleur agricole
3- Oulémas, singulier Alem : savant, celui qui « détient » la science
4- Marabout : homme ascète considéré comme un homme saint et sage
5- Zaouia : emplacement, ou local, réservé aux soufis.

Trois facteurs ont influencé le choix des oasiens pour l'établissement des ksour :
• le premier est le facteur commercial de cette zone située au point de passage des itinéraires commerciaux sahariens, les oasis ksouriennes servant de relais, d'étapes, qui permettaient aux caravanes de se ravitailler (Meziane 2007, Tome 1, p. 118) ;
• le second facteur est celui de l'eau, où la facilité de son accessibilité et de son alimentation rend possible les productions agricoles nécessaires à la survie de l'oasis ;
• finalement, la sécurité, en réponse à l'appréhension des attaques de pillards.
Le site de Figuig se caractérise par une dépression encadrée par un ensemble de crêtes aux formes aiguës, étroites et peu élevées, qui sont relayées par des cols (Zaid, 1992, pp. 56-57). Afin d'assurer son rôle de carrefour commercial dans un milieu relativement hostile, la population des ksour a dû répondre à des impératifs de défense et privilégier un mode d'organisation sociale montrant, aujourd'hui encore, une grande cohésion, aussi bien dans les pratiques sociales que dans l'édification des ksour, la construction des maisons et l'accomplissement des tâches agricoles. Ainsi, un principe social d'entraide et d'égalité, soigneusement appliqué, a présidé à l'organisation de l'espace oasien et à la constitution de la cité, élaborant de cette façon une œuvre collective (Kurhan, 2003, p. 317).

L'Oasis de Figuig : la trilogie eau - palmeraie - habitat

Le palmier, l'eau et le système traditionnel d'irrigation constituent le fil conducteur de l'architecture oasienne, participant à l'édification du modèle paysager local. Si les hommes se sont évertués dans le domaine de l'irrigation traditionnelle, en créant des instruments pour une répartition ingénieuse des parts d'eau entre les habitants des différents ksour (le système des khettarats[7]), les femmes se sont spécialisées dans le métier du tissage de qualité, ce qui justifie ce qu'en a dit un sage du 16ème siècle : « *Figuig, c'est Tzadert et Tsadert* » ce qui veut dire l'eau et le tissage[8].
Ainsi, en se basant sur la qualité des produits, des ressources humaines, de la gestion des ressources naturelles, Figuig a pu résister aux changements. L'irrigation, le tissage et le culturel sont les trois pôles complémentaires de l'oasis de Figuig.
Ils forment un tout homogène, reflétant ainsi une société à part, et mettent en valeur une vision ouverte sur l'univers.
Ainsi, l'architecture vernaculaire de Figuig est le résultat de diverses causes liées au climat, à la présence de l'eau, à la disponibilité du matériau et au site géographique. Il en découle une expression d'une grande complexité.

6- « *définissent Figuig comme le véritable centre d'action de la Région au Sud-Ouest de l'Algérie car c'est l'entrepôt où tous les nomades de la contrée déposent leurs approvisionnements, lieu d'asile et de ravitaillement des dissidents, point de convergence presque forcé de toutes les grandes routes de la contrée. De là, un envahisseur audacieux pourra en suivant le long couloir formé par la chaîne des Ksour, atteindre Laghouat, c'est à dire le centre de l'Algérie.* » De la Martinière et Lacroix (1896)
7- khettaras : système de mobilisation des eaux souterraines d'une façon gravitaire
8- Léon l'Africain dit ceci : « *Ce sont trois châteaux au milieu du désert, près desquels il y a une très grande quantité de palmiers. Les femmes y tissent des étoffes de laine dans le genre des courtepointes de lit, mais si fines et si délicates qu'on dirait de la soie, et qui se vendent très cher dans les villes de Berbérie telles que Fès et Tlemcen. Les hommes sont très intelligents. Certains en effet s'adonnent au commerce dans la terre des noirs, d'autres se rendent à Fès pour y étudier les lettres. Quand l'un d'eux a reçu les insignes du doctorat, il revient en Numidie et se fait prêtre (imam) ou prédicateur (Khatib). Aussi tous ces gens sont-ils riches. Ces châteaux sont à environ 250 milles à l'est de Segelmessa* ».

L'Oasis est à elle seule une valeur sociale et culturelle de premier ordre.
Elle a engendré une culture de recherche et d'exploitation de véritables mines d'eau dans un milieu désertique hostile.
L'oasis a construit les foggaras, système ingénieux ayant permis de ramener l'eau de très loin pour l'exploiter de manière rationnelle.

C'est ainsi que les maisons étaient perçues comme des abris naturels dans lesquels les oasiens recherchaient un maximum de confort et de protection, et l'utilisation optimale des espaces bâtis (Darkaoui, 2000, pp. 75-76).

Le palmier dattier est la principale richesse de l'oasis de Figuig, elle-même parmi les plus anciennes oasis de la frange septentrionale du Sahara. Elle est composée de sept ksars ; ces ksour sont tous reliés entre eux par les jardins plus ou moins verdoyants de la palmeraie (Bencherifa et Popp, 1992, pp. 12-13). Le Palmier dattier, malgré plusieurs contraintes, reste le pivot de l'économie oasienne de Figuig. Déjà situés en frange septentrionale du domaine du dattier proprement dit, les 190 000 palmiers souffrent par ailleurs de la fraîcheur due à l'altitude et surtout de la fusariose vasculaire (Bayoud)[9]. Cette maladie cryptogamique décime en priorité les meilleures espèces, réputées fragiles.
Malgré tout cela, le palmier dattier reste le symbole de la fertilité et de la prospérité. Il constitue l'arbre providence de l'oasis puisqu'il a survécu au lendemain des crises les plus dures (Zaid, 1992).
L'oasien accorde au palmier une attention particulière, s'assurant constamment d'une suffisante alimentation en eau sous une chaleur dépassant les 40 degrés : « *il pousse tête dans le feu et pieds dans l'eau* ».

Dans ce milieu écologique fragile, l'oasien a pratiqué la culture à trois étages : le palmier est la strate dominante, qui ombrage de plus petits arbres fruitiers (abricotiers, grenadiers, figuiers, oliviers, etc.). Par la suite, ces petits arbres fruitiers servent eux-mêmes à protéger les cultures plus basses de légumes, blé, orge, luzerne, henné, maïs, etc.
On voit donc apparaître au milieu de ces systèmes, de réels microclimats favorables et particuliers de la culture en zone aride. Grâce à cette stratification, on diminue les effets extrêmes du soleil et du vent.

Ce véritable microclimat local, plus frais, crée des échanges par convection qui maintiennent les niveaux de température et d'humidité constants sous la voûte des palmiers. Le Palmier dattier, malgré plusieurs contraintes, reste le pivot de l'économie oasienne de Figuig.

9- Bayoud : maladie des palmiers dattiers causée par une espèce de fusariose (Fusarium Oxysporum forme albedinis)

Ainsi, la palmeraie devient donc plus importante qu'un simple lieu de production, car elle agit également comme lieu de socialisation (Chakroune, 2006, p. 27).

Dans ses zones, le ksar est une entité urbaine qui exprime une volonté de communication, de solidarité et de vie collective ; il est aussi l'héritage prestigieux et l'œuvre collective d'une société harmonieusement adaptée à son milieu.
Il doit son existence à la cohérence économique, sociale et culturelle de la société oasienne.

Une faune et une flore riches et diversifiées

L'existence de cette palmeraie, avec toutes ces ressources en eau, a permis la vie d'une faune riche et diversifiée : elle comprend des mammifères sauvages terrestres de très nombreuses espèces. On dénombre ainsi de petits animaux, tels le hérisson, le lièvre, la gerbille, le chacal, le renard, le chat sauvage, la gazelle…
Le cas de l'avifaune est plus complexe puisque les oiseaux se classent en espèces sédentaires et en oiseaux migrateurs qui sont soit hivernants, soit estivants : la plupart de ces espèces sont protégées.
Certaines des espèces sont menacées de disparition, à l'exemple de l'outarde.

Un gisement archéologique à protéger

Les zones environnantes de l'oasis représentent un gisement archéologique. La valeur potentielle de ces ressources archéologiques est largement sous-estimée : d'une part, elle n'est pas suffisamment étudiée et, d'autre part, les résultats des recherches fournissant des informations sur les migrations, les changements climatiques, les activités humaines, les paysages, ne sont pas diffusés auprès du grand public.

Figuig fait partie du vaste territoire Nord-africain et Sub-saharien dont le passé lointain fut marqué par des gravures rupestres habituellement attribuées aux chasseurs-pasteurs du Néolithique, malgré l'importance de certains aspects qui laissent aussi penser à une vie sédentaire assez précoce.
Figuig est l'une des régions les plus riches en témoignages archéologiques. Des sites préhistoriques, des grottes ou abris à peintures (ornés) et des gravures rupestres de renommée mondiale ont été découverts dans la région de Figuig, couvrant une longue période de la préhistoire.

Un savoir-faire et une culture identitaire forte

Des produits de l'artisanat, des chants, des danses, des cérémonies religieuses ou profanes,… l'oasis dispose d'un patrimoine culturel diversifié, riche et unique.
Le patrimoine immatériel englobe ainsi les aspects les plus fondamentaux d'une culture identitaire et de la tradition vivante : les traditions orales, les coutumes, les langues, la musique, la danse, les rituels, les festivités, la médecine et la pharmacopée traditionnelles, les arts de la table, les savoir-faire traditionnels (outil, habitat), l'artisanat.
Ces derniers ont pour support une série d'objets de la culture tangible (instruments, costumes, etc.) souvent réalisés par des artisans habiles qui détiennent leur savoir-faire et les techniques employées transmises de génération en génération ; l'art et la manière de les produire sont immatériels.

Tissage : un savoir-faire ancestral ; un travail pratiqué spécialement par les femmes

Les milliers de manuscrits déposés dans les bibliothèques familiales reflètent l'intense activité intellectuelle de l'oasis depuis le 16ème siècle et la richesse des savoirs transportés par les caravanes (sciences coraniques, histoire de l'art de la calligraphie, astronomie, médecine, etc.)

Les ksour de Figuig, une architecture unique

L'architecture de Figuig, unique en son genre, a évolué en se caractérisant par sa fonctionnalité et son style architectural distinct qui combine la simplicité, la modestie et l'égalité avec une étonnante vision de fonctionnalité et de complémentarité entre le cadre bâti, l'espace agricole et l'activité artisanale (Mahfoudi, 1998, pp. 93-94).
L'adobe est le matériau de base de la construction à Figuig, avec les pierres, les troncs des palmiers et les bases de palmes (kernafs[10]). Tous ces matériaux sont disponibles localement en grandes quantités et s'ajoutent aux compétences traditionnelles en matière de construction. L'intégrité structurelle de la cité de Figuig a été traditionnellement assurée grâce à des opérations régulières de maintenance effectuées au moins une fois par an, en plus de celles effectuées quand cela est nécessaire et lorsqu'une occasion est célébrée dans la maison (mariage, pèlerinage). Le rôle historique important de Figuig ainsi que sa persistance actuellement, ont été atteints surtout grâce aux pratiques d'ingénierie très avancées, dans les domaines de l'économie, de l'industrie, de l'eau et de l'agriculture, développées par ses habitants durant des siècles.
Elles se traduisent par une utilisation efficace des ressources naturelles limitées, pour répondre aux besoins des habitants, prenant pleinement en considération le facteur humain, les traditions et les conditions environnementales sévères (Addarkaoui, 2000, pp. 75-76).

10- Kernafs : les pieds triangulaires des palmes utilisés dans les plafonds.

Patrimoine architectural de Figuig : richesse et diversité

Les ksour, héritage d'une longue tradition urbanistique et architecturale avec les techniques et les matériaux locaux (briques de terre séchées, bois du palmier, chaux) offrent une synthèse d'apports culturels d'origines diverses et présentent les intérêts suivants :

- un patrimoine culturel de valeur scientifique remarquable pour l'histoire, l'archéologie et l'anthropologie ;
- une composante importante du patrimoine architectural ;
- le témoignage d'une adaptation ingénieuse à un milieu de forte aridité, fragile et de ressources rares ;
- le reflet du savoir-faire des populations oasiennes pour l'habitat et la gestion de l'espace ;
- le symbole d'une identité territoriale enracinée ;
- un atout remarquable pour le développement local (patrimoine).

Exemple de travaux de restauration : la muraille d'Ajdir avec l'Agence de l'Oriental

Une architecture utilisant les techniques et matériaux locaux (briques de terre séchées, bois du palmier, chaux)

Figuig : un patrimoine identitaire à sauvegarder

Depuis environ quatre décennies, Figuig a connu l'expansion anarchique de l'urbanisation de style occidental, non compatible avec les spécificités urbanistiques locales, et en complète contradiction avec les traditions architecturales locales.

Ceci a totalement bouleversé la complémentarité entre l'espace bâti et l'espace agricole, et a introduit des dysfonctionnements profonds dans l'espace oasien, qui posent de très nombreux problèmes, dont la diffusion démesurée d'un modèle « standard d'urbanisme inspiré de la ville occidentale » qui altère l'originalité du paysage urbain authentique et accélère la dévalorisation d'un riche patrimoine architectural en terre de la civilisation présaharienne.

Cette situation alarmante de dégradation ou de destruction, voire de disparition du patrimoine urbain en terre, risque, s'il n'y a pas d'interventions de qualité, d'engendrer la perte irrémédiable des valeurs de civilisation urbaines traditionnelles.

Les restaurations et les maintenances de routine des bâtiments ont été interrompues, ce qui a entraîné une détérioration sérieuse de la cité, menaçant sa durabilité et son existence même. Cet ensemble représente actuellement :

• un espace urbain sous-équipé, sous-intégré et abandonné ;
• un tissu dégradé, habité pour l'essentiel par une population à très bas revenu, souvent récemment immigrée (nomade), présentant donc peu de racines dans cet espace et dans sa culture ;
• un parc immobilier plus ou moins important, en très mauvais état, non seulement dans les structures du bâti qui, parfois, menacent ruine, mais aussi dans ses réseaux.
Les ksour sont donc confrontés à de sérieux problèmes dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat. Le style urbain moderne progresse ; les tissus anciens se dégradent, les ksour se dévalorisent et les anciennes constructions en terre sont de moins en moins renouvelées et entretenues.
Ces mécanismes de dégradation avancent, avec un effet cumulatif :
• la perte des fonctions culturelles, institutionnelles et économiques capables d'orienter et d'organiser le développement urbain ;
• la concentration d'une population à très bas revenu, qui trouve comme seule opportunité de se loger l'habitat « traditionnel » et dévalorisé de la ville historique - dans les poches d'habitat précaire ou en ruine qui se sont formées à l'intérieur - population qui ne dispose évidemment pas des moyens ni du savoir-faire pour entretenir les structures et souvent ne reconnaît aucune « valeur » patrimoniale au tissu historique ;
• le mauvais état de conservation du bâti, avec un tissu marqué par des interventions maladroites et par le manque d'entretien qui provoque parfois des situations de danger à cause d'écroulements.
L'exode des habitants de Figuig a eu pour conséquence une interruption dans les opérations de maintenance habituelles et une dévalorisation des anciennes constructions en terre. Cette interruption, conjuguée aux infiltrations des eaux à partir des canaux passant sous les structures des ksour et aux effets sévères de l'environnement (pluies torrentielles), mène à une détérioration rapide de beaucoup de structures. Comme les structures des ksour sont interconnectées et compactes (mur à mur), ceci a conduit à une propagation des dommages des structures détériorées vers celles qui sont encore solides, menaçant ainsi de faire effondrer toute la ville (Begdouri Achkari, 2002, p. 143).

Un écosystème oasien et un savoir-faire à préserver

La dégradation et l'appauvrissement continus de l'héritage culturel et de la biodiversité naturelle, l'absence d'une politique urbaine et patrimoniale efficace et le faible intérêt accordé aux tissus urbains anciens par les concepteurs des documents d'urbanisme, ainsi que la négligence évidente des dispositions du Code d'urbanisme (Lois 12-90 et 22-80) relatives à la conservation du patrimoine culturel, posent également de sérieux problèmes pour l'avenir de l'écosystème oasien tout entier.

Ces changements sont à l'origine de besoins et de désirs nouveaux de la part des habitants, qui subissent les influences culturelles des travailleurs émigrés et celles qui sont liées aux progrès techniques mondiaux, sans toutefois en contrôler les dérives.
Ainsi, l'architecture traditionnelle est aujourd'hui dévalorisée aux yeux d'une grande part de la population, qui lui préfère, de façon légitime, le modèle d'habitation isolé porteur du confort moderne, adopté dans les zones d'extension des ksour.

Si bien que l'urbanisation rapide de l'oasis a participé à l'altération du site, conduisant à :
1- la dislocation des valeurs traditionnelles (la gestion communautaires des ressources, la vie en collectivité et la solidarité) et l'effondrement du système socioéconomique traditionnel à cause de la dévalorisation du travail de la terre ;
2- la dévalorisation de l'habitat traditionnel, qui est devenu une référence à la vie rurale et un synonyme de pauvreté, de précarité et, de manque d'hygiène (Fadli, 1997, p. 129) ;
3- l'éclatement des ksour, remplacés par des quartiers dispersés de facture occidentale, empiétés le plus souvent sur les terrains de culture ;
4- l'exode vers les villes, car le déclin de l'économie oasienne associé à la concentration des biens et des services dans les grandes villes (surtout l'axe littoral), suite à une politique d'aménagement du territoire héritée de l'époque coloniale, impliquent les populations de l'oasis dans un mouvement d'immigration qui risque dans les années à venir de vider cette région de son potentiel humain.
La trilogie fondée sur l'eau, la palmeraie et l'habitat, base de l'écosystème oasien, est très menacée face aux mutations imposées, qui remodèlent les aspects socio-économiques mais aussi socio-culturels.
Le déclin des ksour de Figuig a été observé tant par ses anciens habitants que par les organisations internationales et par les décideurs au niveau des collectivités locales ou au niveau des services déconcentrés de l'État. Tous ces acteurs sont conscients de la nécessité d'une intervention urgente pour la sauvegarde et la réhabilitation de ce patrimoine. Si le problème posé dans les pays développés est de rétablir un savoir-faire qui a disparu pour développer une bio-architecture ou une architecture durable, ou pour mener des actions de restaurations, le problème à Figuig est par contre de préserver ce savoir-faire, qui existe et qui peut être transféré et croisé avec d'autres expériences. Les techniques de construction locales sont encore conservées ; elles peuvent même servir de modèle à l'échelon universel pour ce qui est de la construction en terre (Begdouri Achkari 2002, pp. 112-113).

La politique de l'approche de restauration du patrimoine de Figuig

La question posée est la suivante : l'application des règles proprement urbanistiques (plan, règlement) suffit-elle pour la sauvegarde du patrimoine architectural oasien ?
Une réhabilitation (ou un plan de sauvegarde) doit être faite en considérant le savoir-faire, les préoccupations de la population et leurs aspirations en matière de développement socio-économique et chercher à comprendre les raisons de la dégradation des ksour. Se baser uniquement sur une vision d'un aménageur ou d'un expert ne serait qu'un échec.
Trois volets principaux sont à prendre en compte :
• la valeur identitaire du patrimoine culturel comme facteur possible de cohésion sociale pour créer un consensus autour des objectifs d'un développement plus durable ;
• le potentiel des activités liées à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel comme vecteur du développement économique, capable de créer des sources nouvelles d'emploi et de revenu (à travers notamment la promotion du tourisme culturel, de la formation et de la recherche, de l'artisanat et du commerce, etc.) ;
• le rapport de mutualités sédentaires nomades peut être développé dans le cadre des expériences de restaurations (par exemple, mener une expérience de relogement ou d'habitat social à l'intérieur du tissu ancien).

Pour s'assurer d'une intervention dans cet espace fragile, il est fortement nécessaire d'intégrer les populations locales dès l'étape d'exploration et de conception du projet.
La conservation et la requalification des ksour demeurent une tâche ardue qui doit :
• préserver le système d'habitat traditionnel, le patrimoine architectural oasien, sans le folkloriser ;
• garantir la maîtrise de l'écosystème oasien ;
• restaurer les habitations des ksour pour maintenir la population résidente et améliorer le cadre de vie ;
• restaurer les monuments et sites historiques et les intégrer aux activités culturelles et socio-économiques ;
• réhabiliter les ksour de manière à offrir aux populations des espaces urbains collectifs à vocation sociale, culturelle, éducative et récréative et des compléments de revenus par des aménagements destinés éventuellement à l'amélioration des conditions de vie ;
• associer les efforts de restauration purement technique et de réhabilitation sociale, culturelle et environnementale, redonnerait aux ksour la cohérence fonctionnelle, urbanistique et la qualité architecturale et paysagère qu'ils sont en voie de perdre.

La sauvegarde du patrimoine : enjeux, défis et perspectives

Le patrimoine architectural et culturel de l'oasis est immense.
Quel choix faire ? Faut-il attendre la restauration et la préservation de tout ce patrimoine ou faire des choix ? Que va-t-on restaurer et préserver ?
Pourquoi le restaurer et le préserver ? Et pour qui le restaurer et le préserver ?
Face aux dangers qui touchent le patrimoine architectural et culturel des ksour de Figuig et à l'ampleur des négligences ou à l'insensibilité vis-à-vis de ce patrimoine dans la gestion urbaine, l'objectif premier semble être de mémoriser, archiver et préserver les traces (écrites, graphiques, photographiques, construites, etc.) destinées à assurer la pérennité de ce patrimoine menacé.
Mais, très vite, il faut lancer des opérations pilotes de restauration et de préservation, même si elles sont très petites, mais dans le cadre d'un programme concerté entre tous les acteurs. La revitalisation et la sauvegarde du patrimoine ne doivent pas se limiter à une opération de restauration d'un patrimoine physique mais prendre en considération ce patrimoine architectural et la mémoire, afin de mettre en relation la connaissance et la vitalité de la ville ancienne avec le développement de la ville d'aujourd'hui et de la ville future. Car, au-delà du cadre physique qui le constitue, le patrimoine est porteur et témoin d'autre chose que de sa simple matérialité.
Il est siège et repère de relations plurielles, de témoignages historiques.
Il est réceptacle d'urbanité et vecteur de pratiques et de valeurs culturelles qui s'y archivent dans le temps. Il est porteur et vecteur d'un esprit qui l'habite et qu'il transmet de génération en génération. Une urbanité qui identifie les citoyens à leur cité et la cité à ses citoyens préservent leurs patrimoines identitaires. Plusieurs questions se posent :
• l'oasis a survécu (patrimoine naturel et patrimoine culturel) grâce à une gestion rigoureuse des ressources en eau, quels sont les moyens de préserver cette ressource rare ?
• l'oasis, de tous temps un carrefour économique, culturel, et social, veut-on la développer pour et avec ses habitants, ou la restaurer pour la transformer en un musée à ciel ouvert ?

• l'oasis, comme héritage culturel et système agro-économique, a connu une relation de complémentarité entre plusieurs activités qui sont aujourd'hui en déclin, est-ce que le développement d'une activité de tourisme durable peut être une alternative ?

Comme nous l'avons constaté, il existe encore différentes perceptions entre l'oasis d'abondance et l'oasis comme milieu de production agricole. Les deux perceptions aujourd'hui se confrontent et nous mettent devant une problématique évidente : la survie des oasis tient-elle encore d'une production autosuffisante en complémentarité avec d'autres activités ou devient-elle un milieu de production intensive ?
On parle alors de création de barrages pour l'irrigation, de forages, de réseaux d'électricité, de reboisement et de protection par la création de parcs nationaux, d'amélioration des conditions de vie des populations, de défense et restauration des sols.
Qui sauvera les oasis ?
Devrons-nous compter sur la nouvelle force économique du tourisme ?
Les ksour de Figuig constituent un terrain propice pour la promotion du tourisme, vu leur caractère exceptionnel, la qualité de leurs sites et les possibilités d'accueil qu'ils peuvent offrir, mais la question est : quel tourisme peut-on développer ?

En liaison avec la préoccupation générale d'un développement durable des oasis, le patrimoine ksourien, par le biais du tourisme écologique et culturel, peut être l'un des générateurs durables d'activités et d'emplois. Les ksour, une fois restaurés, peuvent devenir des centres d'accueil des visiteurs, permettre la sauvegarde de la mémoire urbaine et devenir une raison pour les populations locales de retrouver et de croire en leurs racines et en l'espoir. Les enjeux économiques de la mise en valeur du patrimoine ksourien sont multiples, diverses activités peuvent être générées par ce processus : les travaux de conservation ou de restauration des ksour, en utilisant les technologies traditionnelles et culturales, devraient mobiliser les artisans locaux en même temps que la main d'oeuvre spécialisée d'entreprises.
Les objets et édifices patrimoniaux restaurés et réhabilités engendrent de nombreux emplois liés à leur fonctionnement et à leur entretien. Leur valorisation touristique génère en plus des emplois dédiés à l'animation directe et indirecte des ressources patrimoniales…
Dans tous les cas, il s'agit de trouver une nouvelle fonction pour le bâtiment, digne de lui assurer une nouvelle vie respectant le cadre patrimonial. Tout projet ne doit pas manquer d'envisager les stratégies de «retour aux ksour» . Il serait donc nécessaire de s'intéresser aux rapports qu'entretiennent les habitants qui ont quitté les ksour avec leurs habitations.

Bien entendu, le tourisme culturel ne peut être le seul et unique outil de développement durable des ksour. Néanmoins, réhabiliter les ksour et aider les habitants à se les réapproprier pourrait largement contribuer à créer une dynamique nouvelle et à alléger les problèmes du logement insalubre, en satisfaisant les demandes de ces habitants en logements en redonnant une image positive à leurs lieux de vie. Le processus de réhabilitation des ksour doit se fixer comme premier objectif la lutte contre l'habitat insalubre.
L'amélioration des conditions de confort à l'intérieur des habitations des ksour, et spécialement l'amélioration des défaillances en matière d'assainissement, devrait favoriser le maintien des habitants dans les ksour.

Cela commence tout d'abord par la mise en place d'un cadre réglementaire permettant de maîtriser l'architecture à mettre en œuvre à l'occasion des projets de construction, de restauration ou d'extension des bâtiments dans la zone des ksour.
Pour ce faire, un complément est à porter au règlement du plan d'aménagement actuellement en vigueur. Ensuite, il faudrait définir un minimum de prescriptions architecturales à respecter, tout en laissant à l'homme de l'art la possibilité d'une innovation conditionnée. De même, il apparaît de façon évidente qu'une carence au niveau réglementaire empêche pour l'instant toute protection des zones anciennes. Ce règlement fait actuellement l'objet d'une recherche par l'intermédiaire de l'Etude Architecturale des ksour de l'oasis de Figuig et par les normes architecturales validées par les élus, ainsi par le plan de gestion qui est en cours d'élaboration : nous ne devons pas attendre la mise en place ainsi que l'application de ces règlements spécifiques aux ksour pour lancer des actions de restaurations.
Il est urgent de lancer des opérations de restauration et de sauvegarde de l'oasis dans le cadre d'un programme de co-participation entre tous les acteurs de la société civile pour faire de l'écosystème oasien de Figuig un espace de développement culturel et naturel. Des exemples pilotes sont en cours de réalisation par des organismes nationaux et internationaux, comme l'Agence de l'Oriental, Africa'70, Paris VII, etc.

Un « ensemble » répondant aux «Critères relatifs à l'inscription de biens culturels sur la liste du patrimoine mondial »

L'ensemble constitué par les ksour et les palmeraies illustre un mode d'implantation saharien qui présente, dans l'oasis de Figuig, un caractère spécifique tant par l'unité de sa structure que par la rigueur de son organisation. Les ksour de l'oasis de Figuig constituent un « ensemble » répondant aux «Critères relatifs à l'inscription de biens culturels sur la liste du patrimoine mondial» IV et V énoncés par l'UNESCO, à savoir :
• le critère IV, « *offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une (ou des) période(s) significatives(s) de l'histoire humaine* » ;
• le critère V, « *constituer un exemple éminent d'établissement humain ou d'occupation du territoire traditionnel représentatif d'une culture (ou de cultures), surtout quand il devient vulnérable sous l'effet de mutations irréversibles* ».

Les sept ksour de l'oasis et leurs sites antérieurs forment, malgré leur dispersion spatiale, un ensemble homogène. Ils sont la marque, aux portes du désert, d'une civilisation sédentaire urbaine et l'expression d'une culture originale qui a su, grâce à sa situation géographique éloignée des grands centres urbains modernes, préserver sa cohésion pendant le siècle passé (Guillaume, 2005, p. 43).
Pour ces raisons, il semble de plus en plus important, pour la sauvegarde de cet « exemple éminent d'établissement humain », qu'une reconnaissance internationale lui soit accordée, car il est représentatif de la culture des populations amazighs sahariennes dont il constitue le cadre. Il offre, au demeurant, un exemple d'ensemble architectural caractéristique de la période de développement du commerce caravanier présaharien et transsaharien et il est un exemple de complémentarité entre espace bâti, espace agricole, entre nomades et sédentaires.

Mes remerciements vont à tous ceux qui s'attachent à l'inscription de Figuig sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité, notamment l'UNESCO, les institutions marocaines, la Fédération des Associations de Figuig, nos amis et soutiens de toutes les nationalités.

Bibliographie

• Actes du colloque international sur le tourisme oasien, Figuig, avril 2008.
• A. Addarkaoui : Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'Architecte. Essai de revalorisation des ksour de Figuig, Rabat, juillet 2000.
• M. H Begdouri Achkari : Etude architecturale des qsours de l'oasis de Figuig. Rapport d'analyse et de diagnostic général, début XXIème sc., Rabat, 2004.
• M. H Begdouri Achkari : Etude architecturale des ksour de l'oasis de Figuig. Programme d'action, début XXIème sc., Rabat, 2004.
• M. Benali : Oasis de Figuig ; Annajah Aljadida, Casablanca, 1987.
• A. Bencherifa, H. Popp, Persistances et changement, Passovia niversitatsverlag, Passau, 1992.
• K. Chakroune : Valorisation des sous produits organiques du palmier dattier (Phoenix dactylifera L.) par compostage. Contribution à la lutte contre la fusariose vasculaire (Bayoud) Université Mohammed 1er, Faculté des Sciences, Oujda, 2002-2006.
• A. Hilali Figuig : Histoire, documents, monuments, l'ancienne mosquée et le minaret pierreux, Tanger, 1981.
• A. Fadl i : Le patrimoine architecturel en terre, in L'environnement et le développement local de l'oasis de Figuig, publication Association Nahda 1997.
• J. Guillaume, Etude de cas : fraction Echarafa – Ksar Loudaghir – Figuig : Plan cadastre, relevés et diagnostic, rapport de stage de 3ème cycle de DPLG, 2005.
• C.G. Kurhan et autres : Patrimoine culturel marocain, Maison neuve et Larose, 2003.
• J. Mahfoudi, Etude des architectures régionales de l'oriental, analyse et recommandations, Direction de l'Architecture, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Royaume du Maroc, 1998.
• A. Meziane : Société et pouvoir du Makhzen, édition Bouregrag, Rabat, 2007.
• O. Zaïd, Figuig, Maroc Oriental : l'aménagement traditionnel et les mutations de l'espace oasien, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 1992.

Professeur Jean-Pierre VALLAT
UMR Anthropologie et Histoire des Sociétés Antiques, Université Paris VII-Denis Diderot

Figuig : une oasis à classer au Patrimoine de l'Humanité ?

C'est un grand honneur et un réel plaisir que les plus hautes autorités du Maroc et de l'UNESCO aient fait le choix de consacrer trois journées à l'Oriental Marocain, dans le cadre d'une réflexion sur le patrimoine et le développement régional. L'équipe que j'ai eu le plaisir de coordonner sous l'égide de la Municipalité de Figuig et du Ministère de la Culture marocain, avait pour objectif de rendre deux dossiers concernant l'oasis :
• une demande de classement au Patrimoine de l'Humanité ;
• une demande de classement en urgence dans le cadre du « péril » encouru par ce site.
Ces deux dossiers sont entre les mains des autorités marocaines depuis juin 2010, soit près de 300 pages rédigées par Nabila Goumeziane, assorties d'une dizaine d'annexes de 1 000 pages (rédigées par Joachim Guillaume, Hervé Micaud, Elise Allaoua, Hélène Dufresnes, Olivier Guillaume, Camille Vallat, Sarah Khazindar, Joseph Maussion, Gabriel Hagaï, Sylvia Di Donato, Jesus de Prado, Wissem Gueddich, Gwenaelle Janty, Majjid Beqqali, Claire Pichard).

L'Université Paris VII - Denis Diderot, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val-de-Seine, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, en collaboration avec la mission archéologique et patrimoniale du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, ont mené un travail associant diverses disciplines afin de faire le diagnostic et de proposer la meilleure stratégie : architectes, urbanistes, historiens, anthropologues, archéologues, spécialistes des textes hébreux et arabes, géographes, informaticiens, ont consacré cinq années de missions (2005-2010) à ce dossier passionnant. Que les autorités marocaines, et particulièrement les deux Présidents de la Municipalité, Mustapha Lali et Omar Abbou, que le responsable de la coopération décentralisée, Brahim Bahou, soient remerciés pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Et, puisque nous faisons ici un travail de mémoire, je voudrais rendre au Délégué Régional à la Culture, Omar Abbou, le nom que les autorités coloniales françaises ont enlevé à sa famille et le saluer de son vrai et antique nom : Hasan Bouras.

L'Afrique du Nord et le Maroc dans le classement de l'UNESCO

Pour comprendre la légitimité de la demande de classement de l'oasis de Figuig au Patrimoine de l'Humanité, il faut analyser deux données que nous avons traitées lors du colloque de 2010 intitulé « Ruin conference » (à paraître) et que nous voudrions rappeler, ici.
Tout d'abord, les cinq pays d'Afrique du Nord que sont, d'Ouest en Est, le Maroc (8 sites), l'Algérie (7 sites), la Tunisie (8 sites), la Jamahiriya arabe libyenne (5 sites), l'Egypte (7 sites), ne représentent que 35 sites sur le millier de sites classés par l'UNESCO, soit un pourcentage ridicule si l'on considère leur histoire, leur population, leur superficie.
L'équilibre est presque parfait entre les cinq pays et le classement traduit, d'une part, la conception très « occidentale » que les experts occidentaux ont de la culture et, d'autre part, des rapports politiques qui font que la qualité scientifique des dossiers, la mauvaise gestion de certains sites menacés de déclassement, comptent moins que les rapports de force régionaux ou internationaux.

Il suffit de comparer ces chiffres avec ceux des trois pays d'Europe qui ont le plus de sites, l'Italie, l'Espagne, la France - plus de cent sites à eux trois - pour être convaincu du premier point. Il suffit de constater que la Libye n'a aucun site classé depuis 25 ans, pour étayer le deuxième point, comme si l'on punissait la politique de ses dirigeants.
Ensuite, si le Maroc a obtenu le classement de huit sites, il faut remarquer deux choses importantes. La première réside dans la répartition géographique très déséquilibrée de ces sites. Tous sont situés à l'Ouest d'une ligne allant de Fès à Aït Ben Addou. La Région de l'Oriental est donc totalement délaissée, ce qui accentue les déséquilibres entre les cultures mises ainsi en valeur.

La deuxième chose à noter est que cette situation alourdit la pression touristique sur une partie du Maroc, déjà très défigurée par le tourisme de masse dans les grandes villes de Marrakech, Fès, Tétouan, comme dans les plus petites comme Essaouira ou Assila. D'ailleurs, les comités de l'UNESCO n'ont pas manqué, malgré leur ton diplomatique et leurs précautions oratoires, de dire qu'Essaouira présentait toutes les caractéristiques d'un site menacé de déclassement, comme on peut le lire dans les rapports qui se succèdent depuis 2004 :
• Rappelant les décisions 28 COM 15B.45 et 29 COM 7B.47, adoptées respectivement à sa 28e session (Suzhou, 2004) et 29e session (Durban, 2005) ;
• 3. Prend note du rapport de la mission Centre du patrimoine mondial/ICOMOS de suivi réactif effectuée du 26 au 29 avril 2006 ;
• 4. Félicite l'État partie d'avoir pris des mesures encourageantes pour traiter les motifs de préoccupation exprimés par le Comité, en particulier le nettoyage et la réhabilitation du quartier du Mellah et la restauration partielle du rempart sur l'Atlantique ;
• 5. Note que, bien que les mesures prises aient déjà un résultat visible sur les investissements, les activités économiques, l'accès des visiteurs et la sécurité, la tâche à accomplir demeure longue et complexe et qu'il sera essentiel de rester vigilant et d'effectuer un suivi permanent du bien, y compris sa valeur universelle exceptionnelle ;
• 6. Prie instamment l'État partie d'inclure les mesures restantes en priorité et de les intégrer dans un plan de gestion intégrée du site à soumettre au Centre du patrimoine mondial et à l'ICOMOS pour information et consultation ;
• 7. Encourage l'Etat partie à prendre, comme point de départ pour de nouveaux développements, la valeur universelle exceptionnelle du bien et les principes Mémorandum de Vienne sur le «Patrimoine mondial et l'architecture contemporaine, Gestion du paysage urbain historique» (mai 2005) ;
• 8. Demande à l'État partie de fournir au Centre du patrimoine mondial, avant le 1 février 2008, un rapport actualisé sur l'état de conservation du bien et l'avancement de la restauration, de la réhabilitation et d'une nouvelle conception architecturale du quartier du Mellah et de son rempart sur l'Atlantique, en adoptant une approche intégrée dans le plan de gestion du site, pour examen par le Comité à sa 32e session, en 2008.

Dans les huit sites classés, comme dans sa liste indicative de onze sites, le Maroc n'a pas jusqu'à ce jour assez pris en compte les richesses culturelles de l'Oriental et l'histoire, dans sa longue durée, de la culture préhistorique et protohistorique, berbère, phénicienne, romaine de ce pays.

Il n'a pas non plus tenu compte de l'une de caractéristiques du Maroc moderne et contemporain, à savoir la cohabitation, pas toujours idyllique et non conflictuelle, mais d'une grande richesse des diverses communautés qui en font l'originalité. Or, c'est le cas de l'oasis de Figuig, dont le classement, en plus des critères indiscutables qui permettent de le proposer comme site du Patrimoine de l'Humanité, tant pour son patrimoine matériel qu'immatériel, serait aussi le moyen de participer au développement régional et à l'encouragement d'un tourisme non invasif et respectueux des populations .

Le classement de l'UNESCO : une concentration des sites à l'Ouest du Maroc

1 Medina de Fès
2 Medina de Marrakech
3 Ksar Aït Ben Addou
4 Ville historique de Meknès
5 Site archéologique de Volubilis
6 Medina de Tétouan
7 Medina d'Essaouira
8 Ville de Mogador

La spécificité de l'oasis de Figuig

Le patrimoine de l'oasis est à la fois matériel (modes de construction traditionnels en terre, palmier, enduits à la chaux et au sable..., architecture des mosquées, marabouts et maisons, hammams, structures des rues et des places), immatériel (récits des habitants, des anciens, de chaque fraction, tribu, communauté, activités artisanales, commerciales, chants, légendes) et environnemental autant que sociétal (eau, palmeraie, jardins), donnant ainsi tout son sens à la notion de « paysage culturel ».
Il représente diverses cultures et diverses religions : berbère, arabe, musulmane, juive, chrétienne. Il est le carrefour d'échanges multiples, empêchés aujourd'hui par la frontière entre Maroc et Algérie, mais que tribus et familles continuent à maintenir.

C'est pourquoi nous avons proposé un classement selon trois des dix critères de l'UNESCO :
• apporter un témoignage unique, ou du moins exceptionnel, sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
• offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une (ou des) période(s) significative(s) de l'histoire humaine ;
• être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible.

L'inventaire minutieux des bâtiments, maisons, mosquées, cimetières (musulmans, chrétiens, juifs), et l'étude archéologique du ksar Oudaghir, notamment du quartier du Mellah, alors même que deux des trois synagogues de Figuig ont disparu, ont fourni un bel exemple de ce que l'histoire complexe des sociétés de Figuig offre au patrimoine de l'Humanité : diversité des maisons, caractéristiques des mosquées et écoles coraniques, modes de construction traditionnels, épigraphie des cimetières, manuscrits et imprimés de la gueniza, objets de la vie quotidienne.
La mise en place de protections, la proposition d'un plan de gestion et de conservation et de restauration, la construction d'outils de gestion, nécessitent cependant une vigilance que, pour l'instant, ni la Municipalité, ni l'Etat n'offrent.

Or, les dégradations du bâti comme celles de la palmeraie ne sont pas seulement le fait des intempéries, des maladies du palmier, du manque d'argent, mais aussi de pratiques sociales qui se disloquent, de rapports difficiles entre propriétaires privés, djemaa, ksour, structures municipales et étatiques, qu'il s'agisse de la charte du bâti ou du contrôle de l'eau. Le classement de Figuig au Patrimoine de l'Humanité est l'un des moyens de faire comprendre à la population que vivre dans le bâti ancien en le respectant, en l'aménageant, c'est retrouver une harmonie avec le désert, une fraîcheur et une ventilation des rues, des sociabilités que l'habitat en ciment, les rues larges, le goudron, les places démesurées ou closes ne permettent pas. C'est accompagner cette population pour que les forages et le pompage privatif de l'eau ne mettent pas en péril le système ancestral de sa répartition.

Le bâti ou les jardins se dégradent par abandon et absence d'entretien de voisinage

Un très riche patrimoine est aujourd'hui menacé, quelles que soient l'époque de son édification et la culture qu'il représente. Ainsi, la synagogue d'Oudaghir disparaît peu à peu et est privatisée, malgré les lois qui permettraient de la protéger comme bien religieux, ou comme bien en déshérence depuis plus de vingt ans, ou encore comme bâti menacé de ruines. On construit maisons et mosquées, au sein même des ksour, sans respect pour l'architecture traditionnelle.
Les cimetières juifs, chrétiens et musulmans gagneraient à mieux être entretenus.

Pour que le classement de Figuig par l'UNESCO soit efficace, un long travail de terrain est encore nécessaire. La formation des personnels au contrôle des constructions et à la délivrance des permis de construire, ainsi que la maîtrise d'une carte interactive délimitant précisément les parcelles cadastrales, sont en cours et nécessitent un suivi et des moyens, mais surtout une présence permanente sur le terrain et un dialogue constant avec les habitants. C'est l'un des aspects administratifs du dossier.

Mais son aspect scientifique ne doit pas être négligé. La poursuite des recherches archéologiques extensives (comme dans le cas des tumuli et gravures rupestres) ou intensives (comme dans le relevé des ksour et l'étude de la chronologie relative et absolue des édifices remarquables) peut permettre la formation et le maintien au pays de jeunes en recherche de travail, susceptibles de former une véritable cellule du patrimoine, d'être des

guides et des gardiens des principaux sites et d'en assurer mise en valeur et conservation. Ainsi, les recherches entreprises dans le ksar Ouled Jaber sont-elles un remarquable exemple de l'histoire de Figuig : il est situé sur un lieu conflictuel de contrôle des sources, deux murailles d'Oudaghir et de Jaber se font face, mosquée, maisons, tours et remparts sont encore visibles.
Abandonné depuis deux siècles, son histoire montre qu'un ksar naît, vit, puis peut mourir. Les traces matérielles, après l'abandon des lieux, peuvent être étudiées par l'archéologie et être un moyen de retrouver la mémoire des anciens habitants. Ainsi, étudier Ouled Jaber, comme faire des recherches dans le Ksar Loudaghir, ou d'autres Ksour de Figuig ou aux environs, c'est valoriser un patrimoine rare, parfois exceptionnel, largement établi sur des pratiques sociales aujourd'hui en péril.

Il est donc urgent que les autorités marocaines et l'UNESCO prennent des mesures de protection du site de l'oasis de Figuig, qu'il s'agisse de classer le site comme « en péril » ou de le proposer au « Patrimoine de l'Humanité ». Les étapes de la procédure sont claires. Les populations se sentent concernées et participent largement au processus de prise de conscience des richesses culturelles locales. De nombreuses associations sont capables de s'emparer du processus et d'en contrôler le financement afin que celui-ci ne se perde pas dans les sables.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans rappeler que le dossier de classement de Figuig au Patrimoine de l'Humanité a aussi été pour nous tous l'occasion de rencontres internationales avec nos collègues des ONG italiennes et espagnoles, avec l'archiviste de Mantoue, Luca Baraldi, mais, surtout et d'abord, avec une population accueillante, bienveillante, respectueuse de chacun, tant à Figuig que dans la vaste communauté de Figuiguis qui vit dispersée au Maroc et en France.
Que tous trouvent ici le témoignage de notre profonde amitié.

Monsieur Abderrahim KASSOU
Architecte, Collectif des architectes de Figuig, Association Zouzfana

Les enjeux du patrimoine

Ayant des attaches à Figuig et un vécu à Casablanca - donc schizophrène comme tous les marocains - il me semble important pour illustrer mon propos de tenter un exercice hasardeux lors de cette intervention : faire un parallèle entre ces deux situations dans le rapport au patrimoine architectural. En effet, à la fois à Casablanca et à Figuig, que la géographie, l'histoire et la sociologie opposent, quels traits récurrents est-il possible de souligner, et qui nous éclaireraient sur notre rapport actuel au patrimoine, qui seraient éventuellement généralisables à d'autres situations du pays, et nous donneraient des pistes de réflexion ou d'action.
Ainsi, à travers l'expérience, et le rapport aux deux sites, nous proposons de retenir 5 traits communs à Casablanca et Figuig, et sans doute à d'autres lieux :

1. La question sociale
Là comme ailleurs, et peut être là encore plus qu'ailleurs, la question sociale est fondamentale à toute appréhension ou intervention dans le patrimoine. Avant d'être des murs, le patrimoine ce sont des femmes, des hommes, des parcours. Cela se traduit certes à Casablanca par une surdensification étouffante, et à Figuig par une dédensification asséchante, il n'en demeure pas moins que la question sociale est une question centrale pas suffisamment considérée comme telle dans l'approche que l'on peut avoir du patrimoine.

2. L'attachement identitaire
Dans l'une ou l'autre des situations, comme ailleurs au Maroc, il y a un fort attachement identitaire, et une revendication forte du lien au terroir ou au territoire. Cependant, cela ne se traduit pas par un entretien ou une remise en état du bâti représentant cette identité. Ainsi, dans les deux cas, les personnes qui ont des moyens ne vont quasiment jamais investir dans la réfection de l'ancienne demeure familiale ou l'entretien du tissu traditionnel, mais plutôt dans la construction d'édifices neufs, tout en se prévalant d'un attachement profond au terroir.

3. L'image des deux territoires
Elle n'est pas associée de prime abord au patrimoine. En effet, quand on parle de Figuig à des personnes qui ne connaissent pas le lieu, la première image renvoyée va être une image d'isolement, de désert, de contrée lointaine mais pas de beauté ou de patrimoine bâti qui fait la fierté des hommes du cru. Au même titre, Casablanca est, pour ceux qui ne la connaissent pas, synonyme de business, de pollution, d'agressivité, et au mieux de football. Et ceci pose la question de l'image du lieu et du marketing touristique. En effet, si l'on admet que le tourisme culturel est l'un des débouchés importants du patrimoine, l'image à commercialiser sur le terrain touristique doit à la fois séduire et attirer le visiteur, et correspondre un tant soit peu à la réalité tout en n'étant pas très différente avec ce que ce visiteur imagine avant de venir.

4. Le poids des sociétés civiles
A la fois Casablanca et Figuig sont connues pour la vivacité de la société civile, à telle enseigne que, dans bien des cas, elles sont complémentaires à l'action de l'Etat, pour ne pas dire se substituent à l'Etat. Ainsi, à Casablanca, l'exemple de la reconversion des anciens abattoirs est emblématique d'une société civile prenant en main le développement d'un projet culturel d'envergure. A Figuig également, où l'on compte près de 100 associations enregistrées pour 13 000 habitants, sans compter les associations de la diaspora, leur présence et leur activité sont visibles partout. Là encore, le revers de la médaille est une déresponsabilisation de fait des institutions publiques qui, d'une certaine manière, sous-traitent leur action et, d'autre part, une énergie perdue dans la coordination et la multiplication des acteurs, là où l'action serait plus efficace avec trois fois moins d'associations.

5. Ces deux territoires, ces deux situations, représentent selon nous une occasion formidable de renouvellement du rapport des marocains à leur patrimoine, à leur histoire et à leur culture. D'une part, à Casablanca, une modernité marocaine assumée comme telle et non plus considérée comme de la pure importation et, d'autre part, à Figuig, la culture des oasis, ni rurale ni urbaine, mais culture en tant que telle. D'ailleurs, ces deux sites viennent de soumettre leur demande de classement au Patrimoine National et préparent activement leur demande de classement au titre du Patrimoine Mondial.

En conclusion, à travers cet exercice de mise en tension de l'action de préservation du patrimoine sur deux territoires très différents - Casablanca et Figuig - il était important de montrer des permanences, qui d'ailleurs peuvent se retrouver en d'autres lieux du Maroc. Il est également important de voir que ce sont des questions d'actualité.
Dans notre rapport dynamique au patrimoine, il s'agit de mesurer ces questions et de construire dessus pour l'action concrète future. Il faut pour cela, et en particulier pour sortir d'une approche nostalgique du patrimoine, adresser les revendications dans les bonnes directions. Elles sont multiples.
Nous en retiendrons deux, fondamentales :
• dans la nouvelle répartition des responsabilités, et en particulier dans la place de plus en plus prépondérante que prendra l'institution locale dans la décision et l'action, il est important que le droit culturel soit considéré comme un droit humain fondamental, et que la culture au sens large - le patrimoine en particulier - jouisse de l'attention nécessaire au niveau local (régions et villes) en arrêtant de se cacher derrière l'indigence du Ministère de la Culture ;
• c'est une évidence de dire que l'éducation a un rôle prépondérant dans la construction du citoyen de demain, et l'appropriation de sa culture par un nouveau rapport au patrimoine.
Ainsi, à la fois au niveau de l'école qu'à celui de l'Université, la question du patrimoine doit être considérée comme centrale, en terme d'apprentissage et de recherche. Si ce n'est pas le cas, il ne faudra pas s'étonner si, dans quelques années, nos concitoyens continuent à ne pas se sentir concernés par la préservation du patrimoine pour les générations futures.

Madame Amina FADLI
Architecte, Collectif des Architectes de Figuig

Figuig en 7 mots

I. Les 7 composantes

Figuig, qui occupait par le passé un vaste territoire étendu jusqu'à Touat en Algérie, désigne actuellement un ensemble de 7 ksour (Zenaga, Loudaghir, El Maiz, Laabidat, Ouled Slimane, Hammam Foukani, et Hammam Tahtani) qui baignent dans une vaste palmeraie irriguée par 7 sources principales (Tzadert à Zenaga, Tajmalt au Hammam Tahtani, Meghni à Ouled Slimane, Ain Dar à Laabidt, Tafraout au Hammam Foukani, Tighzert à l'Oudaghir, Ourjia à Lamaiz) ; l'ensemble est entouré d'un cirque de 7 montagnes qui culminent toutes à plus de 1000 m (Jbel Grouz (1 410 m), Jbel Haimar (1 170 m), Zrigat Abdelkader (1 000 m), Jbel Sidi Youssef (1 062 m), Jbel Taghla (1 115 m), Jbel Zenaga (1 047 m), Jbel melias (1 265 m)).

II. 7 raisons d'être

Figuig, telle qu'elle est aujourd'hui et qu'elle a toujours été, a été façonnée par plusieurs facteurs qui ont paradoxalement fait sa force et sa faiblesse :
1. une situation géographique particulière qui lui a permis de résister aux guerres et aux famines ;
2. un climat peu clément marqué avec de grands écarts des températures diurnes et nocturnes, hivernales et estivales, et de faibles précipitations ;
3. une nappe phréatique généreuse qui a fait son bonheur mais aussi bien des malheurs ;
4. une palmeraie luxuriante qui fournissait la quasi-totalité des besoins de ses habitants ;
5. une histoire séculaire, témoignant d'une occupation quasi-ininterrompue depuis l'antiquité ;
6. un lieu de passage et d'échange, sur le chemin du commerce transsaharien ;
7. des populations de différentes origines, qui se livraient souvent à des guerres intestines, mais ont appris à s'unir, à cohabiter et à partager leur culture.

III. 7 leçons d'urbanité

Figuig, territoire profondément rural, témoigne d'une haute urbanité ; la structure de ses ksour a été modelée par des principes simples basés principalement sur une insertion totale dans son environnement, une utilisation optimale des rares ressources disponibles et une réponse stricte aux besoins, où rien ne semble fortuit :
1. implantation près des sources, mais loin des cours d'eau et des risques que cela peut engendrer ;
2. préservation stricte des terres arables, principale richesse de l'espace oasien ;
3. morphologie urbaine compacte et enchevêtrée limitant l'étalement urbain ;
4. ruelles sombres et sinueuses favorisant la création d'un microclimat à l'intérieur du ksar ;
5. récupération des eaux pluviales par un système de drainage de terrasse en terrasse, vers

les patios où sont aménagés des « matmoura » qui constituaient des réserves pour les années de disette ;
6. pratiques de recyclage et de récupération dans la gestion des déchets domestiques (rues soigneusement balayées par les riverains pour récupérer les déchets animaux, maisons équipées de toilettes sèches pour la production de fumier supplémentaire…) où, du tissu au métal, tous les objets, ou presque, retrouvent une seconde vie ;
7. gestion communautaire des affaires locales par un conseil élu (Jmaâ) représentatif de l'ensemble des fractions ethniques agissant selon un droit coutumier fixant les droits et les dus des uns et des autres.

IV. 7 leçons d'architecture

Les bâtiments traditionnels, quoique d'apparence très austères et dépourvus de toute décoration, sont de véritables joyaux architecturaux qui expriment toute l'ingéniosité développée par ces populations, qui consiste à utiliser les matériaux les plus vulnérables pour bâtir des édifices ayant résisté de nombreux siècles. La maison de Figuig, dans toute sa simplicité, offre de véritables leçons d'architecture :
1. structure introvertie, faite de murs aveugles pour un maximum de protection et d'intimité, organisée autour d'un patio qui apporte à la fois l'air et la fraîcheur ;
2. extension en hauteur sur plusieurs étages et demi-niveaux afin de rationaliser l'utilisation de l'espace ;
3. exploitation de l'espace public pour augmenter les surfaces habitables par le système d'Askif (passage couvert) et Tamesrit (pièce surplombant les ruelles) ;
4. utilisation mobile et flexible des espaces en fonction des saisons et des moments de la journée, permettant aux habitants de faire face à la rigueur du climat ;
5. orientations des pièces supérieures vers le Sud pour capter le soleil, donnant aux ksour un cachet unique et particulier, souvent décrits comme des ruches ouvertes au Sud ;
6. utilisation stricte des matériaux locaux, gratuits, disponibles, biodégradables, et recyclables (terre récupérée à même le sol, utilisation quasi-exclusive du bois de palmier, aussi bien pour les éléments de structure que pour les menuiseries, en prenant soin de n'abattre que les sujets non productifs ou malades, production locale de la chaux avec de la pierre calcaire cuite dans des fours chauffés avec les déchets récupérées dans les jardins…) ;
7. production solidaire et participative de l'acte de bâtir par le système des « Touiza ».

V. Les 7 « maux »

Figuig, comme la plupart des ksour du Sud marocain, connaît de profondes mutations ayant entraîné une dégradation progressive et des changements irréversibles menaçant son intégrité et son authenticité, et compromettant ainsi son développement futur :
1. éclatement des ksour ;
2. dégradation du patrimoine architectural et du paysage environnant ;
3. dégradation de la palmeraie et du système oasien ;
4. déperdition progressive des savoir-faire et de l'identité culturelle ;
5. dégradation de l'environnement et diminution des ressources en eau ;
6. défaillance du système de gestion urbaine avec la diminution du rôle de la Jmaâ ;

7. faiblesse des ressources économiques et incapacité de l'oasis d'assurer aux habitants des moyens de subsistance suffisants.

VI. 7 lueurs d'espoir

Figuig présente encore aujourd'hui des valeurs certaines qui pourraient constituer de véritables opportunités de développement :
1. culture constructive vivante ;
2. capital humain non négligeable constitué d'une jeunesse locale avide de savoir et de nouveauté ;
3. fort attachement à la ville origine ;
4. compétences professionnelles de haut niveau, aussi bien à Figuig que dans sa diaspora ;
5. tissu associatif particulièrement dynamique et prometteur ;
6. forte implication des collectivités locales ;
7. prise de conscience générale, émergence de nombreuses initiatives et projets réussis.

VII. 7 clés de réussite

La réhabilitation du patrimoine bâti en terre nécessite la mise en place d'une stratégie d'intervention ciblée. Compte tenu du contexte particulier du système oasien et des spécificités du patrimoine bâti en terre, un certain nombre de précautions doivent être prises pour la réussite de toute action de réhabilitation :
1. placer l'Homme au centre de toute action de réhabilitation (on ne peut procéder à la réhabilitation physique du patrimoine bâti, sans améliorer les conditions de vie humaine et sociale, et sans apporter de nouvelles ressources pour la population) ;
2. bannir toute démarche de protection conservatrice qui ne soit inscrite dans une démarche de développement intégrée ;
3. associer la population locale dans toutes les étapes du projet (les « Jmaas » pourraient retrouver une nouvelle vocation et jouer un rôle clef en tant qu'espace de concertation et de prise de décision) ;
4. investir dans la formation pour un renouveau de l'architecture de terre, tout en veillant à la capitalisation des expériences passées et à l'ouverture sur les nouvelles technologies ;
5. gérer le renouvellement, en agissant à la fois sur l'ancien et le nouveau (réadapter les techniques constructives traditionnelles aux nouveaux besoins, rehausser la qualité urbaine et architecturale des extensions nouvelles) ;
6. au lieu de restaurer, chercher à mettre en place un processus de revitalisation ;
7. réhabiliter l'image de marque de l'architecture de terre, devenue synonyme de pauvreté et d'archaïsme, par la création d'un label.

Conclusion

Le patrimoine culturel du Sud marocain représente près de 1000 ksour et kasbahs, répartis sur plus de 2 000 km de vallées et quelques oasis. Seul le site de Ait Ben Haddou est actuellement reconnu au Patrimoine Mondial. Figuig présente à cet égard deux grands avantages qui plaident pour son inscription au Patrimoine Mondial :

1. les ksour se développent généralement le long des vallées et fonctionnent en réseau (un ksar pris à part n'a pas de valeur en dehors du système auquel il appartient), or, Figuig offre un système complet, dans un espace circonscrit et maîtrisable, ce qui permet de le préserver dans toute son intégrité ;
2. les ksour de Figuig sont parmi les rares ksour équipés en eau potable et électricité (et ce depuis le début des années 70 !), ce qui a largement contribué au maintien de la population sur place.

Parmi les six critères de la Convention du Patrimoine Mondial, Figuig requiert les valeurs favorables à son inscription selon au moins trois critères tout en répondant aux conditions requises en terme de protection, de gestion, d'authenticité et d'intégrité :

Critère III : Figuig apporte un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle et une civilisation vivante ;
Critère IV : Les ksour de Figuig offrent un exemple éminent d'architecture de terre propre aux zones présahariennes, et aux oasis du Sud marocain ;
Critère V : Figuig constitue un exemple éminent d'établissement humain traditionnel du Sud marocain, devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible.
Figuig présente également toutes les conditions lui permettant d'être inscrite en tant que paysage culturel adopté depuis 1992 par l'UNESCO, car elle reflète merveilleusement un exemple d'interaction entre les hommes et leur milieu naturel.

Cette reconnaissance internationale va certainement contribuer à sa préservation comme témoin des civilisations passées pour les générations futures, mais aussi d'offrir à la ville une nouvelle raison d'être aujourd'hui et conforter le processus de développement bel et bien enclenché.

Mme Jeanne-Marie GENTILLEAU
Architecte et urbaniste, Association Crysalis (Île-de-France)

Le patrimoine, facteur de développement

Un cas concret de restauration : la muraille de l'Ajdir à Figuig (Maroc)

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre les villes de Figuig et Stains en Région parisienne, un chantier d'insertion professionnelle fut organisé en 2007-2008. La Municipalité de Figuig avait souhaité que le terrain de ce chantier soit la muraille de l'Ajdir.

La muraille de l'Ajdir

Cette muraille, bien connue des Figuiguis, est un patrimoine à grande valeur symbolique. Elle fut édifiée pour protéger les sources d'eau qui sourdaient à cet endroit-là et fut le théâtre de nombreux conflits et affrontements entre les différents ksour. Située sur le plateau, en bordure de la place Ajdir (Fig. 1), elle offre de magnifiques vues sur le paysage de part et d'autre. La tour était également la tour de guet pour annoncer les « visiteurs » arrivant du Nord (Fig. 2).

Fig. 1 : La place de l'Ajdir

Fig. 2 : Vue vers le Nord

En décembre 2007, au début de chantier, le bâtiment de l'Ajdir se présentait ainsi (Fig. 3).

Fig. 3 : La muraille de l'Ajdir en novembre 2007

Fig. 4 : Carte postale de 1903

Pour entamer l'analyse et la réflexion, un document d'archive a été fourni : une carte postale de 1903 (Fig. 4) ; la réalisation de cette image fut décidé comme l'objectif à atteindre. Comme on le voit, l'ensemble était constitué d'une tour centrale, à laquelle on accédait par une porte, et de deux galeries latérales.
La carte postale nous montre la tour quasiment intacte - la plus haute tour de Figuig - et une partie seulement de chaque galerie latérale.

Fig. 5 : L'arrière de la tour

En novembre 2007, il manquait : un pilier, les planchers, le haut de la tour. D'emblée, il était clair que la totalité ne pouvait être restaurée lors de cette première intervention. Nous avons alors concentré notre travail sur la galerie de droite. L'arrière de la muraille et de la tour était aussi très endommagé : la tour est détruite, coupée en deux (Fig. 5).

Les partenaires

Ce chantier a été organisé et mené par l'Association Crysalis (Ile de France) qui en fut le maître d'œuvre. Elle avait été sollicitée par la Ville de Stains, à la demande de la Municipalité de Figuig qui fut le maître d'ouvrage. L'Association Oudaghir a fourni l'appui local.
Un chantier d'insertion professionnelle est un dispositif qui permet à des jeunes (moins de 26 ans) et des moins jeunes (plus de 50 ans), sans emploi, de se remettre dans un contexte de travail en acquérant des compétences. Les financeurs étaient :
• pour le Maroc, l'Agence de l'Oriental pour le chantier sur place ;
• pour la France, la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Seine-Saint-Denis, le Conseil Régional d'Île de France, le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Stains.
Le Fonds Social Européen (FSE) avait également été sollicité.
Le recrutement des jeunes a été effectué, au Maroc par l'Association Oudaghir et l'Association Crysalis ; en France, par l'intermédiaire des Missions Locales de Stains-La Courneuve et de Bobigny, avec l'ANPE de Stains et la Communauté d'agglomération Plaine Commune.
Il s'est agi de relever un double défi :
• restaurer une galerie de muraille ancienne, sur laquelle on avait peu de connaissances ;
• former des jeunes en insertion professionnelle, issus de cultures différentes, voire de double culture.

Les participants

Le chantier de restauration s'est déroulé de décembre 2007 à août 2008.
En deux phases successives, le chantier a employé :
• de décembre 2007 à février 2008, huit jeunes de Figuig et huit jeunes de France ;
• d'avril à août 2008, huit jeunes de Figuig et deux jeunes de France.

Les jeunes de Figuig étaient tous originaires et habitants de Figuig, sans emploi permanent, mais en travail occasionnel, traditionnel de Figuig : agriculture et construction. Ils eurent, pendant la durée du chantier, un statut « d'apprentis » rémunérés.
Les jeunes de France étaient issus de l'immigration (Maroc, Algérie, Mali) et un de Bretagne. Tous sans emploi, ils étaient en contrats aidés, rémunérés par la Direction du Travail de Seine-Saint-Denis.
Le chantier a été encadré par une équipe franco-marocaine : une architecte, chef de projet ; un formateur, encadrant technique ; trois maçons qualifiés en construction traditionnelle ; deux formatrices pour l'enseignement général. La logistique était assurée par l'association Oudaghir qui, pour ce projet, avait mobilisé un comité et une secrétaire.
Le matériel de base et les matériaux étaient à fournir par la Municipalité de Figuig.

La phase d'étude

En l'absence d'étude archéologique préalable, la première partie du travail a consisté en une étude de la muraille, étude qui, de plus, ne pouvait être menée que « chemin faisant », les découvertes et les problèmes étant mis à jour au fur et à mesure :
un relevé a été effectué avec l'aide des jeunes, des motifs existants ont été repérés. Des sondages en pied de piliers et de muraille (Fig. 6) ont permis de déterminer le niveau initial du sol (Fig. 7) ; et de décaisser une épaisseur de plus de 60 cm, dégageant environ 40 m^3 de terre d'éboulement (Fig. 8) amassés là suite à l'écroulement de différentes parties de muraille. La base du pilier manquant put ainsi être retrouvée (Fig. 9).

Fig. 6 : Sondage

Fig. 8 : Niveau initial

Fig. 7 : Dégagement de terre

Fig. 9 : Base du pilier

La première intervention « visible » fut la restitution de l'arc de la porte centrale de la galerie, dont il ne restait que des fragments.

On a pu redessiner l'arc par tracé géométrique à partir de :
• la carte postale de 1903, où l'on voit qu'il s'agit d'un arc brisé ;
• le relevé ;
• l'observation des ruines (arc construit en pierres, deux parties courbes restantes, la base de l'arc, la partie évidée au-dessus est un effondrement, des traces de linteau en palmier) ;
• la connaissance par les maçons des arcs traditionnels de Figuig.

Cela a donné lieu à des exercices d'arcs pour l'apprentissage des forces en jeu (Fig. 10). Descendre le sol de 60 cm a permis de restituer la hauteur de passage sous la porte, environ 1,85 m (Fig. 11).

Fig. 10 : Exercice d'arc

Fig. 11 : L'arc reconstitué

Des indices d'utilisation de cette galerie ont été mis à jour : le système de fermeture de la porte (*tazakourt*), un tapis végétal, ce qui laisse supposer qu'une pièce existait.
En l'absence de documents écrits et avec peu de témoignages oraux, une étude archéologique et historique aiderait à comprendre quelle a été l'utilisation de cet espace et à restaurer ainsi la mémoire du lieu : Une bibliothèque ? Une petite mosquée ? Une salle de gardes ? Un lieu de conservation d'objets précieux ? Une salle de réunion des «sages» des différents ksour ?
Puis, à ce stade des travaux, des études complémentaires de terrain ont été nécessaires avant de commencer la reconstruction de la galerie et du pilier manquant :
• mesurer l'épaisseur de la muraille (Fig. 12) : peut-elle supporter le poids des planchers ? Avec 1,70 m à la base et 1,25 m au niveau du premier plancher, nous avons déduit

Fig. 12 : Mesure de l'épaisseur de la muraille

que la muraille pouvait supporter le premier plancher, ce qui ne serait pas le cas pour le second plancher, car l'épaisseur du faîte était très mince ;
• retrouver quel type d'adobes avait servi pour le pilier, car ce ne sont pas les mêmes que celles des murs, mais des adobes « mixtes », moulées à la base, façonnées dessus (Fig. 13).

Fig. 13 : Adobe de pilier

Reconstruction d'un nouveau pilier

Après avoir « reconnu » ce type de briques, il fallait les rechercher, dans les décombres des maisons anciennes (Fig. 14), et les transporter (Fig. 15 et 16).

Fig. 14 : Recherche dans une maison en ruine

Fig. 15 : Transport

Fig. 16 : Chaîne d'adobes

Fig. 17 : Nettoyage de la base

Nous avons poursuivi par une phase préparatoire comprenant le nettoyage de la base (Fig. 17) et la démonstration du montage « à sec » (Fig. 18).

Fig. 18 : Montage à sec

Ensuite, nous pouvions commencer la reconstruction du pilier manquant avec ses assises successives (Fig. 19 et 20), tout en assurant la verticalité du pilier (Fig. 21).

À partir d'une hauteur de 1,50 m, un échafaudage devint nécessaire. En l'absence de matériel déjà existant... avec les moyens du bord, et la compétence, l'intelligence constructive des techniciens, ainsi que leur patience à expliquer, un échafaudage « traditionnel » a pris forme (Fig. 22 et 23).

Fig. 19 : Les assises successives

Fig. 20 : Les assises successives

Fig. 21 : Verticalité du pilier

Fig. 22 : Montage de l'échafaudage…

Fig. 23 : Montage de l'échafaudage…

Et le pilier a continué de monter (Fig. 24), jusqu'au niveau des *qantras*, linteaux de franchissement (Fig. 25).

Fig. 24 : Jusqu'au niveau des *qantras*

Fig. 25 : Jusqu'au niveau des qantras

Fig. 26 : Écorçage des *tiziden*

Simultanément s'effectuait la préparation des troncs de palmiers, *tiziden*, pour les linteaux : nettoyage, écorçage (Fig. 26) et traitement avec *tiwdat*, terre rouge locale (Fig. 27), qui protège contre les attaques d'insectes et donne aussi une belle couleur (Fig. 28).

Fig. 27 : Préparation de *tiwdat*

Fig. 28 : Traitement des *tiziden*

Un deuxième niveau d'échafaudage fut ensuite édifié (Fig. 29) et de nouvelles adobes «mixtes » furent fabriquées (Fig. 30 et 31 en page suivante).

Fig. 29 : Deuxième niveau d'échafaudage

Fig. 30 : Fabrication d'adobes « mixtes »

Fig. 31 : Fabrication d'adobes « mixtes »

Ces nouvelles adobes furent fabriquées pour continuer la restauration des piliers (Fig. 32), permettant la pose des qantras, linteaux de franchissement (Fig. 33).

Fig. 32 : Restauration de la base d'un pilier

Fig. 33 : Pose des qantras

En atelier, un échantillon de toiture fut réalisé afin de mettre en évidence les différentes étapes de la construction d'un plafond ou d'une terrasse (Fig. 34 et 35).

Fig. 34 : Échantillon d'un toit terrasse

Fig. 35 : Échantillon d'un toit terrasse

Nous avons alors pu poser les poutres du premier étage (Fig. 36), en vérifiant l'horizontalité au cordeau (Fig. 37) : voir les photos page suivante.

Fig. 36 : Pose des poutres du premier étage

Fig. 37 : Horizontalité au cordeau

Fig. 38 : Préparation des *tiqechba*

Fig. 39 : Pose des *tiqechba*

Ont ensuite été préparées des *kernafs* ou *tiqechba* (Fig. 38), bases de palme pour couvrir les poutres (Fig. 39). Pour la chape, la terre fut mélangée à de la paille (Fig. 40), avec un malaxage de l'ensemble (Fig. 41).

Fig. 40 : Mélange terre-paille

Fig. 41 : Malaxage

Fig. 42 : Acheminement

Le mélange malaxé de terre et de paille fut ensuite acheminé (Fig. 42), puis posé (Fig. 43).

Fig. 43 : Pose de la chape

Fig. 44 : L'escalier de la tour

Fig. 45 : L'escalier avant réfection

Fig. 46 : Le nouvel escalier en pierre

L'escalier de la tour était aussi un élément important à restaurer sans attendre, pour l'accès aux planchers des premier et deuxième niveaux et comme chaînage de la tour (Fig. 44).
Le nettoyage des monceaux de poussière de ruine qui l'encombraient fut entrepris (Fig. 45).
À l'origine construit en briques de terre, il fut refait en pierres afin de garantir la possibilité de nombreuses allées et venues (Fig. 46).

Puis nous nous sommes attaqués à l'étage supérieur. De la muraille bien endommagée, il ne restait qu'une paroi mince, très fragile par endroits. Il y avait obligation d'abattre les parties dangereuses et non restaurables, puis d'araser afin de s'appuyer sur une base stable pour reconstruire (Fig. 47). L'arrière fut également préparé (Fig. 48).

Fig. 47 : Destruction des parties fragiles

Fig. 48 : Préparation de l'arrière

Fig. 49 : Retournement des adobes / séchage

De nombreuses briques (ou adobes) étaient nécessaires pour cette phase de reconstruction de la muraille.
Ces « ottob bellihoudi » furent façonnées à la main sur place, selon la méthode traditionnelle de fabrication (Fig. 49).

La reconstruction du mur arrière a permis d'atteindre l'épaisseur optimale pouvant supporter le plancher (Fig. 50, 51, 52) qui fut réalisé de la même manière que celui du premier étage.

Fig. 50 : Reconstruction de l'arrière

Fig. 51 : Épaisseur optimale du mur arrière

Le mur arrière est achevé avec son acrotère de couronnement de la terrasse (Fig. 53), puis vient la pose de la chape finale (Fig. 54 et 55) : voir les photos page suivante.

Fig. 52 : Niveau du 2ème plancher

Fig. 54 : Étalement de la chape

Fig. 53 : Acrotère de la terrasse

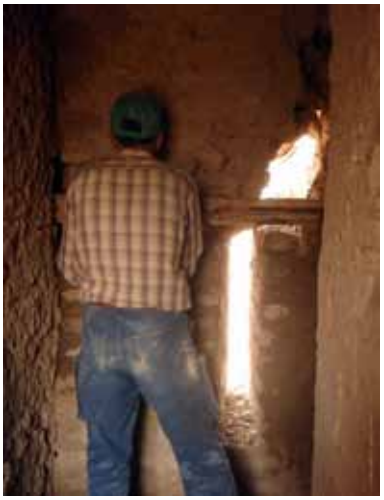

Fig. 56 : Reprise des fissures depuis l'intérieur

Fig. 55 : Finitions

Fig. 57 : Reprise des fissures depuis l'extérieur

Une étape conduite en parallèle fut les reprises des fissures de la tour (Fig. 56 et 57), afin de la consolider en attendant une autre phase de restauration.

Tout au long du chantier, la pause du matin en commun (Fig. 58), traditionnelle sur les chantiers à Figuig, fut très importante pour la dynamique du chantier. Elle améliorait la bonne humeur, l'entrain et la cohésion du groupe. De plus, le fait que le casse-croûte soit « offert » renforçait les bonnes conditions de travail et l'estime des jeunes pour ceux qui les faisaient travailler.
Pas de femmes sur ce chantier, mais elles furent des visiteuses intéressées.

Fig. 58 : La pause casse-croûte du matin

Fig. 59 : Dressage d'enduit

Fig. 60 : Lissage à la palme

Fig. 61 : Piquage de l'enduit intérieur de la galerie

La dernière étape fut le travail sur les enduits :
• en atelier d'abord (Fig. 59 et 60), avec une initiation à l'utilisation de la chaux, produite à Figuig dans les fours à chaux traditionnels ;
• et à l'intérieur de la galerie (Fig. 61).

Nous avons ainsi pu restituer la muraille et sa galerie en un bâtiment proche de ce qu'il devait être à l'origine : voir les photographies page suivante.

Fig. 62 : Avant...

Fig. 63 : … après

Une formation technologique des jeunes s'est faite en parallèle, par différents cours et exercices :

• soit en atelier : relevé et lecture de plan ; prélèvements de terres et tests de terrain ; le bois dans la construction / application au palmier, les forces (compression, flexion, traction), le pisé, les arcs, la chaux (cycle, propriétés, utilisation) et essais d'enduits de finition à la chaux ;

• soit en technologie appliquée sur chantier : fabrication de briques façonnées et mixtes, montage d'un mur au cordeau et au fil à plomb, extinction de la chaux, tests d'enduits à la terre, fabrication d'arcs.

Fig. 64 : Four à chaux

Par ailleurs, des visites à l'extérieur ont été organisées : visite des fours à chaux en fonctionnement (Fig. 64, 65, 66) ; visite commentée d'un chantier de restauration de maison ancienne.

Ont ainsi été acquis ou approfondis les principes de base de la maçonnerie et de la maçonnerie en terre, ainsi que les différentes techniques spécifiques nécessaires pour la restauration d'un monument historique.

Fig. 66 : Bouche du four à chaux

Fig. 65 : Coupole de cailloux de chaux

Cela a d'abord été appliqué à des réalisations concrètes hors monument : des toilettes sèches près du chantier, une maisonnette pour le gardien (Fig. 67) et lors d'exercices dans la salle d'application mise à disposition par l'Association Oudaghir dans l'École Hassania. Tout cela a été l'occasion de pratiquer quelques règles sociales pour un travail efficace et collectif : organiser son chantier, respecter les consignes de travail, prendre soin de ses outils, être exact, assidu, la politesse, le travail d'équipe, avoir une attitude positive et le respect des autres.

Fig. 67 : La maisonnette du gardien

Cependant, il faut mettre en évidence les faiblesses et difficultés du chantier. Tout d'abord, un manque de techniciens à Figuig dans la construction traditionnelle et la restauration ; ceux qui existent ont du travail, il est donc urgent de former des jeunes. Une lenteur dans l'approvisionnement des matériaux due à la répartition incertaine des charges entre les partenaires : la question du « qui paie quoi ». La difficulté de trouver certains matériaux (adobes anciennes spéciales, bois de palmier,...). Une méconnaissance des réseaux professionnels locaux. La difficulté de compréhension par les partenaires locaux de la spécificité d'un chantier d'insertion. La difficulté d'adaptation de certains jeunes salariés de France à un séjour et chantier à Figuig (manque de repères, froid de l'hiver sur les hauts plateaux, séjour trop long, immaturité) ; les adultes, en revanche, ont apprécié leur séjour à Figuig et l'ont vécu comme un retour au pays. Un encadrement éducatif aurait été nécessaire.
Une suite à donner aux travaux paraît souhaitable, et elle est souhaitée par les habitants de Figuig. Elle pourra concerner : la restauration - au moins partielle - de la tour ; la reconstruction de la galerie à gauche ; l'aménagement de la place. Tout ceci formant un ensemble à considérer globalement.

On peut envisager cela avec des chantiers-école. En effet, la muraille de l'Ajdir est un bâtiment bien adapté, comme lieu de formation, pour des chantiers-école de restauration du patrimoine local :
• elle comprend les principaux éléments qui constituent une maison traditionnelle : les piliers, les murs en adobes, les escaliers, les planchers et terrasses, les enduits ;
• le savoir-faire est encore vivant, à transmettre d'urgence ;
• une main d'œuvre nombreuse peut être mobilisée, reproduisant ainsi le mode traditionnel de *twiza*, entraide collective, encore présent à Figuig ;
• un chantier-école a la souplesse nécessaire pour un tel monument, souplesse qu'on ne peut attendre d'une entreprise.

Quel usage futur pourra être fait de la galerie et de la tour ?

C'est ce qui reste à déterminer. En effet, outre la demande de « restitution de l'image », l'usage futur de cette galerie n'avait pas été précisé.
Mais il est nécessaire que les habitants de Figuig définissent l'usage de ce bâtiment restauré, car, s'il n'est pas utilisé, il se détériorera vite et retombera en ruine. En effet, comme dans toutes les maisons en terre de Figuig et d'ailleurs, une surveillance régulière des effets de l'humidité et particulièrement des fuites en toiture (*tifinesrawin*) est à faire, et cela se fait naturellement et avec évidence lorsque le bâtiment est occupé.
Plusieurs fonctions possibles ont été avancées : décor symbolique pour manifestations culturelles ; fond de scène théâtral ; petites échoppes ; écomusée ; café de dégustation de spécialités de Figuig. Et pour la tour : un décor; un belvédère pour les visiteurs. …
De cet usage futur dépendent des décisions techniques : une porte pour l'arc ? … un accès public ? … un plancher pouvant porter du public ? … passage vers l'arrière laissé libre ou non ? … des enduits intérieurs étanches ? … quel revêtement de sol ?...

En conclusion

Après les grosses pluies d'octobre 2008, le bâtiment a été revisité : il n'avait pas bougé… Cependant, il s'est avéré nécessaire de prendre quelques mesures pour écarter le plus possible l'eau et l'empêcher de ruisseler… jusqu'aux prochains travaux.
La muraille et la galerie de l'Ajdir sont un patrimoine majeur de Figuig, à « habiter » (Fig. 68).

Fig. 68 : La maisonnette du gardien

NB : Les photographies, tous droits réservés, sont de l'auteur.

Débat avec la salle

Mme MOHA

Nous allons pouvoir reprendre nos travaux. J'ai le plaisir de passer le relais au modérateur de ce troisième panel, Monsieur Abdelouahed Ben Ncer, Directeur de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie, qui représente le Ministre de la Culture, Monsieur Himmich actuellement à Dubaï et qui s'excuse de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui.
Ce troisième panel a pour thématique le cas de la ville de Figuig. Nous sommes ainsi au cœur de notre problématique puisqu'a été demandée l'inscription de Figuig au Patrimoine Mondial matériel et immatériel.

M. BEN NCER

Monsieur Abbou vient de démontrer que Figuig, chef-lieu d'une oasis aussi importante qu'il vient de nous la présenter, mérite un statut capable de la hisser à un haut niveau. Elle possède une richesse extrêmement variée, enracinée dans l'histoire, avec une préhistoire très diversifiée, qui voyage dans le temps de manière très explicite et très concrète étant donnés les vestiges qui en témoignent ; cela remonte au fin fond de la préhistoire avec des aléas comme cela vient d'être démontré ; cela remonte dans le temps en passant par un âge néolithique, avec des vestiges qui sont également d'une importance capitale, et ça va jusqu'aux temps récents où nous constatons ce mariage, ce métissage entre une palmeraie typique et un bâti qui tissent une toile d'une extraordinaire beauté.
Merci Monsieur Abbou.
Monsieur Vallat, Professeur à l'Université Paris-Diderot, en est également Vice-Président ; il est coordonnateur de la présentation du dossier de la ville de Figuig pour l'inscription au Patrimoine Mondial. Votre intervention a appuyé les propos tenus par Monsieur Abbou, à savoir l'importance et la richesse culturelle dont regorge la ville de Figuig, mais vous avez également mis le doigt sur les faiblesses que nous avons le devoir de surmonter pour faire accéder Figuig à un statut que nous souhaitons.
Monsieur Kassou, architecte, est ici au titre de responsable d'une association. Sa communication tente de nous montrer comment on doit se débarrasser de l'approche plaintive et nostalgique pour la défense de Figuig. Nous sommes sensibles à cette invitation à aller de l'avant, en essayant d'abandonner le ton de la complainte passéiste, pour verser dans une approche d'approfondissement et de ratissage à une échelle beaucoup plus large, en touchant à tous les aspects des savoirs qui entrent dans le patrimoine et mener une recherche sur le patrimoine dans tous les domaines : architecture, us et coutumes, etc. De manière plus générale, sur tout ce qui touche le patrimoine matériel et immatériel dans une perspective de rentabilité et de réalisme.
Madame Fadili, architecte du collectif des Architectes de Figuig, a fait un exposé à la fois général et approfondi, avec des leçons à la clé en matière d'urbanisme et d'architecture. Entre ce qu'a exposé Monsieur Vallat, ce que préconise Monsieur Kassou et ce que vous venez de soulever, Madame Fadili, c'est encore une fois, prendre la mesure de la tâche qui nous attend.

« La restauration de la muraille d'Ajdir » est l'intitulé de la communication de Madame Gentilleau, architecte-urbaniste. Elle nous a présenté ce bel exemple de restauration, exemple concret d'une action menée pour la sauvegarde de Figuig. C'est une expérience louable qui, je l'espère, sera conduite ailleurs.
Nous allons passer aux questions même si nous ne disposons que de peu de temps car l'exposition nous attend.

M. ATTALAH

Je suis membre de l'Association Hammam Tahtani en France et membre aussi de la Fédération des Associations en France aussi. Nous avons parlé des points qui touchent le patrimoine de Figuig, nous avons parlé de tout ce qui est bâti, on a bien expliqué ce qui reste à faire, mais lorsqu'on a parlé de la palmeraie, on n'a pas parlé de la maladie du palmier, on n'a pas parlé du bourgeonnement précoce qui a fait perdre toute la récolte de l'année dernière.
Ceci doit nous inciter à trouver des solutions pour sauver la palmeraie. Le troisième point concerne le parler berbère de Figuig qui est en voie de disparition. Lorsque les linguistes ont classé les parlers berbères du Maroc, ils ont distingué le parler rifain, le tamazight et le tachlhit, mais ils ont ignoré le parler berbère de Figuig qui fait partie du parler des Touaregs. Les jeunes des ksour de la ville haute ne parlent plus cette langue. Je veux attirer l'attention de tout le monde sur cela.

M. BEN NCER

C'est plus une réflexion qu'une question que vous posez-là.

M. EL HOUCINE

En voyant cette richesse architecturale et en même temps cet héritage historique, et ce que nous avons entendu ce matin, je voudrais demander aux chercheurs s'il est nécessaire de faire le lien entre cet héritage oral et le patrimoine matériel, principalement l'architecture, afin de trouver les sens universels.

M. ABBOU

Je réponds très rapidement qu'un projet de livre dans la vision que vous évoquez sur l'architecture, la nature et les savoir-faire, est en préparation. Quant à la question posée par l'Association Hammam Tahttani, vous pensez bien que dans un colloque tel que celui-ci. il n'est pas possible d'être exhaustif. Nous espérons qu'il y aura d'autres rencontres, aussi riches que celle-ci, dans lesquelles nous pourrons parler de cet aspect des problèmes de la région.

Exposition : Inauguration par les organisateurs en présence des participants au colloque scientifique

THÉ DE L'AMITIÉ OFFERT AUX PARTICIPANTS

ET AUX PERSONNALITÉS DE L'UNESCO

Un « thé de l'amitié » agrémenté de spécialités gastronomiques a été offert aux participants, aux personnalités marocaines et étrangères, réunissant également de nombreux diplomates présents dans les murs de l'UNESCO. Les produits des terroirs de l'Oriental étaient à l'honneur, les livres dédiés à la Région ont été présentés, les musiques régionales emplissaient les vastes halls du siège de l'UNESCO.

Mme MOHA

Merci beaucoup aux organisateurs pour cette très belle exposition qui a attiré beaucoup de monde et suscité beaucoup d'intérêt ; sa remarquable densité témoigne de la vitalité des habitants et de la société civile de cette Région.
je vous propose de passer à présent au dernier panel de ce colloque, intitulé « Coopération régionale dans l'espace euro-méditerranéen en matière de patrimoine et de développement régional ».
Cette session sera animée par Monsieur Taoufiq Boudchiche, Directeur du Pôle Coopération Internationale et Promotion Economique au sein de l'Agence de l'Oriental.

Panel 4 : Coopérations interrégionales dans l'espace euro-méditerranéen sur les liaisons patrimoine, développement culturel et développement régional

Intervenants :

- M. Maurizio CAFARELLI, Directeur du programme Restauration du patrimoine de l'Oriental (OING Africa 70, Italie), représentant de la ville de Lille ;
- M. Jean-Paul BACHY, Président de la Région Champagne-Ardenne (France) ;
- Mme Marie-Hélène CHAMBRUN, Département de Seine-Saint-Denis (France) ;
- M. Thierry DESSOLAS, Directeur de l'Institut Français de l'Oriental (Maroc).

Modérateur : Taoufiq BOUDCHICHE,
Directeur du Pôle Coopération Internationale et Promotion Economique,
Agence de l'Oriental (Maroc).

Monsieur Taoufiq BOUDCHICHE
Directeur Coopération Internationale et Promotion Economique, Agence de l'Oriental

L'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental ou la dynamisation des patrimoines humains, culturels et naturels de la Région

La nouvelle vision du développement régional issue de l'Initiative Royale

Avec une façade maritime méditerranéenne de plus de 200 km et une superficie de 82 820 km^2 (équivalent de celle de de l'Autriche ou plus de deux fois et demi celle de la Belgique), la Région Orientale située à l'Est du Royaume (11,6% du territoire national), partage une frontière avec l'Algérie voisine, de près de 550 km du Nord au Sud. Sa population est estimée à environ 2 millions d'habitants (soit 6% du total national).
Cette situation géographique a conduit dans le passé à associer le potentiel de développement de cette Région avec les possibilités offertes par les relations du Maroc avec l'Algérie, et par extension avec le reste des pays du Maghreb.

Toute stratégie de développement régional de l'Oriental tient compte de cette réalité géographique incontournable. Néanmoins, les aléas politiques et diplomatiques qui ont conduit à la fermeture de la frontière algérienne depuis plusieurs décennies, et les dysfonctionnements entraînés sur la situation économique de la Région, notamment, par le développement du secteur informel, montrent la nécessité de dépasser cette approche traditionnelle et réductrice du développement de l'Oriental.

Le discours du 18 mars 2003 énoncé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Oujda, en lançant l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental, tout en réaffirmant la vocation maghrébine de la Région Orientale du Royaume, apporte une nouvelle lecture géographique et territoriale fondée sur une vision plus large à la fois maghrébine, euro-méditerranéenne et saharienne,.
En effet, la proximité relative de la Région avec Valence, Barcelone, Marseille et Gênes, lui impose de renforcer sa position géographique. Elle est de fait l'espace marocain le plus proche des pôles de croissance du bassin méditerranéen, qui feront partie d'un même ensemble économique au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des accords de libre échange avec l'Europe (Accord d'Association et Statut Avancé avec l'Union Européenne, Accord de libre échange avec la Turquie, Accord de libre échange avec les pays arabes, Accord d'Agadir).
Historiquement, elle a été également une zone de trafic caravanier entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara, ce qui lui confère également une position de carrefour entre le Maghreb et le reste de l'Afrique.
Cette nouvelle vision correspond à la nouvelle lecture de la géographie de ce territoire, à même de valoriser la diversité de son potentiel socio-économique, humain et culturel.

Initiative Royale, patrimoine culturel et développement endogène

Le patrimoine culturel de l'Oriental est un atout dans le cadre de l'ouverture de la Région

L'Oriental est au cœur des échanges euro-méditerranéens

(à la fois sur l'espace euro-méditerranéen, qui inclut le Maghreb, et sur l'Afrique Subsaharienne). En effet, à travers son artisanat, son architecture, ses cultures orales, ses arts culinaires, il ressort du patrimoine culturel de l'Oriental des spécificités géographiques et historiques propres à la Région, en particulier sa place centrale dans le Maghreb, ses liens historiques avec l'Europe à travers l'Espagne voisine, et ses liens profonds avec le reste de l'Afrique au Sud du Sahara, notamment à travers la ville-oasis de Figuig. Cette spécificité est un avantage socio-économique qui positionne l'Oriental comme une région stratégique dans l'espace euro-méditerranéen.

Cela conforte la Région qui, à la faveur de l'Initiative Royale, se positionne comme un nouveau pôle de développement national, le « Pôle Méditerranée-Est », complémentaire au « Pôle Tanger-Méditerranée » et « Pôle de ré-équilibrage territorial », par rapport à l'axe atlantique Agadir - Casablanca - Tanger.
Cette nouvelle vision de l'économie régionale implique nécessairement de nouveaux défis en termes d'ouverture, de modernité et de compétitivité qui ont conduit, les acteurs du développement à revisiter les facteurs de développement de la Région. Parmi ces facteurs, la mobilisation des atouts humains, culturels, géographiques dont la Région regorge.

L'Initiative Royale, nouvelles priorités et mobilisation des atouts humains, culturels et géographiques de la Région

L'Initiative Royale, en mettant en œuvre des programmes de développement structurants, fait ressortir les priorités suivantes de la stratégie de développement régional qui exigent la mobilisation des atouts humains, culturels et géographiques de la Région :
• l'ouverture de la Région sur l'espace euro-méditerranéen ;
• la création de pôles de développement et de compétitivité complémentaires ;
• l'amélioration de l'infrastructure économique et financière ;
• l'attractivité territoriale et la qualité du cadre de vie ;
• la solidarité, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

1- Ouverture sur l'espace Euro-Méditerranéen

L'Initiative Royale souligne l'importance de l'Oriental comme nouveau portail du Royaume sur l'espace euro-méditerranéen, complétant le pôle Tanger-Méditerranée.
Cette ouverture présente plusieurs avantages majeurs :
• réduire la dépendance vis-à-vis d'un marché jugé captif ;
• stimuler les exportations par l'innovation et le transfert de technologies ;
• valoriser les productions les plus spécifiques de la Région ;
• capitaliser l'apport des citoyens marocains résidant en Europe, propice au brassage culturel traditionnel dans la Région.

2- Création de pôles de développement et de compétitivité

L'Initiative Royale a tracé, pour chaque territoire de la Région, un programme de développement fondé sur ses spécificités et ses potentialités locales. Cette approche, qui croise territoires et développement sectoriel, favorise la création de pôles de compétitivité en mesure de diffuser la croissance économique dans toute la Région (voir carte ci-contre), notamment :
• un pôle portuaire et maritimo-industriel dans la Province de Nador, renforcé par le Technopark de Selouane destiné à accueillir très prochainement des PME en logistique, services et activités industrielles faiblement polluantes ;
• un pôle touristique à Saïdia (qui fait partie de la Province de Berkane), avec la station balnéaire « Mediterrania-Saïdia » (première station du Plan Azur) inaugurée par Sa Majesté le Roi au cours de l'été 2008 ;
• un pôle agro-industriel à Berkane, à travers l'installation prochaine d'une Agropole de dernière génération incluant formation et recherche & développement ;
• un pôle orienté sur les énergies renouvelables, l'économie du savoir et les nouvelles technologies à Oujda, à travers la Technopole nouvellement installée ;
• un pôle de reconversion de l'économie minière (en déclin dans le Sud de la Région) autour de Jerada, ré-orienté sur les énergies renouvelables avec l'installation de la centrale thermo-solaire (d'une puissance 473 MW) à Ain Bni Mathar pour la production d'électricité et la programmation dans la même zone de la future centrale solaire prévue dans le cadre du plan solaire marocain ;
• un pôle d'économie oasienne, d'éco-tourisme de niche, d'agro-pastoralisme et de valorisation des produits des terroirs (alfa, dattes, oléiculture, apiculture, filières caprine et

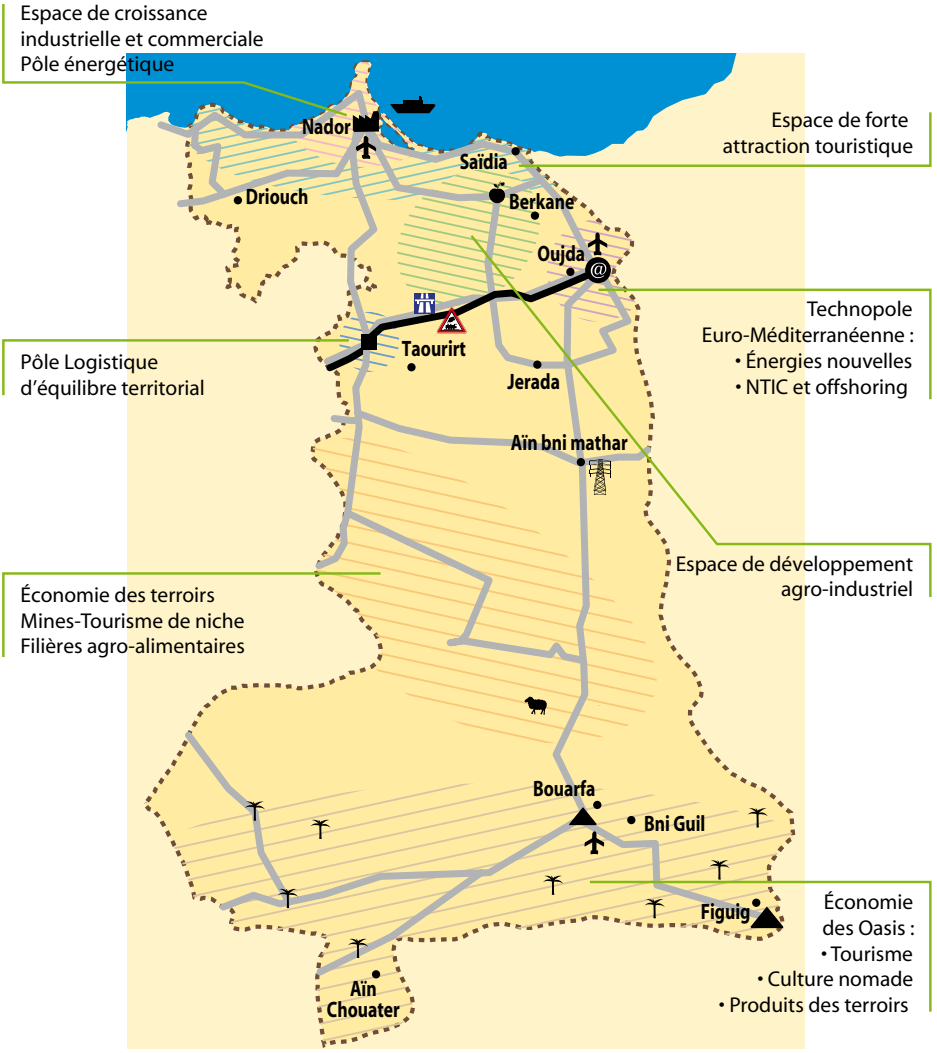

Les pôles de développement, au croisement de la dynamique des secteurs et du potentiel des territoires

bovine, produits de l'artisanat, etc.) ;
• un pôle logistique de transport à Taourirt, à la faveur de la nouvelle ligne de chemin de fer qui relie désormais Nador au réseau ferré national à travers la ville de Taourirt (porte d'entrée de la Région).

Ces différents pôles permettent de déployer une vision du développement intégré susceptible de faire fructifier non seulement les synergies entre potentialités territoriales et développement sectoriel évoqués ci-haut, mais aussi entre les différentes sous-régions du territoire. Par exemple, il convient d'œuvrer pour que les projets touristiques prévus, dans le cadre du Plan Azur pour la station balnéraire de Saïdia, puissent constituer des opportu-

nités économiques pour le tourisme intérieur dont dispose la Région (tourisme de désert à Bouarfa et Figuig, tourisme de montagne et d'archéologie à Taforalt et Zegzel, tourisme rural à Jerada et Taourirt, etc.) autant qu'ils puissent constituer des atouts commerciaux pour l'agro-industrie de Berkane, le secteur des transports aériens, etc.
Ces synergies permettent d'induire des activités économiques génératrices d'emplois, de création d'entreprises, d'investissement national et international, mettant en œuvre un partenariat public-privé réussi, pour ainsi créer un cercle vertueux de développement économique tant attendu dans la Région.
D'ores et déjà, l'investissement public et privé injecté dans l'Oriental dans le cadre de l'Initiative Royale est évalué à près de 90 milliards de Dh, dont 50% d'investissements publics.

Amélioration de l'infrastructure économique et financière

Pour assurer l'ouverture sur l'espace euro-méditerranéen et la création de pôles, un programme d'amélioration des infrastructures a été lancé. Les projets issus de l'Initiative Royale, telles l'autoroute Fès-Oujda et la voie ferrée Nador-Taourirt, améliorent les facteurs de compétitivité de la Région, en renforçant son intégration au tissu national et en facilitant les flux de personnes et de marchandises.
Avec la rocade méditerranéenne, ils vont permettre le ré-équilibrage territorial sur les axes Tanger-Fès-Oujda et Tanger-Nador-Oujda, en sus de l'axe traditionnel Casablanca-Fès-Oujda. Ce programme réduit les coûts de transport et de logistique.
La création du Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental, destiné à la petite et moyenne entreprise, encourage l'investissement dans la Région et l'installation de nouvelles entreprises.

Amélioration de l'attractivité territoriale et du cadre de vie

L'attractivité territoriale exige la disponibilité des services requis par la croissance, notamment les qualifications, les capitaux ainsi que les services d'appui et tout un ensemble de facteurs dits immatériels, qui jouent aujourd'hui un rôle-clé dans la formation de la productivité, seule source durable de croissance économique.
Toutes les analyses relèvent l'importance et la disponibilité de ces facteurs dans la Région, mais soulignent leur mobilisation insuffisante dans le développement.

La Région dispose ainsi de ressources humaines bien formées, grâce à des structures reconnues. L'Université Mohammed I^{er} d'Oujda enrichit progressivement ses formations de nouvelles filières adaptées aux besoins de la Région (tourisme, NTIC, commerces et affaires, etc.). L'Université a été renforcée dans le cadre de l'Initiative Royale par la nouvelle Faculté de Médecine et celle du Centre Hospitalier Universitaire en cours de réalisation.
D'autre part, la Région dispose de capitaux importants, notamment par les flux financiers générés par les ressortissants marocains résidant à l'étranger. Plusieurs études, dont celle de la Banque Européenne d'Investissement, soulignent l'importance des flux financiers issus des migrants pour le développement des pays d'origine, s'ils sont orientés sur des investissements productifs. La Région reçoit plus de 20% des transferts financiers des MRE enregistrés à l'échelle national.

Des actions d'amélioration du cadre de vie sont également engagées. Elles contribuent à retenir sur place les compétences requises et à développer les nouveaux marchés liés à ces activités. Les projets environnementaux retenus doivent présenter des synergies territoriales avec les projets sectoriels, en termes de préservation de la qualité des ressources et des paysages.
L'Initiative Royale accorde une grande priorité à l'amélioration du cadre de vie. Les projets de reconversion urbaine constituent le point de départ de la requalification des villes de l'Oriental. L'Agence y contribue financièrement et mobilise une expertise nationale et internationale pour l'étude de certains projets, à l'instar du nouveau centre ville d'Oujda (« Oujda City Center », un concept d'oasis urbaine) et de la requalification urbaine de Nador, qui a mobilisé 18 experts internationaux.

Renforcement de la solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Le schéma ci-après propose une visualisation synthétique des principaux axes de développement mis en œuvre avec le concours de l'Agence de l'Oriental dans le respect des orientations de l'Initiative Royale :

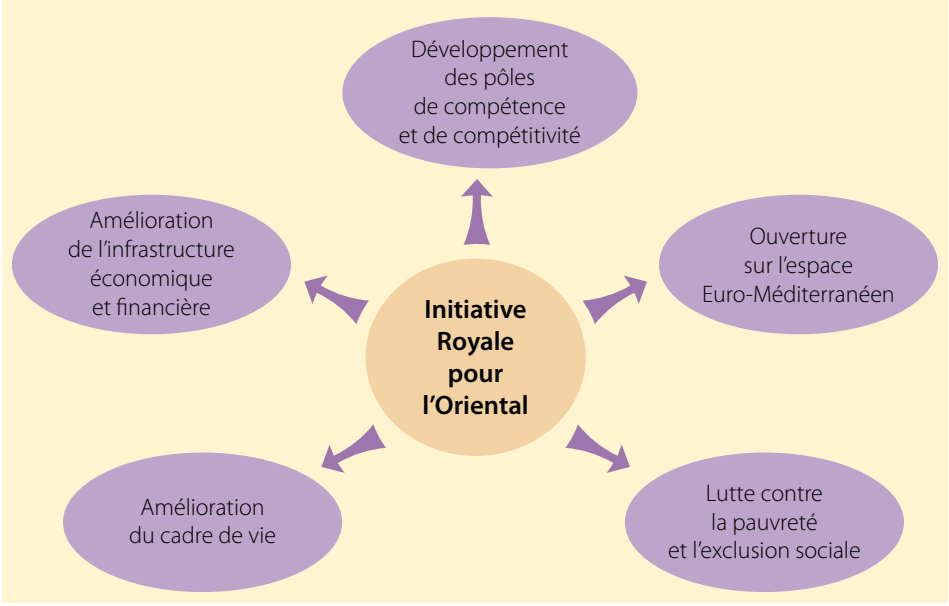

Développement du « Pôle Méditerranée-Est »

Les études permettent de corréler la pauvreté dans la Région avec les autres distorsions économiques, de sorte qu'à long terme il est envisageable de la réduire par la croissance durable. A courte échéance, il est indispensable de cibler directement les poches de pauvreté par des actions immédiates, qui faciliteront le retour à la croissance et réduiront la place des circuits informels. L'objectif de l'inclusion sociale rejoint ici l'objectif de l'efficacité économique.

Ces objectifs se lisent dans les projets de l'INDH sur plusieurs Communes de l'Oriental. L'Agence y a contribué de manière significative dès l'année 2005, en mettant en place un programme d'activités génératrices de revenus auprès des populations les plus défavorisées, notamment à Bouarfa, Tendrara, Figuig, Bouanane, Nador, Jerada et Taourirt.

Conclusion

L'ensemble des acteurs du développement régional (autorités locales, société civile, secteur privé, entrepreneurs, bailleurs de fonds, etc.) s'est approprié la nouvelle vision du développement de l'Oriental issue de l'Initiative Royale, car elle est en phase avec les nouvelles approches du développement territorial. En effet, les approches classiques de développement basées sur des politiques essentiellement « descendantes » du développement « top down », ainsi que par des interventions sectorielles et indifférenciées, ont montré leurs limites. L'implication des populations locales et la valorisation des ressources locales (patrimoine, culture, ressources humaines, etc.) est devenue un facteur de développement en soi à travers ce qu'il est convenu de désigner par « capital social » et/ou « capital culturel » d'un territoire.

Le développement par le bas, selon une approche ascendante, est désormais recherché par toute stratégie de développement local, en s'appuyant notamment sur la participation des populations aux plans de développement locaux, les savoir-faire locaux, la qualité et l'intensité des interrelations entre les acteurs locaux (entreprises, société civile, pouvoirs publics, Universités, etc.), les différents patrimoines d'un territoire, dont le patrimoine culturel.

Le patrimoine culturel, en plus d'être une source d'activités socio-économiques (tourisme, artisanat, etc.) s'érige également comme un facteur de compétitivité à travers la valeur ajoutée que peut apporter l'identité culturelle d'un territoire en matière d'image et de promotion de ce territoire dans un monde de plus globalisé et des économies de plus en plus concurrentes.

Monsieur Maurizio CAFARELLI, Directeur du programme Restauration du patrimoine de l'Oriental (OING Africa 70 (Italie), représentant de la ville de Lille

Rapport de la Coopération Internationale dans le domaine de la Préservation du Patrimoine Cas du projet « Requalification du Patrimoine Culturel de l'Oasis de Figuig » Un exemple d'analyse-étude, de requalification et sauvegarde du patrimoine culturel et architectural de l'oasis de Figuig.

« Non c'e' nulla di più fragile dell'equilibrio dei bei luoghi.
Le nostre interpretazioni lasciano intatti persino i testi,
essi sopravvivono ai nostri commenti
ma il minimo restauro imprudente inflitto alle pietre,
una strada asfaltata che contamina un campo
dove da secoli l'erba spuntava in pace creano l'irreparabile.
La bellezza si allontana; l'autenticità pure."
Marguerite Yourcenar

"Si tu as une pomme, que j'ai une pomme,
Et que l'on échange nos pommes, nous aurons chacun une pomme.
Mais si tu as une idée, que j'ai une idée et que l'on échange nos idées,
Nous aurons chacun deux idées."
George Bernard Shaw

Les citations ci-dessus traduisent bien le paradigme de notre projet et ses modalités d'intervention. En effet, cela explique la déclinaison des activités en sauvegardant d'un côté l'analyse rigoureuse et attentive pour une restauration correcte et, en même temps, la nécessité, à travers l'échange d'idées et le dialogue interculturel, de partager de telles interventions avec la collectivité locale, celle de Figuig en l'occurence.

Nous allons encadrer les projets de requalification de l'oasis de Figuig, de plus en plus dans l'intérêt grandissant que les coopérations internationales portent aux projets de développement culturels comme vecteurs de sauvegarde du patrimoine humain, mais aussi comme contribution pour que le patrimoine culturel devienne élément de développement économique au-delà de la contribution nécessaire, comme la lutte contre la désertification et la préservation de la diversité de l'environnement.
La conservation de l'oasis et de son patrimoine architectural en terre crue présente un défi ardu en ces temps de globalisation et de diffusion de pratiques négatives qui touchent aussi bien le domaine environnemental, ou encore le domaine des droits de l'homme : la sauvegarde du patrimoine de Figuig n'est pas un « problème » spécifique au Maroc ou aux seuls pays en voie de développement : c'est un problème de la planète entière et il appartient à toutes les régions méditerranéennes d'en assurer la défense.
C'est de là que commence pour nous la demande de classement de Figuig comme Patrimoine Mondial reconnu par l'UNESCO.
On pourra objecter que Figuig est seulement une oasis « à l'abri du désert », mais il faut souligner que son existence constitue un « ribat » (forteresse destinée à la formation et à la résistance) : elle permet de combattre et de résister face à la désertification qui avance inexorablement dans la région orientale du Maroc, en poussant même jusqu'aux côtes de la « mare nostrum ». La gestion de ce site exceptionnel, la réhabilitation du patrimoine architectural et environnemental comme facteur de rééquilibrage de l'espace « oasien » deviennent donc les sujets prioritaires à nos yeux et dans l'intérêt de tous.

Dans les détails, le projet, objet de la présentation, co-financé par la coopération italienne pour le compte de qui agit l'O.N.G italienne « Africa 70 », est géré avec des partenaires locaux - la Municipalité de Figuig, l'Agence de l'Oriental et le tissu associatif de Figuig - qui interviennent aussi bien aux niveaux opérationnel et financier.

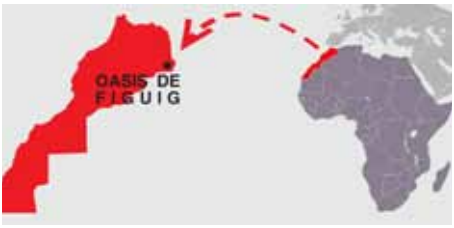

L'oasis de Figuig dans son contexte

La ville de Figuig occupe une place stratégique importante ; elle est parmi les oasis les plus célèbres et représente un carrefour sur plusieurs plans :
• porte du désert, position médiane entre le haut atlas et l'atlas saharien ;
• situation sur la frontière Maroco-Algérienne ;

• carrefour caravanier qui relie le Nord de la Méditerranée et le Sud du grand erg algérien ;
• carrefour de spécificité géographique/territoriale, de biodiversité et de produit agricoles ;
• carrefour de relation, humaine/culturelle, architecturale/environnementale.
Ce dernier point est la clé d'interprétation de la particularité entière de Figuig dans laquelle se conjuguent et s'harmonisent à la perfection le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel, fait de relations sociales, de règles d'entretien de l'oasis, de créativité ouvrable, de témoignages culturels ancestraux et d'une communauté encore fondée aujourd'hui sur la tolérance, l'accueil et le dialogue. Cette situation était à l'origine de son poids historique et politique, et de son peuplement important dans la zone.

Nous pouvons dire que Figuig est une oasis « fondée », depuis le début : les réalisations physiques : recherche des sources, construction du système hydrique, exploitation des ressources agricoles et de la palmeraie, construction du patrimoine architectural, se sont conjuguées avec les codifications d'importantes règles collectives qui ont représenté le vrai caractère exceptionnel de Figuig et de la nécessité actuelle de sa sauvegarde. Chaque élément caractérisant l'oasis est mise en relation avec l'autre dans une sorte d'interdépendance fonctionnelle.
C'est pour cela qu'il est important de sauvegarder et le patrimoine matériel, actuellement menacé, et le patrimoine immatériel et les pratiques sociales en voie de disparition.
Figuig est composé de sept ksour : Zenaga, Laabidate, Loudaghir, Ouled Slimane, Lamaiz, Hammam Tahtani et Hammam Foukani. La multiplicité des ksour, parfois en lutte, a demandé un système relationnel de rapports territoriaux et de règles constructives qui sont à la base, encore aujourd'hui, de la configuration et de la particularité de Figuig.
Chaque ksar dépendait des ressources de sa palmeraie et était protégé par des remparts. Le rapport spatial se développe à l'intérieur pour ensuite les rapporter aux autres ksour pour la gestion de la palmeraie et des sources.
En particulier, tout un réseau hiérarchique de canaux souterrains, principaux et secondaires, dans une sorte de labyrinthe « escheriano » en démarrant des sources principales, règlent toujours la distribution des eaux à Figuig. L'entretien du système doit être sauvegardé : du point physique, avec des interventions d'entretien, et du point de vue immatériel, en cataloguant et en conservant les pratiques d'exploitation des eaux qui conjuguent à la perfection l'exigence collective de l'eau mise en relation avec la propriété des terrains de la palmeraie.

En effet, les relations entre le palmier, l'eau et le système traditionnel d'irrigation constituent le fil conducteur de l'architecture oasienne, participant à l'édification du modèle

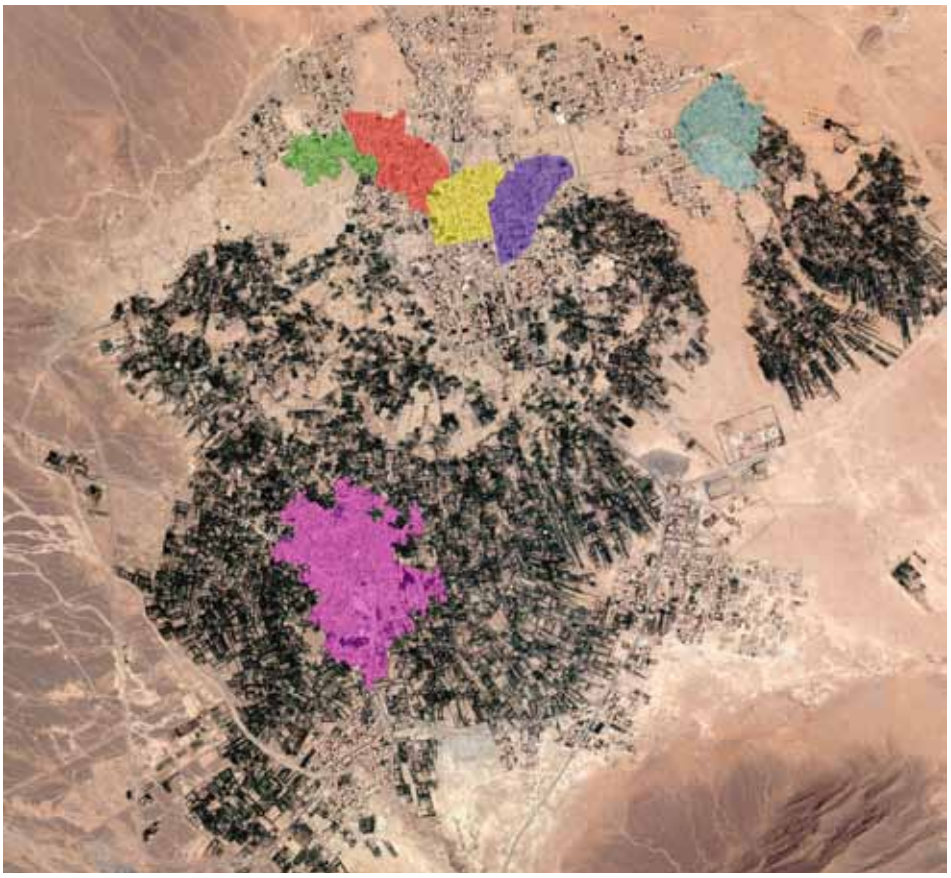

paysager. Il en va ainsi pour les relations entre les habitants : si les hommes se sont montrés créatifs dans le domaine de l'irrigation traditionnelle, en créant des instruments pour une répartition ingénieuse des parts d'eau entre les habitants des différents ksour (les systèmes de khettarats), les femmes se sont spécialisées dans le métier du tissage de qualité, ce qui justifie ce qu'a dit un sage du 16ème siècle : « Figuig c'est Tzadert et Tsadert », ce qui veut dire que Figuig se base sur la relation entre l'eau et de tissage. Entre un bien naturel et collectif, l'eau, et les capacités de travail et de créativité individuelles.

Pourquoi un projet de sauvegarde ?

L'oasis de Figuig présente un patrimoine spécifique, tant par l'unité de sa structure que par la rigueur de son organisation. Elle fait partie de l'architecture ksourienne mais elle est exposée à un processus de dégradation avec un pourcentage élevé de son patrimoine en ruines. Le bâti a été un vecteur d'une culture constructive basée sur la complémentarité territoriale et sectorielle et sur la qualité des produits, des ressources humaines et naturelles. Les ksour sont confrontés à des problèmes de dégradation mais les techniques de constructions locales sont encore conservées ; il faut les exploiter et il faut les préserver.
D'où l'urgence des opérations des sauvegarde de l'oasis dans le cadre d'un plan territorial multisectoriel concerté entre les acteurs.
Le nécessité d'avoir un plan territorial et multisectoriel naît des considérations jusqu'à maintenant affrontées d'un patrimoine de Figuig comme un « unicum » de savoir-faire en qui faire dialoguer les disciplines différentes et les acteurs présents dans le territoire.
La nécessité d'un plan met en outre l'accent sur la coordination pour harmoniser les interventions multiples sur le patrimoine environnemental et architectural en cours, soit du côté des services de l'État marocain, soit de celui des coopérations internationales, avec l'objectif de ne pas rompre les relations décrites ci-dessus et transmises jusqu'à nos jours.
Chaque intervention à Figuig devrait d'abord entrer dans une sorte de matrice relationnelle entre l'analyse historique/sociale et la réalisation des interventions des projets en cours. La réalisation d'un plan général devrait être entendue comme un pacte d'amitié entre les territoires :
• un plan pour valoriser ce qui unit plus que ce qui divise ;
• un plan stratégique comme opportunité pour construire, ensemble, une vision d'un avenir partagé ;
• un plan mettant en relation Figuig avec un contexte territorial local, national et européen.

Le rôle de la coopération internationale aujourd'hui

Notre devoir est de dépasser l'attitude récurrente d'une coopération basée sur des modèles culturels univoques pour trouver des propositions et expérimentations de coopérations ouvertes et attentives à l'intégration de lectures culturelles différentes. Si celui-ci est vrai, nous pouvons résumer quelques objectifs d'une coopération, déclinés ainsi :
• proximité - une coopération concrète et plus proche de la réalité du terrain, avec l'implication d'une structure locale d'organisation - proche des instances de la société civile et

capable de lire par analyse, mais aussi par méthodes holistiques ;
• durable - une coopération adaptée aux problèmes locaux, avec la vision de conjuguer le développement et la sauvegarde des activités durables multiples (de préférence aux modèles uniques de développement de l'oasis), qui s'adapte aux problèmes réels pour y répondre en interventions ponctuelles, convaincue que la protection environnementale et le développement sont efficaces à travers les additions d'interventions durables ;
• gouvernance - une coopération avec procédures souples et interventions efficaces, la recherche de médiation et la mise en pratique de procédures transparentes et efficaces seront les gardiens de la pérennité des projets ;
• durabilité - elle apporte des solutions durables pour des problèmes urgents.

La naissance d'activités durables et compatibles avec le territoire pour favoriser le développement économique, à travers :
• les ressources touristique (maison d'hôte, maison solidaire, maison rurale, tourisme culturel, via les infrastructures existantes - maison de la culture, auberge municipale, salle de réunion - et toutes les nouvelles formes du tourisme attentif à préserver et sauvegarder ;
• l'exploitation équilibrée des ressources naturelles en vue du développement de nouvelles techniques constructives de bio-architecture, de produits agricoles biologiques, d'implémentation des espèces cultivables et d'entretien de la palmeraie ;
• l'exploitation des ressources d'énergie renouvelable, géothermique, éolique, photovoltaïque, pour une autonomie d'énergie de l'oasis.
Témoignage de l'intérêt que suscite toujours l'oasis de Figuig et de la façon dont Figuig a déjà entrepris les parcours ci-dessus, la présence actuelle de différents acteurs de la coopération internationale :
• Ecole Nationale d'Architecture Paris-Val-de-Marne ;
• Université Paris VII-Denis Diderot ;
• ONG Mon 3 et Université de Barcelone ;
• Université d'Ingénierie de Cagliari ;
• Université d'Architecture de Pescara ;
• Ecoles Polytechniques de Milan et de Turin ;
• Association Crysalis ;
• Association Architecture et Développement ;
• ONG italienne Afrique 70 ; cette dernière porteuse du projet suivant.

Cas du projet : Requalification du Patrimoine Culturel de l'Oasis de Figuig

Les projets de requalification de Figuig ont commencé en mai 2008 et se termineront en septembre 2011, avec comme objectif général l'amélioration du cadre de vie de la population de la ville de Figuig et comme objectif spécifique le renforcement des associations de base et de la Municipalité de Figuig. Les activités prévoient :
• la mobilisation et la coordination du travail des associations et le renforcement des capacités opérationnelles de la Municipalité de Figuig pour une bonne gestion du territoire ;
• la réorganisation du cadre des compétences municipales ;
• la réalisation d'interventions concrètes pour la sauvegarde et la préservation du patrimoine naturel et culturel de Figuig ;

• l'accompagnement et le renforcement des capacités des associations de Figuig ;
• l'appui au développement touristique, la création et l'appui aux activités génératrices de revenu.
Pour entamer des processus corrects, il faut connaître les territoires.

Connaître le territoire : un tableau cognitif comme représentation et interprétation du contexte

La finalité d'un tableau cognitif pour Figuig est celle de construire une représentation du territoire partagée avec laquelle il faut quotidiennement se mesurer et qui aide dans les choix entre différents projets, en se servant du tableau de cohérence pour les projets futurs du territoire, en particulier les projets à travailler sur les questions ci-après.

Réalisation dans l'axe des outils de gestion

1) Activité : étude détaillée sur les ksour de Figuig
Cette étude avait comme objectif de savoir et de réaliser un diagnostic sur l'état actuel du patrimoine, sa dégradation, sa consistance, les éléments architecturaux, l'utilisation du patrimoine bâti, sa fonctionnalité et son occupation.
L'analyse, au-delà de la représentation d'éléments de systématisation et de catalogage du patrimoine, permettra en même temps une coordination attentive entre les interventions. En particulier, les études, outre leur fonction de rendre en échelles ajustées la topographie de Figuig, se concentrent sur les rapports entre l'installation urbaine et la palmeraie, entre la trame urbaine et le milieu naturel, le poids urbain des vides et des pleins, les rapports « tipomorfologici », le classement typologique de l'agglomération et la hiérarchie entre les rues et les quartiers, l'étude des urgences architecturales et des portes d'accès aux ksour.

Ces études constitueront la base pour amorcer ici un processus plus large de planification qui aboutira à la définition d'un plan de règles de sauvegarde et de récupération du patrimoine architectural des ksour de Figuig. Elles indiqueront, entre autres choses, les types et éléments de la construction, les pathologies de la dégradation des édifices, les règles à respecter dans les interventions sur les patrimoines, prescription des conditions, lecture du système de l'habitat et du système urbain.

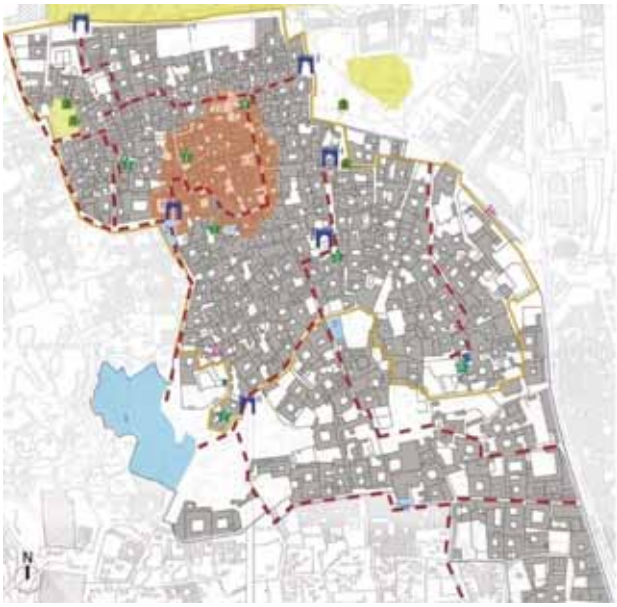

2) Activités : études des matériaux et du système de construction de l'oasis de Figuig
L'étude a pour objectif la sauvegarde et le développement des techniques locales à travers une reprise de la tradition constructive et par l'adoption de nouvelles méthodologies constructives compatibles.
Un manuel de sauvegarde et de restauration sera réalisé dans le but de cataloguer et classifier les éléments de base de la construction figuighina : la pierre, la terre, l'adobe, les bois de palmier, les lauriers roses, les kernaf, la chaux, les enduits et les planchers. Les matériaux présents à Figuig peuvent satisfaire la demande croissante de matériaux éco-compatibles pour les constructions de bio-architecture. Parmi ceux-ci, signalons l'usage de la laine de mouton comme matériau d'isolation thermique, des feuilles de palmier et des restes de palmier comme composants pour panneaux isolants, de la chaux pour surfaces imperméabilisées, des pierres comme base pour divers pavages.

Réalisations dans l'axe de la restauration du patrimoine

1) Activités : interventions pour la sauvegarde du patrimoine architectural, dont les premières ont concerné les édifices d'importance publique, d'importance culturelle, les édifices dédiés à une utilisation collective, ou aux activités génératrices de revenu.

2) *Activités* : réhabilitations des maisons dans le tissu ancien des ksour pour une conversion en sièges associatifs et maisons d'hôtes, des projets de chantiers de formation des artisans et d'expérimentation des matériaux locaux.

3) Activités : réhabilitations et conservation du patrimoine colonial, comme la restauration de l'ancienne église Sainte Anne, l'ex-maison du Caïd destinée aux services touristiques, les systèmes des arcades municipales et celles de la kissaria pour renforcer le commerce.

Réalisations dans l'axe de l'appui au tourisme

Activités : réalisation d'une tour pour infokiosque, point de renseignement, réalisation de parcours touristiques et de panneaux signalétiques à des fins touristiques, indications d'endroits et d'architectures d'intérêt culturel.

Réalisations dans l'axe de la sauvegarde du patrimoine immatériel

Activités : avec la contribution d'acteurs de la coopération décentralisée, notamment, pour l'Italie, de la Région Sardegna et de l'Université de Cagliari, un projet d'école professionnelle pour la construction en terre crue est entamé. Cette école peut représenter pour Figuig une antenne d'excellence à l'échelle nationale et internationale.
Figuig, à travers les réseaux qu'elle possède déjà - association nationale de la terre crue italienne, CRATerre de Grenoble, l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat, l'Escola Superior Gallaecia de Vilanova de Cerveira au Portugal, peut déclencher un processus de sauvegarde des règles de construction de Figuig et développer la restauration d'un ksar, le ksour Lamaiz.

Réalisations dans l'axe de la gestion du patrimoine

L'activité opérationnelle primaire a été la constitution, dans les locaux de l'ex-église, du Bureau du Promotion du Patrimoine Culturel de Figuig, formé par une équipe qui pourra venir en soutien des ressources limitées de la Municipalité engagées pour la préservation du patrimoine de l'oasis, pour encourager la restauration des anciennes habitations, la réintroduction des anciens métiers, le développement d'activités touristiques et la conservation du patrimoine par l'adoption de plans de sauvegarde et de bonnes pratiques d'intervention.

Conclusion : quel futur pour Figuig ?

Des assertions et des principes décrits, nous voyons clairement ce qui n'est pas souhaitable pour Figuig. Nous ne souhaitons pas la transformation de Figuig en une sorte de musée à ciel ouvert, ni l'utilisation de Figuig pour un tourisme de masse sans penser à sa réglementation. Encore moins sa transformation en lieu imaginaire, qui réfléchirait une idée « romantique et orientaliste » de Figuig avec des dromadaires qui paissent heureux et prêts à la photo rituelle.

En revanche nous croyons que la sauvegarde de Figuig est possible à travers la sauvegarde de ses habitants et de sa collectivité, par la conservation de l'attitude tolérante et digne qui jusqu'à aujourd'hui a caractérisé la population locale.
Nous souhaitons la sauvegarde de toutes les traditions locales et des règles qui « cimentent » une solidarité basique nécessaire au futur d'une oasis.

Enfin, nous croyons et souhaitons pour Figuig toutes les interventions non invasives, en harmonie avec la fragilité du lieu et des ressources primaires. Nous pensons à des interventions qui visent d'abord à la création de lieux de travail pour stopper l'émigration de Figuig, avec la conviction que la préservation d'un système aussi fragile que celui d'une oasis doit passer par la permanence de ressources humaines afin que soit assurée la continuité de la manutention de l'oasis et de son patrimoine en terre crue : donc une multiplicité d'interventions qui puissent contribuer à la valorisation de l'économie de l'oasis.
Parmi cela, soulignons :
1) l'intervention pour un tourisme durable ;
2) le développement de filières pour la transformation de matières premières à la faveur de l'innovation dans le secteur de la bio-architecture ;
3) le développement et la modernisation de l'artisanat ;
4) la possibilité d'utilisation de l'oasis pour un tourisme culturel (cinématographique).
Tous ensemble, conscients qu'il n'y a pas de grand ou de petit projet mais seulement des projets utiles et d'autres non, nous pouvons sauvegarder notre oasis que nous aimons tellement.

Monsieur Jean-Paul BACHY
Président de la Région Champagne-Ardenne

Champagne-Ardenne & Région de l'Oriental : pour une coopération efficace incluant la valorisation du patrimoine

Merci à tous et à toutes de nous avoir invités avec quelques collègues d'autres collectivités françaises que vous avez citées, Monsieur le Président, en cette journée qui marque la volonté de l'Oriental de faire valoir ce qu'elle a de plus beau, ce qu'elle a de meilleur, c'est-à-dire son histoire et son identité. Il y a évidemment dans la notion de patrimoine une recherche et une consécration d'une identité, qu'elle soit matérielle ou immatérielle comme on dit, c'est-à-dire qu'elle touche des vestiges de toutes natures, écrits ou parlés, construits, ou qu'il s'agisse tout simplement de l'histoire des hommes et des femmes, c'est-à-dire les comportements, les pratiques, les connaissances accumulées, les modes de vie…

S'agissant de l'Oriental, par rapport à la Région Champagne-Ardenne, je voudrais dire qu'il y a quelques parentés, même si géographiquement et culturellement nous sommes loin les uns des autres. Je trouve que dans le patrimoine de cette Région de l'Oriental - et tout ce que nous avons entendu depuis ce matin en témoigne - il y a à la fois des racines fortes des deux côtés de la Méditerranée entre des populations de langues très différentes, s'agissant de la présence européenne, non pas seulement de la présence française, mais aussi de la présence espagnole, de la présence italienne.

L'Oriental est un carrefour linguistique, un carrefour de religions et c'est aussi une zone de passage comme cela a excellemment été dit ce matin. Mais c'est aussi un lien entre les deux éléments essentiels qui ont fait, me semble-t-il, ce pays : la mer au Nord et le désert au Sud.

Au moment où nos amis marocains s'engagent dans la réflexion sur ce que doivent être leurs futures Régions, imaginer des cartographies qui séparent ces deux éléments essentiels de l'identité de l'Oriental que sont la présence sur la Méditerranée d'une part, et l'ouverture sur le désert d'autre part, serait sans doute quelque part difficile à comprendre pour qui veut bien voir que ce qui fait la richesse de l'Oriental : précisément ses terroirs et cette double ouverture.

Cette diversité, nous la retrouvons aussi dans une Région comme la Champagne-Ardenne où la distance, 450 km du Nord au Sud, fait qu'elle est couverte de territoires très différents les uns des autres, de niveaux de richesses variées et de traditions économiques extrêmement opposées les unes aux autres parfois. Ce sont aussi des Régions qui ont payé dans le passé leur position aux frontières, mais qui peuvent aujourd'hui retrouver le sens de l'histoire en exploitant au contraire de façon positive cette place frontalière ; ce sont aussi des Régions qui, paradoxalement, ont été un peu méconnues.

En effet le Maroc est plus connu par d'autres de ses grandes métropoles ou d'autres de ses Régions, que par l'Oriental, et la France comporte des régions plus prestigieuses, plus influentes que la Région Champagne-Ardenne. Nous avons donc les uns et les autres parfois souffert d'un certain déficit d'image, alors que l'image est paradoxalement essentielle si on veut aussi promouvoir et faire connaître un patrimoine.

Alors à partir de là, il ne faut pas s'étonner si depuis plusieurs années déjà nous avons essayé au niveau des deux Régions de travailler sur le patrimoine pour en tirer des vecteurs d'identité et des vecteurs de développement. Les premières coopérations que nous avons engagées avec l'Oriental ont notamment porté sur la sauvegarde et la valorisation du magnifique patrimoine artisanal de cette Région de l'Oriental, en contribuant à la formation de jeunes garçons et filles des quartiers populaires d'Oujda, à la redécouverte des traditions de l'artisanat dans le domaine du cuir, des bijoux, de la broderie et cela n'a sans doute pas été un hasard si ce fut l'une des actions prioritaires parmi les plus anciennes que nous nous sommes données.
Beaucoup plus récemment, nous avons conclu avec le PNUD un accord pour contribuer, avec d'autres, à une démarche globale d'identification, d'inventaire, d'expertise de l'ensemble des éléments du patrimoine matériel et immatériel de l'Oriental, qui sera suivi d'un travail de sensibilisation et d'information indispensable, parce que dans Oriental, comme en Champagne-Ardenne, les populations, pourtant héritières d'une richesse et d'un foisonnement patrimonial intense, les connaissent parfois fort mal, ou du moins n'en ont pas tiré forcément toute la fierté indispensable pour bien les faire connaître.

Ce travail d'inventaire et d'expertise, nous le menons en commun avec les collectivités françaises ou francophones qui ont conclu un accord avec la Région Champagne-Ardenne, de telle sorte que nous soyons complémentaires les uns des autres. Nous avons évoqué le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis dont sa représentante va expliquer l'action particulière à Figuig. Lille est également très engagée dans la Région avec la ville d'Oujda, Aix-en-Provence aussi, la Commune d'Errouville, deux Communes belges francophones de la banlieue bruxelloise… Nous avons essayé de nous engager conjointement dans ce travail d'inventaire, de formation et de sensibilisation au problème du patrimoine de cette Région.
Nous avons, avec le PNUD, élargi notre coopération à d'autres collectivités, notamment en Espagne et en Italie, avec principalement Côme (et un certain nombre d'associations non gouvernementales italiennes) et avec Malaga. Nous faisons cette action dans un triple esprit. D'abord, la première idée, c'est que la préservation et la valorisation d'un patrimoine ce n'est pas uniquement affaire d'entomologistes ou de conservateurs de musées : nous avons une vision ouverte de la valeur du patrimoine perçu comme quelque chose qui non seulement s'appuie sur le passé, mais aussi sur les jeunes générations.
Je voudrais saluer le travail qui a été récemment entrepris pour que des groupes de jeunes danseurs de cette Région de l'Oriental puissent travailler ensemble avec des jeunes du Centre National des Arts du Cirque de la capitale administrative de notre Région, à Châlon.

Par ailleurs le patrimoine culturel ne peut être séparé du patrimoine naturel : c'est-à-dire les paysages, les sites, les espèces végétales rares, les pratiques culturales, les pratiques agricoles notamment. Nous avons donc essayé de travailler avec nos amis de l'Oriental sur la valorisation d'un certain nombre de produits de qualité qui font l'excellence des agriculteurs de bon nombre de Provinces, qu'il s'agisse des agrumes de Berkane, des races particulières de moutons, notamment ceux de l'espace des Bni Guil, ou qu'il s'agisse des dattes Aziza de Figuig, et le travail n'est certainement pas fini.

Enfin le troisième volet de cette action, par lequel je voudrais en terminer, c'est que bien entendu que tout cela n'est pas sans conséquences en terme de développement. Lorsqu'il y a identification des produits, dont la qualité est reconnue en fonction de critères commerciaux internationaux, on facilite l'export, on crée de l'emploi, on développe l'activité d'agriculteurs locaux, on développe également des activités logistiques, des activités de packaging.
Nous avons essayé de contribuer au développement de la formation en ce domaine, notamment grâce à l'école d'ingénieurs Emballages & Conditionnement de Reims. Donc il y a un levier essentiel à la création d'emplois et ce pays - comme le nôtre - en a besoin puisque les jeunes arrivent en masse sur le marché du travail et qu'ils ont besoin que l'on prépare leur avenir.

Quant au tourisme - bien entendu, on en a beaucoup parlé et ce n'est pas par hasard - il faut bien voir que derrière tout cela il y a un débat et que les modèles de développement que sous-tend tout ce que nous avons dit sur la manière de mettre en valeur le patrimoine dans sa diversité et dans son authenticité locale, sont basés sur un modèle économique qui privilégie la proximité par rapport aux solutions macro-économiques, donc une forme de tourisme qui s'imprègne beaucoup plus des réalités locales et mobilise les populations locales qui redécouvrent un certain nombre d'outils et de leviers de création de richesses locales.
Il se différencie, de ce point de vue, des formes de tourisme que l'on pratique aussi au Maroc, comme d'ailleurs, chez nous en France ; c'est à dire le tourisme des grandes chaînes hôtelières qui développent un mode d'accueil et de structures que l'on retrouve partout dans le monde et qui sont standardisées, parce que c'est un modèle qui tend à s'imposer partout. Ce n'est pas celui-là dont on a parlé aujourd'hui.

On ne peut évidemment pas séparer tout cela de ce que nous avons dit du débat sur la décentralisation qui traverse nos pays respectifs, au Maroc, mais ausssi en France. Et, de ce point de vue, je voudrais dire toute l'attention avec laquelle nous suivons dans les collectivités françaises, les avancées importantes que le Roi du Maroc a annoncées au cours de ces dernières journées, qui sont certainement l'un des éléments les plus porteurs pour mettre en avant et aider les collectivités territoriales du côté de nos pays du Nord ou du Sud, à mettre ensemble leur savoir-faire ou leurs projets pour répondre aux besoins de leurs concitoyens dans le domaine de la démocratie et des libertés publiques, mais aussi dans les domaines de la croissance et de la création d'emplois.

Voilà, quelques-unes des considérations que, d'une manière aussi rapide et synthétique que possible, j'ai essayé de communiquer dans les minutes qui m'étaient imparties.

Madame Marie-Hélène CHAMBRUN
Département de Seine-Saint-Denis

Coopération entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Figuig

Les deux collectivités coopèrent depuis 10 ans, le protocole ayant été signé en juin 2000. Il s'agissait d'une coopération très dynamique, montrée en exemple dans les premières années, mais qui, petit à petit, s'essouffle. Deux projets sont en cours : la commercialisation des dattes et de l'artisanat de Figuig, dans le cadre du commerce équitable, et l'assainissement.

Pourquoi une telle situation ?

1) des responsabilités partagées

Il convient de noter :

• l'absence de contacts entre les élus - il n'y a plus d'échanges sur les objectifs fondamentaux, sur le sens donné à la coopération - et, au fil des années, la coopération s'est transformée en de simples missions techniques ;
• les deux collectivités échangent peu d'informations (peu de courriers en 10 ans) ;
• elles n'effectuent que peu de promotion de leur coopération décentralisée ;
• les deux collectivités doivent également faire face aux lenteurs administratives.

2) les difficultés côté marocain

• la faiblesse des moyens humains de la Ville de Figuig (par exemple, l'absence de techniciens pour le suivi des chantiers, les difficultés à recruter un responsable en assainissement) a conduit la ville à recourir davantage aux ONG, qui réagissent plus vite, qu'à la coopération décentralisée ;
• par ailleurs, les élus de Figuig font l'objet d'une multitude de sollicitations difficile à gérer (tous les dossiers reposant par les mêmes personnes).

3) les difficultés côté Département de Seine-Saint-Denis

• le peu de retours de la coopération décentralisée en Seine-Saint-Denis s'est traduit par une démotivation ;
• la coopération devait s'appuyer sur la présence de 1 500 familles originaires de Figuig, or, les associations n'ont que très peu d'activités ;
• il convient également de souligner le peu d'implication des élus séquanodionysiens dans les échanges.

Quels remèdes pour relancer la coopération et lui redonner du sens ?

Cette situation n'est toutefois pas définitive. Les élections cantonales pourraient être l'occasion de confirmer la volonté politique, de repréciser les objectifs politiques à atteindre et redonner ainsi tout son sens à la coopération décentralisée.
Le Département a aussi décidé de profiter de l'initiative à l'UNESCO pour donner plus de visibilité à sa coopération avec la Ville de Figuig.

Une plaquette de communication va être diffusée à cette occasion. Le Département propose également que la Ville de Figuig œuvre à mieux faire vivre la coordination avec les autres partenaires européens, comme ce qui a été amorcé sur l'assainissement, et qu'elle veille à faire circuler les informations entre tous les acteurs intervenants à Figuig (services déconcentrés, Agence de l'Oriental, réparation communautaire, INDH, etc.).

De son côté, il cherchera à travailler davantage le retour en Seine-Saint-Denis en s'interrogeant sur l'intérêt pour le Département de poursuivre cette coopération.
Enfin, dans le cadre des réformes en cours, les deux partenaires pourraient alerter les autorités sur les difficultés administratives et contribuer ainsi à rechercher des outils pour que la coopération décentralisée puisse se développer.

Monsieur Thierry DESSOLAS
Directeur de l'Institut Français de l'Oriental (Oujda)

Présentation de l"Institut

L'Institut Français de l'Oriental appartient au réseau culturel de l'Ambassade de France au Maroc, qui compte 10 Instituts et 3 Alliances franco-marocaines. Seul établissement français (et étranger) dans la Région, établi depuis 1995 à Oujda, son projet prend en compte cette situation particulière : il assume les fonctions classiques d'un centre culturel en les adaptant aux conditions locales d'infrastructures et de public. Il agit aussi en tant que relais de coopération.
Dans le cadre de ses actions artistiques, priorité est donnée aux résidences-formation, notamment dans le domaine des arts visuels. En coopération culturelle, l'accent est mis sur la promotion de la culture scientifique et technique. Dans le domaine linguistique, l'Institut dispense des cours de langue (3 000 apprenants, 60 professeurs) selon le cadre européen commun de référence. Par ailleurs, il s'est engagé dans une expérience d'enseignement à distance et accueille, par délégation de service, les activités de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) dans l'annexe de l'ancien Consulat de France.
L'Institut dispose d'une médiathèque pour tous publics (2 700 adhérents) comprenant plus de 17 000 documents sur tous types de supports existants, ainsi que d'un centre de ressources multimedia avec une salle informatique utilisant des logiciels libres. Elle dispose d'une section jeunesse, d'une section adolescent/adulte et propose toute l'année des animations à tous les publics.

En tant que relais de coopération, il accompagne les projets franco-marocains qui concernent la Région. Il contribue à l'animation du réseau des coopérations décentralisées (Région Champagne-Ardenne, Départements de Seine-Saint-Denis et de l'Isère, villes de Lille et d'Aix-en Provence), notamment en organisant des réunions thématiques.

La « Traversée de l'Oriental », Festival randonneur annuel

Les randonneurs de la « Traversée de l'Oriental »

Sur le plan événementiel, l'Institut organise « La Traversée de l'Oriental », festival randonneur annuel, et propose des journées thématiques, notamment celles consacrées à l'information scientifique et au tourisme solidaire. Il participe aux festivals de Figuig ou de Nador. Il édite des Cahiers de création littéraire et coordonne des éditions de livres avec l'Agence de l'Oriental.

L'Institut a signé des conventions-cadres avec la Commune urbaine d'Oujda, l'Université Mohammed Premier, l'Académie Régionale d'Education et de Formation de la Région de l'Oriental (AREFO), l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), l'Association Nature et Patrimoine (ANAP) et diverses associations oeuvrant dans l'INDH (Initiative Nationale pour le Développement Humain). Sa vocation, tant au plan de la diffusion culturelle que de la formation, est régionale et concerne les 7 Provinces de l'Oriental.

En tant qu'interface, établissement-ressource et acteur des coopérations décentralisées, l'Institut Français de l'Oriental se veut et se voit comme accompagnateur et facilitateur des projets de développement régional. A titre d'exemple, l'Institut Français de l'Oriental s'est investi, aux côtés de ses partenaires français et marocains dans la recherche des voies et moyens de développement d'un tourisme « éclairé », éclaireur et éclairant, adapté aux randonneurs et travaille en synergie avec :

- l'Agence de l'Oriental ;
- la Fédération Française de Randonnée Pédestre ;
- l'Association Nature et Patrimoine d'Oujda ;
- l'Association Française Arts et Marches ;
- l'Association « Accueil Paysan » ;
- l'Agence Régionale de Coopération et de Développement Champagne Ardenne (ARCOD) ;
- les représentants des coopérations décentralisées concernées.

Une illustration de cette recherche appliquée est précisément le festival randonneur annuel « la Traversée de l'Oriental » qui regroupe en 2011, pour la cinquième année consécutive, dans le Haut Atlas Oriental (pays de Talsinnt et contrée des Berbères Aït Serhrouchen) une cinquantaine de marcheuses et marcheurs, marocains et français, cheminant avec des scientifiques et des artistes, à la rencontre de l'autre pour lier connaissance avec lui et son environnement naturel, culturel et humain. Chemin faisant, bien des découvertes et des révélations ont lieu.

Ainsi, lors de la précédente traversée, en 2010, nos hôtes des tribus arabes Bni Guil et Laamour nous ont fait savoir que notre investissement pour l'organisation des campements sur leur territoire équivalait, dans leur économie pastorale, à deux mille journées de travail.
Donner pour recevoir : cet adage universel prend ici tout son sens.

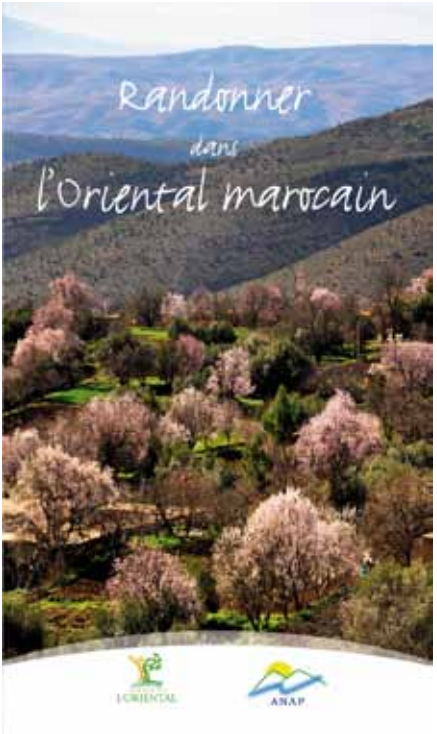

Guide de randonnée pédestre dans la Région de l'Oriental réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence de l'Oriental et l'Association Nature et Patrimoine

Autre rencontre merveilleuse, celle de la poésie orale bédouine, dénommée « Nabatie » comme pour pointer ses origines nomades immémorialles depuis la Phénicie, en passant par les Araméens et les Nabatéens, au gré des transhumances.
Cette poésie épique « polysémitique », accompagnée à la flûte, n'est pas transcrite. Ses bardes et aèdes nous appellent à la rescousse pour les aider à conserver et transmettre ce qui peut encore l'être.
Nous répondons présents et allons à la rencontre d'un des derniers représentants de cette geste : Ahmed Zentar, originaire de Bouarfa, établi depuis 40 ans en Région Parisienne où il exerce le métier de chauffeur de taxi. Nous le traduisons pour la première fois en français et le publions dans un de nos cahiers littéraires.
Cette poésie « va, cours, vole et nous venge » de l'oubli ; elle nous sauve de l'inéluctable dispersion des légendes dont l'esprit se nourrit.

M. BOUDCHICHE

Je ne vais pas insister sur les motivations de ce panel et je rappelle simplement que nous avons souhaité, dans la Région de l'Oriental, rendre hommage à nos partenaires à l'étranger, à l'international. Nous avons en effet plusieurs coopérations dont les représentants sont ici présents, dont Monsieur Jean-Paul Bachy, Président de la Région Champagne-Ardenne qui est jumelée avec l'Oriental depuis 20 ans, la représentante du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, Madame Marie-Hélène Chambrun qui connaît particulièrement Figuig avec laquelle elle mène plusieurs projets de coopération, Monsieur Mauricio Caffarelli, Directeur du programme de Restauration du patrimoine de l'Oriental, qui représente en quelque sorte l'Italie à travers l'ONG Africa 70 et qui a fait un travail formidable, d'abord à Oujda pour restaurer la ville ancienne et maintenant sur la ville de Figuig et ensuite Monsieur Thierry Dessolas, Directeur de l'Institut Français d'Oujda. Je voudrais les remercier tous. Je signale que Lille est présente également avec nous dans la salle en la personne de Madame Marie-Pierre Bresson, adjointe au Maire puisque Lille est jumelée avec Oujda, et enfin, Madame Christine Masson.

Nous sommes à l'UNESCO. Où serait-il plus opportun de parler de coopération ailleurs que dans cette maison de la coopération multilatérale ? Et c'est une grande opportunité qui nous est offerte là pour faire le point sur la coopération multilatérale en matière de patrimoine.

Monsieur Caffarelli a démontré que la coopération de proximité est la voie à suivre dans les territoires. Nous le remercions pour son exposé excellemment illustré d'exemples et de projets concrets. Très certainement, ces réalisations vont alimenter et nourrir le dossier de présentation du classement de Figuig au Patrimoine Mondial. Je pense qu'il a été très utile de présenter ce travail qui dure depuis près de 2 ans.

Je voudrais souligner tout l'effort fourni par le Président Jean-Paul Bachy, personnellement, pour mettre en place des mécanismes de convergence de la coopération délocalisée au niveau de la Région de l'Oriental. Je pense que cela mérite d'être souligné, car très souvent dans les coopérations décentralisées, le risque est réel que les uns ignorent le travail des autres. Là, un effort important a été fait en matière d'échange, et je le remercie au-delà des projets concrets qui sont menés sur le terrain.

Merci Madame la représentante du Conseil Général de Seine-Saint-Denis pour ce message de soutien à la ville de Figuig, cela va droit au cœur de tous les Figuiguis présents dans la salle et encourage tous les efforts qui sont accomplis depuis longtemps.

Monsieur le Directeur de l'IFO, nous savons tous combien cet Institut est actif dans la Région de l'Oriental et mène de nombreuses actions à vocation culturelle ; nous rendons ici hommage à cette action qui a été initiée auparavant par Monsieur Yves de la Croix, le maître d'œuvre de l'exposition que vous avez pu visiter. Je voudrais le remercier pour son aide et pour sa contribution à la préparation de cet événement.

Madame Marie-Claire Bresson, au nom de Madame la Maire de Lille, que tout le monde connaît, voudrait nous dire quelques mots, sans doute liés au jumelage des villes de Lille et Oujda.

M. KHIATI

Comme il se situe dans la partie septentrionale de l'Afrique, le Maroc est un pays oriental pour les Occidentaux et le plus occidental pour les Orientaux. En restant sur ce registre géographique on notera que Figuig est le point le plus extrême à l'Est du Maroc. Ainsi, le premier rayon du soleil qui se lève sur le Maroc illumine la palmeraie et réchauffe les âmes des figuiguis. Ce critère reste intemporel.
D'autres critères soulevés dans les interventions précédentes touchent particulièrement le patrimoine et la mosaique culturelle - en l'occurrence, je vois un tapis de Figuig dans l'exposition qui accompagne notre colloque et c'est un très bon exemple de patchwork - ; celle de Figuig réunit berbères, juifs, arabes et leur mélange culturel et racial.
Un autre élément qui caractérise Figuig est relatif à l'importance de sa diaspora. Une importance à double titre, aussi bien par l'effectif de la population de cette diaspora que par sa qualité. Si le 1/10 ème de la population totale du Maroc vit à l'étranger, seul 1/10 ème des figuiguis vit à à Figuig !
Les autres 9/10 èmes vivent à l'étranger. Figuig est ainsi un bassin émetteur d'émigration, mais aussi un bassin émetteur de connaissance et de capital humain non négligeable, contribuant au savoir aussi bien au Maroc que dans les pays d'accueil :
• le Maroc est les pays arabes viennent de perdre cette année, en la personne de Mohamed Abed El Jabri, un grand penseur et philosophe qui a contribué à faire avancer la pensée arabe par ses nombreux écrits ;
• une grande revue américaine de bibliographie a primé Omar Anan, un mathématicien, Vice-Président de l'Université Mohammed Ier d'Oujda, comme Homme de l'Année 2011 ;
• Mohamed Moussaoui, actuel Président du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM), mathématicien figuigui également, représente conjointement la composante arabo-musulmane et la République ;
• une phrase célèbre de Léopold Sédar Senghor nous rappelle que « lorsqu'un vieillard meurt en Afrique, c'est une bibliothèque qui brûle », mais pour Figuig, quand un palmier tombe, quand une demeure se dégrade ou est détruite, la conséquence est immédiate sur la rue ou la ruelle dont elle compose une partie de la structure, c'est une composante génétique de Figuig qui meurt, alors on fait appel à vos efforts conjugués pour ranimer Figuig qui se trouve comme dans un coma.
Pour conclure - et pour revenir à Essaouira et son festival de musique évoqué par Monsieur Azoulay (Nietsche, le père de l'existencialisme, a dit « *sans musique, la vie a failli être une erreur* ») et à Figuig qui pourrait être Essaouira aujourd'hui - je vous offre la formule suivante basée sur 5 « s », comme une guitare à 5 cordes :
• « s » comme soleil, le soleil qui réchauffe généreusement tout le monde ;
• « s » comme silence, pour rendre hommage à Théodore Monod, un pluri-disciplinariste qu'il n'est nul besoin de présenter, qui disait « *dans le désert le silence est roi* » ;
• « s » comme sciences, en relation avec le capital humain des hommes de sciences Figuiguis tel Monsieur Moussaoui (Professeur agrégé de mathématiques) et tous les Figuiguis qui exercent au Canada, aux USA, ici en France, en dehors du Maroc… ;
• « s » comme saveur, celle de la datte « aziza », car nous avons parlé de fleurs, d'oiseaux migrateurs - d'ailleurs les 9/10 èmes de Figuiguis qui ont émigré sont des colombes qui vont dans le sens du Nord - et comme Figuig est d'ailleurs l'oasis la plus proche de l'Europe, elle

pourrait bien devenir un jardin de l'Europe ;
• « s » comme Solidarité avec un grand S majuscule, en soulevant et en sollicitant toutes les instances responsables afin de contribuer majestueusement et substantiellement « à faire renaître Figuig ».

Mme BRESSON

Je voudrais ici brièvement rappeler le jumelage de Lille avec Oujda, instauré depuis plus de six ans, ainsi que l'existence d'un patrimoine humain partagé dans l'importante communauté émigrée de Lille originaire de l'Oriental en général et de la ville d'Oujda en particulier.

Monsieur André AZOULAY
Conseiller de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc

Si vous le permettez, je veux vous dire d'emblée que ce ne sera pas une conférence et encore moins un propos académique, écrit, construit destiné à être lu à cette tribune. Je le fais rarement et, pour tout vous dire, je ne sais pas le faire de cette façon. Pendant ces quelques instants qui me sont donnés avec beaucoup d'amitié et de générosité, car, autant vous le dire tout de suite, jusqu'à ce matin je ne faisais pas partie du club - ni celui de l'Oriental, ni celui de Figuig - et je n'en faisais pas partie parce que je ne l'avais pas encore rencontré, mais j'en faisais partie intellectuellement, en tant que citoyen.
Je dois confesser pour commencer que je suis à la fois impressionné, ému, réconforté et confirmé dans mes convictions les plus profondes quand je parle de ce que mon pays recèle de mémoire cachée, de vertus civilisationnelles. Je suis enrichi par ce que j'ai appris et que j'ignorais, et je me sens de l'Oriental ce soir avec vous et je le dis sans démagogie et sans complaisance ; je le dis parce que je le ressens et parce que je sais un peu mieux ce dont il s'agit ; je le dis parce que je suis impressionné et ému par ce militantisme, par cet engagement, par cette implication.

J'ai vu et entendu les mots forts, mots justes qui ont été dits ici, quand beaucoup d'entre vous sont entrés dans cette histoire qui nous appartient à tous mais qui est la vôtre. Le constat qui a été fait au départ - que nous avons trop longtemps ignoré tout cela et que pendant trop longtemps nous nous sommes installés dans un confort fait de fausses certitudes - que nous pouvions avancer, progresser, évoluer et que nous pouvions éventuellement gagner demain en mettant cette mémoire entre parenthèses, s'imposait. Notre mémoire, dans ce qu'elle a de plus vrai, chacun est responsable de la protéger, cette mémoire sans laquelle nous serions tous orphelins. Orphelins nous le serons de toute façon biologiquement et physiquement un jour, mais ce que nous garderons jusqu'au dernier souffle, c'est d'où l'on vient, ce que l'on a laissé, ce que l'on aura pu y apprendre, ce que l'on a su protéger, parce que nous avons reçu don de tout cela.

Moi j'ai la faiblesse de me sentir riche de mon Maroc, de me sentir fort de mon histoire et mon histoire, chacun l'aura compris, est faite d'additions ; je ne connais pas la soustraction ; j'additionne bien sûr mon judaïsme, qui est central, j'additionne ma rencontre avec la grande civilisation berbère et j'ajoute, toujours en addition, la rencontre et le métissage avec la grande civilisation arabo-musulmane.
Je me dis : quelle chance j'ai eu de naître là où je suis né et d'être le creuset de toutes ces très belles histoires, et quelle chance j'ai d'en avoir pris conscience assez tôt et d'avoir su simplement intégrer et faire miens tous ces univers que beaucoup autour de moi ont fait le choix de ne pas additionner, eux qui ont choisi la soustraction, car - il faut bien dire, hélas - lorsque nous parlons de tout cela aujourd'hui, nous sommes dans un environnement qui est celui de la régression. Quel recul ! Quel recul que d'avoir aujourd'hui à réaffirmer, à écrire, à théoriser, à faire des forums, à convoquer les Nations Unies de temps en temps, Madame l'Ambassadeure à l'UNESCO, pour dire simplement qu'il n'y a pas de débat et que cette théorie scélérate du choc des cultures, de la confrontation des civilisations, du repli identitaire, est indécente. Tout ceci est un non sens.

Je me souviens que lorsque j'étais étudiant - il y a fort longtemps - que je me retrouvais dans cet immeuble et que j'avais à débattre avec des collègues ; nous débattions peut-être entre marxistes et libéraux et rarement pour savoir si juifs, musulmans et chrétiens pouvaient s'asseoir ensemble dans la même salle et éventuellement construire quelque chose ensemble. C'est la raison pour laquelle je dis que nous avons, collectivement et en responsabilité partagée, tous reculé. Je vois dans ces clignotants qui sont en train de s'allumer autour de nous et chez nous, je vois la fin de cette période de recul et aussi d'amnésie.

Je m'excuse de le dire, Monsieur le Directeur Général, je passe d'un espace à l'autre et le sujet que j'évoque n'est pas nécessairement celui sur lequel vous m'attendiez ce soir. Je dirai quelques mots tout à l'heure de mon expérience personnelle dans ma bonne ville d'Essaouira, mais tout ce que je dis là est inscrit par filigrane dans cette démarche. Mais je fais ce rappel parce que quand j'essaie de l'expliquer en tant que Marocain, je me sens très droit dans mes bottes, tout à fait à ma place, car je n'ai pas besoin d'inventer ni d'écrire ou de réécrire quelque chose que je n'ai pas vécu ou qui n'est pas dans les fondements à la fois de mon histoire et de ma mémoire : j'essaie tout simplement de restituer.
C'est pour cela que je parle de responsabilité, car chacun d'entre nous est porteur de réalités sociales, culturelles, humaines et spirituelles mais, en même temps, pourrait en être porteur et simplement spectateur, et se dire que tout allant au mieux dans le meilleur des mondes, nous n'avons pas besoin de convoquer nos mémoires et nos histoires. Cela est impossible ; peut-être, dans les années qui viennent, cela sera-t-il moins nécessaire, mais aujourd'hui nous avons la responsabilité de parler de notre histoire marocaine, de parler de nos mémoires retrouvées, de parler de cette citoyenneté qui est faite sur l'essentiel - parce qu'elle n'est pas simplement un code de citoyen - d'un mode de vie, d'un mode de relations sociales, d'un mode d'altérité au sens le plus profond du terme, que moi je crois être l'habit, l'habit de cérémonie, qui va le mieux à mon pays. Et je rappelle aux autres que ce sont des notions qui ont déserté trop de rivages, et quenous avons donc la responsabilité - d'abord pour nous, ensuite pour les autres - de dire l'art du possible là où d'autres ont emprunté la voie de l'impossible.

C'est ça le Maroc quand on en parle en mars 2011, ça n'est pas rhétorique, c'est du réel, mais ce réel n'a de sens que si tous les Marocains décident enfin de se le réapproprier et d'exiger que nos manuels scolaires, nos livres d'histoire, nos programmes universitaires, nos think thanks, nos instituts et tous ceux qui sont les moteurs dans la construction du Maroc au quotidien, sachent que cette partie est aussi vitale, aussi nécessaire que les techniques les plus sophistiquées qui nous feront avancer. Mais cette technologie sophistiquée qui nous fera avancer sur un certain chemin, si elle n'est pas elle-même construite, fondée sur ce qui est le plus vital - ce lien ombilical avec tout ce qui fait notre personnalité, tout ce qui fait notre force d'une certaine façon - ces techniques trouveront un jour, peut-être très vite, leurs limites.
C'est cet appel que je voudrais lancer à tous ceux - marocains bien sûr, mais aussi vous tous dans cette salle qui ne sont pas marocains et portent un intérêt au Maroc, ceux qui se sentent impliqués - un appel pour que s'installe comme une priorité, comme une nécessité, comme un fondement, comme un atout, comme un levier, cette dimension qui est je crois à la fois la plus cohérente, la plus légitime, la plus nécessaire et la plus déterminante,

de ce que nous avons été, mais surtout de ce que nous serons demain et de ce que nos enfants feront - je l'espère en continuation, comme nous l'avons fait et mieux encore que nous ne l'avons fait - pour que la société marocaine de demain soit justement une société qui sache additionner nos spiritualités, nos cultures, nos sensibilités, nos civilisations et qui sache demain proposer à tous ceux qui nous entourent une société à la fois tranquille, sûre d'elle-même, qui aura su refuser d'être privée de sa propre histoire, et qui aura su exiger que cette histoire-là soit une histoire irréfragable dans toute sa diversité, une histoire qui n'aura pas été celle d'une réécriture un peu douteuse parce que faisant une trop grande place à la conjoncture et trop dépendante de l'actualité.

Notre histoire est trop belle, trop riche pour être tentée, ou ne pas savoir résister, au vertige de l'instant. Il faut, comme je le disais il y a peu, que nous nous réapproprions la totalité de nos histoires car elles sont toutes légitimes. Cette reconquête, cette refondation, cette revendication n'est pas le fait des exécutifs : ça ne se décrète pas. C'est une prise de conscience collective ; la société civile - je suis bien placé pour le dire - a un rôle majeur dans ce défi. Les gouvernements savent faire aussi bien que possible si la société civile est la sentinelle la plus exigeante, la plus lucide, la plus déterminée à ne céder sur aucune des facettes constitutives de ce qui fait la citoyenneté, la société et la personnalité marocaine, drapée dans toutes ses diversités, toutes ses différences et réunies par ce creuset qui aura su faire converger plutôt que diverger nos sensibilités, nos spiritualités, nos histoires et notre fondement dans la réappropriation de tout cela.
Ce n'est pas de l'exhibitionnisme qui utiliserait cette tribune pour un plaidoyer pro domo mais, si ce matin, j'ai parlé d'amnésie, c'est parce que je me rends compte du temps qui passe et je vois devant moi s'approcher le crépuscule, alors je me demande avec angoisse si le message a été vraiment entendu, si on a véritablement pris à temps conscience de ce qui nous est le plus précieux. Je le dis parce que personne ne peut le dire à ma place ; en tant que marocain de confession juive, je n'ai aucun complexe, je suis serein, tranquille et confortable. Je dis souvent à mes interlocuteurs non marocains : « je ne suis pas né d'hier, j'ai presque 3 000 ans d'âge, ce n'est pas rien ».
Cela me permet surtout de dire que ce plaidoyer que j'essaie de développer avec vous ce soir, vient d'une profondeur dans un temps qui n'est pas ordinaire et je dis cela à ceux qui, par exemple, veulent mettre en équation et dans une perspective contrastée la relation islam-judaïsme-arabité et le reste. Moi je suis tranquille, parce que ce que j'existais au Maroc depuis près d'un millénaire avant que l'Islam n'y arrive et avant que la civilisation arabe ne vienne enrichir mon pays. Cela, c'est l'Histoire et c'est irréfragable, objectif et, pour qui voudrait s'en convaincre, il y a des espaces au Maroc - pas encore des musées dont nous avons besoin et que nous aurons un jour - où vous pouvez voir des pierres tombales juives, avec des inscriptions en hébreu qui datent de 7 ou 8 siècles, dont certaines ne se trouvent pas loin de l'Oriental.

Je vais à présent parler de ce qui m'est très cher : Essaouira, qui d'ailleurs - si vous m'y autorisez - peut s'appeler Figuig ce soir. Essaouira, belle histoire, grande histoire, pierre fondatrice de cette universalité marocaine, de cette modernité marocaine que beaucoup d'autres villes, de médinas, pourraient revendiquer. Mais tout un morceau de cette histoire a été négligé, laissé sur le bord du chemin suffisamment longtemps pour que la cité s'ins-

talle dans une situation de crise profonde, au point que la ville a couru le risque de s'évaporer, ce qui avait incité au milieu des années 70 un grand philosophe français qui avait une chaire de philosophie à la Sorbonne, amoureux de la ville et décédé il y a 3 ou 4 ans, George Lapassade, à installer à 6 km de la ville, au niveau du magnifique panorama que l'on a quand on y arrive, une pancarte monumentale avec écrit « Essaouira, ville à vendre », tellement il était désespéré de cette marginalisation, de la disparition quasi-annoncée de ce morceau d'une belle et grande histoire.
Et puis, à quelques-uns, nous avons eu une espèce d'électrochoc à un moment donné, comme pour mon épouse, souirie comme moi et à laquelle je rends hommage. Avec deux de ses amis, elle a écrit un livre en 1989, puis un second deux ans plus tard, qui ont eu un énorme succès, peut-être pas par la qualité littéraire ou intellectuelle - ils en ont aussi certainement - mais surtout par le cri du cœur qui en émanait : « Réveillez-vous ! ». Je me suis dit que puisque cet encéphalogramme n'était pas tout à fait plat, il y avait quelque chose à faire. Deux ans plus tard, j'ai eu la chance et le privilège d'être nommé Conseiller auprès de Sa Majesté. La conjonction de l'ensemble nous a fait décider, avec quelques-uns, de redonner une chance à notre ville et nous l'avons fait à partir de critères tout à fait modestes qui nous permettaient d'agir sans avoir besoin de personne.

Et là, nous sommes dans le cœur du sujet : ce qui nous appartient et qui est notre propriété et que personne ne peut nous enlever, c'est notre patrimoine, c'est notre histoire. Nous nous sommes alors dit que nous allions la partager avec le plus grand nombre et surtout essayer de trouver la ressource, les mots, pour que cette histoire intéresse et que, si l'on arrive à la restituer, elle aide à la renaissance de notre cité. Le patrimoine ce n'est pas simplement de vieilles pierres - mais c'est aussi de vieilles pierres - et, pour qui connaît Essaouira, il y en a beaucoup. Chaque pierre a une formidable histoire à nous raconter à tous : on va donc protéger la pierre et la faire parler. C'est la première décision prise en 1991. Et, ignorant la frilosité, nous avons eu le courage, parce que nous voulions être honnêtes avec notre propre histoire, de la raconter avec un parti pris, puisque ces pierres ont connu des choses superbes - et là il se trouve que c'est spécifique à Essaouira, mais on pourrait le dire à propos de Figuig - dans la rencontre, la convergence, la trilogie exceptionnelle entre judaïsme, islam et la grande civilisation berbère. Comme vous le savez, Essaouira est à la jonction entre Haha et Chiadma et, au milieu, cette superbe médina, la seule au monde à avoir été dessinée de la main d'un Roi ; ce n'est pas rien, c'est un sacré héritage : c'est le Roi Mohammed III, Mohammed Ben Abdellah, qui traça de sa main cette ville. Cela nous a beaucoup aidé et je vous donnerai tout à l'heure le carnet de nos recettes.

Lorsque nous nous sommes battus et que, grâce à vous, Madame l'Ambassadeure auprès de l'UNESCO, nous avons obtenu l'inscription d'Essaouira au Patrimoine Mondial, tous ces éléments étaient là ; or, tous ces éléments, vous les avez à Figuig ; aussi, ne soyez pas modestes, ne soyez pas discrets, n'ayez aucune frilosité à remettre de l'ordre dans ce très beau puzzle qui est dans toutes nos histoires. Usez et abusez et faites-le bruyamment.
Vous aurez à affronter des sceptiques au départ, mais les sceptiques, ils ont déjà perdu. Vous allez gagner ! Figuig sera inscrite au Patrimoine Mondial et vous allez enrichir ce patrimoine, car cela fonctionne dans les deux sens : nous donnons, on nous apporte et on se rencontre.

Donc, Essaouira, les vieilles pierres, le patrimoine, début des grandes histoires, mais surtout les valeurs. Nous avons été « straight on the point » ; nous avons été au premier degré : c'est l'adresse de tous ceux qui veulent que judaïsme et islam s'installent dans une dialectique qui est celle du possible et non pas du fossé, de la rupture ou de l'indifférence. Nous, nous disons le contraire car nous ne voulons pas le dire dans une posture de complaisance. Nous voulons le dire parce que c'est notre histoire et que nous l'avons vécue. Moi, je n'ai rien inventé, ce sont mes instituteurs d'Essaouira qui me l'ont appris, ce sont mes rabbins d'Essaouira qui m'ont dit : « tu ne peux pas être juif si tu ne connais pas le Coran, si ton voisin du deuxième étage qui se trouve être musulman ne bénéficie pas de cette réalité sociale ou culturelle dont toi, tu bénéficies, et tu ne peux pas être juif si les notions de dignité, de justice, de liberté et de respect ne sont pas les mêmes pour vous deux ». On n'est pas juif ou musulman par le sang, on l'est par ce que l'on a dans la tête et par l'usage et la référence que nous en faisons. Cela est la leçon d'Essaouira.

La leçon ne vient pas de moi. Je n'aurais pas eu cette outrecuidance si tous ceux qui nous ont accompagné ces dernières années n'avaient pas été impressionnés. Je me souviens que cette notion de leçon, c'est le grand philosophe et anthropologue Edgar Morin qui en est l'auteur, lui qui l'a évoquée l'année dernière en conclusion à l'un de nos festivals. Vous savez, la musique joue un rôle très important. Nous avons fait référence au patrimoine, nous avons fait appel à toutes nos cultures et quand nous avons créé le « Festival Gnaoua, Musiques du Monde », on nous a pris pour des insensés. Quoi ! On osait faire un festival avec des Gnaouas, la partie la plus ostracisée, la plus ignorée, la plus humiliée, la plus occultée de notre identité, de notre patrimoine ? Des anciens esclaves ? On nous prédisait un échec certain ; or, chacun sait ce qu'est devenu ce festival aujourd'hui : il est ce Maroc de l'universalité, ce Maroc de la modernité, il est ce Maroc de la référence, de la fusion et du métissage qui s'exprime là avec ses vraies lettres de noblesse.
Je parlais de la leçon d'Essaouira en faisant référence également à un autre de nos festivals «Les Alizées de l'Atlantique », le seul au monde qui met en scène imams et rabbins, musiciens juifs et musulmans, dans ce qui dans notre patrimoine s'appelle « le metrouz », c'est-à-dire cette musique brodée où un vers est en arabe et un vers en hébreu. Qui a cela dans sa culture ? Eh bien nous, les Marocains, mais il faut le dire aux autres ! Quand on réalise cette conjonction entre imams et rabbins, non pas pour prier mais pour chanter et, qu'au milieu, on met le flamenco en référence à l'Andalousie, berceau d'une importante partie de notre culture, on peut dire que nous avons réussi une gageure. C'est là qu'Edgar Morin, qui présidait l'une des séances de ce colloque, a été tellement fasciné qu'à la fin du concert de clôture, il a pris le micro et s'est écrié « je veux vous dire qu'il y a là la leçon d'Essaouira et que je veux la faire porter aussi loin que possible ».

Voilà, Mesdames et Messieurs ce que je voulais vous faire partager. J'ai voulu, non pas un propos académique, fignolé dans ses virgules et sa ponctuation, mais une sorte de complicité autour de ce très beau dossier, de cette belle histoire de Figuig, sur mes convictions les plus profondes, sur ma citoyenneté marocaine.

Monsieur Mohamed M'BARKI
Directeur Général de l'Agence de l'Oriental

Madame l'Ambassadeure, Monsieur le Conseiller, Mesdames et Messieurs.
Il est toujours très difficile de prendre la parole à la fin, après autant de contributions brillantes et instructives, et surtout après avoir eu le plaisir d'écouter l'intervention de Monsieur Abdelmjid Khiati. Nous avons eu raison de solliciter Monsieur André Azoulay à partager avec nous son expérience de terrain sur le thème Culture & Développement, ainsi que ses réflexions toujours aussi profondes, innovantes, sur l'ouverture et la richesse culturelles de notre pays.
Merci, cher André, d'avoir accepté notre invitation et, par cette magistrale interpellation, su parler à nos sensibilités et évoquer en nous un patrimoine que nous connaissons trop peu. Je pense que Monsieur André Azoulay est l'un des symboles de la profondeur et de la richesse de notre patrimoine marocain, cette histoire millénaire qui nous habite aujourd'hui encore dans toutes ses manifestations, aussi bien matérielles qu'immatérielles, pour utiliser les termes consacrés. Notre Etat existe depuis 1 200 ans, mais les terroirs, les territoires, ont existé avant lui et je suis convaincu que nous gagnerions tous à mieux connaître dans cette optique, aussi bien notre richesse culturelle amazigh que le judaïsme marocain, qui sont des composantes insécables de notre identité culturelle et nationale. Et, à titre d'anecdote, j'ai découvert, cela ne fait pas très longtemps, lors d'une conférence organisée par les juifs sépharades marocains au Centre Culturel Juif à Paris, rue Lafayette, que présidait André Azoulay, combien était savante l'exégèse sépharade et, en particulier, celles de nos compatriotes marocains. J'y ai retenu le sentiment fort de l'intense richesse de notre patrimoine culturel dans toutes ses composantes et combien était précieuse l'ouverture que prône Sa Majesté le Roi Mohammed VI à chaque fois qu'Il parle de la personnalité et de l'identité nationales.

Mesdames et Messieurs, ce ne sont pas ici véritablement des mots de conclusion, mais simplement quelques impressions personnelles après la très belle conférence à laquelle vient de se livrer Monsieur André Azoulay, avec toute sa sincérité, sa conviction et sa sensibilité. Nous venons de vivre une journée riche en savoir et en émotion partagées. Ce qui a fait la richesse de notre rencontre, ce sont bien sûr les qualités intellectuelles et humaines des contributions, la pertinence des propos, la probité, voire la passion des intervenants pour relater aussi bien leur travail sur le terrain que leurs analyses et leur réflexion. Je crois que nous avons ensemble bien compris la volonté de tous de construire quelque chose de nouveau, de mettre le passé au service de l'avenir.
Je remercie celles et ceux qui se sont investis dans la définition de ces nouvelles perspectives aussi bien à partir de leur expérience sur place que sur la base de leurs travaux de recherche. Leur démarche rejoint la nôtre. Je le dis avec modestie mais aussi avec conviction. Nous sommes déjà tous solidaires de cette demande qui associe Culture & Développement au profit de cette Région que nous aimons tous.
Tout au long de cette rencontre, j'ai vu avec émotion dans le regard des Figuiguis de la fierté, parce qu'ils ont envie que leur ville soit reconnue mondialement comme un exemple de civilisation, de travail et d'intelligence, humaine et technique, un exemple d'efforts inlassables contre l'adversité de la nature, celle de l'aridité du climat.

J'ai ressenti très fort combien nos amis Figuiguis croyaient en « la force productive », si vous permettez l'expression, de leur culture et de leur patrimoine.
Je pense que vraiment nous avons fait ici et aujourd'hui quelque chose d'important.
J'en ai la profonde conviction, surtout en pensant à toutes les marques, à tous les témoignages de solidarité de la société figuiguie, depuis la Fondation scolaire de Figuig qui prend en charge l'éducation de tous les enfants, jusqu'à ce système de prise en charge des jeunes, qui a aussi permis de préserver la palmeraie en assumant tout le croît démographique en dehors de l'oasis. Nous retiendrons que Figuig avait 12 000 habitants le siècle dernier et qu'elle garde le même peuplement aujourd'hui. Tout cela fait également partie du patrimoine de Figuig.

Nous allons bien évidemment publier les actes de cette rencontre, mais notre publication sera bien en peine de rendre compte de nos émotions si palpables tout au long de cette journée. Mais soyez-en sûrs, elle restituera fidèlement votre travail et vos réflexions.

Je voudrais, pour finir, en votre nom, adresser nos profonds remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le protège, et Lui rendre un vibrant hommage pour le Haut patronage qu'Il a bien voulu accorder à cette manifestation.
Mes remerciements vont aussi à Madame la Directrice Générale de l'UNESCO pour avoir donné à cette rencontre sur le patrimoine de notre Région le patronage de l'UNESCO et pour avoir aujourd'hui, à trois reprises, honoré notre assemblée de sa présence. Je veux aussi exprimer toute ma gratitude personnelle et, j'en suis sûr, celle de tous nos concitoyens de l'Oriental à Madame l'Ambassadeure du Maroc auprès de l'UNESCO, Madame Aziza Bennani, qui a déployé depuis près d'une année un travail intelligent, constant, profond pour que cet événement réussisse comme nous venons de le vivre aujourd'hui.
Je réitère à Monsieur le Conseiller André Azoulay mes plus vifs remerciements pour sa participation, son soutien et ses conseils. Je salue et remercie bien sûr nos partenaires : les Ministères de tutelle, la Culture et l'Artisanat, mais aussi le Président de la Région de l'Oriental qui a vivement regretté de ne pas être parmi nous aujourd'hui, et dont je vous transmets les salutations.
Merci également à tous les représentants de nos coopérations : le Département de la Seine-Saint-Denis, la Région de Champagne-Ardenne, la Ville de Lille, l'Institut Français d'Oujda.

Je voudrais aussi saluer, féliciter et remercier aussi, toutes ces équipes qui ont travaillé dur, notamment l'équipe de l'Agence de l'Oriental qui n'a pas ménagé ses efforts pour préparer cette manifestation, pour la gérer aujourd'hui au plan logistique en collaboration avec l'équipe de Madame l'Ambassadeure auprès de l'UNESCO. Et puis la société civile de Figuig et d'Oujda, symbolisée ici par Madame Chérif, fervente militante de la société civile, représentante de la femme marocaine de l'Oriental à laquelle je souhaite rendre un vibrant hommage pour son travail de protection du patrimoine culturel et civilisationnel.

Puissions-nous ensemble avoir trouvé aujourd'hui toutes les bonnes voies du cœur et de l'esprit pour valoriser au mieux notre patrimoine en le mettant au service de notre développement.

AGENCE DE L'ORIENTAL

12, rue Mekki Bitaouri,
Souissi, Rabat - Maroc
Tél : (+212) 5 37 63 35 80
Fax : (+212) 5 37 75 30 20
Site : www.oriental.ma

Crédit photographique :
• Agence de l'Oriental, pour les vues de la manifestation ;
• Jean-Marc PORTE, pour les paysages en intercalaires ;
• agence de communication MPCOM ;
• chaque auteur pour l'illustration de sa communication.